This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

VOLTAIRE

ET

Mme DU CHATELET

RÉVÉLATIONS

D'UN SERVITEUR ATTACHÉ A LEURS PERSONNES

Manuscrit et Pièces inédites
Publiés avec Commentaires et Notes historiques

PAR

D'ALBANES HAVARD

VOLTAIRE

ET

Mme DU CHATELET

VOLTAIRE

ET

Mme DU CHATELET

RÉVÉLATIONS

D'UN SERVITEUR ATTACHÉ A LEURS PERSONNES

Manuscrit et Pièces inédites
Publiés avec Commentaires et Notes historiques

PAR

D'ALBANÈS HAVARD

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
Libraire de la Société des Gens de lettres
Palais-Royal, 17 et 19, Galerie d'Orléans

AVERTISSEMENT

Nous avions eu, d'abord, l'intention de nous faire le narrateur du contenu de ce manuscrit, le style nous en ayant paru on ne peut plus défectueux; notre éditeur nous a judicieusement fait observer que nous lui ôterions tout son caractère de véracité, et que le public pourrait dire de cette publication ce qu'il a dit d'une infinité de mémoires prétendus authentiques, de mémoires traduits de tels ou tels manuscrits retrouvés, etc. Ces

moyens, ou plutôt ces supercheries, le public en a fait justice et ne s'y laisse plus prendre. Nous nous sommes sur-le-champ rendu à cette observation et nous n'avons altéré en quoi que ce puisse être le manuscrit que nous livrons à l'impression tel que l'auteur l'a laissé ; il n'y a absolument que les notes et les commentaires qui nous appartiennent; quels qu'ils soient, pour les bien distinguer du texte original, nous les avons tous signés.

L'auteur de cette espèce de journal rapporte tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu. C'est un mélange de bien et de mal; c'est notre nature qui, poussée par ceci, poussée par cela, fait le bien, fait le mal, selon que le mouvement du monde nous pousse à droite ou nous pousse à gauche.

Ce manuscrit ne contient pas que des choses inconnues; nous avons donc cru devoir en élaguer, pour l'impression, celles déjà connues.

Quelquefois il arrive à l'auteur de mêler à des renseignements, nouveaux pour nous, d'autres renseignements qui ne le sont plus : quand cela s'est présenté, nous avons publié le tout pour ne pas être dans la nécessité de faire une autre rédaction. Le public comprendra qu'il ne nous était guère possible de procéder autrement ; il ne peut manquer de nous donner son approbation.

Il est un point capital et que nous voulons aborder avec franchise. L'auteur de ce manuscrit ne nous a pas transmis son nom, et toutes nos recherches à cet égard ont été sans résultat. Nous avons compulsé avec un soin plus que minutieux la correspondance de Voltaire pendant le laps de temps que notre auteur a été à son service, et ce travail a été complétement infructueux. Mais, malgré l'absence de ce renseignement précieux, le manuscrit n'en a pas moins un caractère de vérité incontestable

par une infinité de faits confirmés principalement par la correspondance de Voltaire. Ainsi, lorsqu'il était à Sceaux-du-Maine, chez la duchesse de ce nom, il écrivit à son ami Cideville, le 19 *auguste* 1746 :

« Il y a deux mois que je ne vois personne, et que je n'ai pas répondu à une lettre. Mon âme était à Babylone et mon corps dans mon lit ; et de là je dictais à mon valet de chambre de grands diables de vers tragiques qu'il estropiait. »

Il est évident que c'est de l'auteur de notre manuscrit que Voltaire veut parler. Il travaillait alors à *Sémiramis*, et c'est à cette tragédie qu'il fait allusion. Notre auteur était, en effet, attaché à sa personne lors de cette retraite à Sceaux-du-Maine, sur laquelle il nous donne d'assez curieux enseignements.

Notre publication est donc une publication de bonne foi ; le manuscrit *original* est resté

entre nos mains, et toutes les personnes qui voudraient en prendre connaissance pourront se présenter à nous; la communication leur en sera immédiatement faite.

Les Montalais-sous-Meudon, route des Gardes (Seine-et-Oise), février 1863.

LE POSSESSEUR DU MANUSCRIT

AUX LECTEURS

Pendant sa vie, Voltaire a été en butte à de nombreuses attaques dirigées contre ses écrits et même contre sa personne; sa mort, il s'en faut de beaucoup, ne les a pas anéanties. De temps à autre, de pitoyables censures et d'odieuses calomnies érigées en système ont apparu et seront suivies de bien d'autres.

Ainsi, pour en donner un exemple frappant, nous ouvrons le livre de M. Nicolardot, et nous y lisons :

« En vérité, parmi les individus qui, au XVIIIe siècle, ont été attachés au pilori, fleurdelisés ou roués en Grève, ou qui ont fini leurs jours dans les bagnes, y en avait-il beaucoup de plus coupables que Voltaire? Si, par ses talents et son immense influence, il a mérité d'être regardé comme l'empereur des philosophes, dont la plupart n'eussent pas été déplacés aux galères, ne doit-il pas, à cause des bassesses de sa vie privée, rester à la tête de cette chaîne de fripons[1]? »

Que répondre à de semblables paroles? Rien, sinon que de telles insultes ont excité la pitié d'autant d'hommes de progrès et de bon sens qu'il y en a dans le monde entier.

D'autres encore ont attaqué ses ouvrages avec le même goût et la même mesure. Le

1. *Ménage et finances de Voltaire*, Conclusion, p. 410.

résultat de leurs ridicules attaques a été absolument identique.

Mais, comme on dit, toute médaille a son revers : les éloges n'ont point manqué à Voltaire, et si nous voulions nous perdre dans les citations, nous n'aurions que l'embarras du choix. Nous n'en ferons qu'une seule, et encore nous la puiserons, pour l'originalité du fait, dans un écrivain étranger.

Le célèbre Gœthe, dans un de ses ouvrages qu'ont traduit en français MM. de Saur et de Saint-Geniès, a écrit sur Voltaire ces lignes, bien capables assurément de donner la fièvre *néphrétique* à ses ennemis :

« Profondeur, génie, imagination, raison, sensibilité, philosophie, élévation, originalité, naturel, esprit, bel esprit, bon esprit, facilité, flexibilité, justesse, finesse, abondance, variété, fécondité, chaleur, magie, charme, grâce, force, coup d'œil d'aigle, vaste enten-

dement, riche instruction, excellent ton, urbanité, vivacité, délicatesse, correction, pureté, clarté, élégance, harmonie, éclat, rapidité, gaieté, pathétique, sublimité, universalité, perfection enfin... voilà Voltaire! »

On ne peut le nier, il est flatteur pour la France, que ce soit un Allemand qui ait fait un si complet, un si magnifique éloge d'un de nos génies les plus prodigieux, les plus immortels.

On le voit, attaques et éloges marchent de front. C'est un combat qui a commencé au début de l'auteur et qui dure encore. Tout ce qui touche donc à un tel homme ne peut être indifférent au public; aussi n'hésitons-nous pas à publier notre manuscrit.

Mais, sauf deux pièces inconnues, il ne s'agit point ici, et notre titre l'indique, d'œuvres inédites; il s'agit surtout de renseignements très-curieux sur Voltaire et sur la marquise

du Châtelet [1], deux existences, on le sait, qui furent longtemps liées l'une à l'autre, point sur lequel nous aurons plusieurs fois, dans nos réflexions, l'occasion de dire notre pensée.

Nous exprimerons tout d'abord un regret : c'est que le manuscrit que nous publions n'embrasse que sept années, car nous aurions une foule de renseignements de même nature que ceux qui y sont consignés.

1. Cette femme remarquable occupe une assez large place dans cette publication pour que nous donnions ici quelques détails sur ses travaux. Elle avait commencé à seize ans une traduction de Virgile. Elle savait le latin, l'italien et l'anglais. Mais elle abandonna la littérature proprement dite pour se livrer à l'étude des sciences. Ses connaissances en géométrie, en astronomie et en physique étaient fort étendues. En 1738, elle prit part au concours de l'Académie des sciences, et composa un mémoire sur la question proposée : *Déterminer la nature du feu.* En 1740, elle publia des *Institutions de physique*, suivies de l'*Analyse* de la philosophie de Leibnitz. Plus tard, elle s'occupa de la traduction du *Livre des principes de Newton*, revu par le savant Clairaut, mais qui ne parut qu'en 1756, sept ans après sa mort. On a encore de cette femme d'un véritable savoir deux volumes de lettres inédites ; celles du premier sont adressées au comte d'Argental, et suivies de deux traités : l'un *sur l'existence de Dieu*, l'autre *sur le bonheur*.

Revenons à la marquise du Châtelet; elle joue un rôle assez important dans cette publication pour que nous nous occupions d'elle. Du reste, Voltaire et madame du Châtelet sont, aux yeux de la postérité, deux êtres inséparables. Rien jusqu'à ce jour ne les a fait aussi bien connaître tous deux que le manuscrit que nous mettons au jour. Cette femme a eu de grands et bien tristes écarts; nous les blâmons, mais s'il n'est pas en notre pouvoir d'anéantir ce qui est, personne ne peut nous contester le droit d'en tirer des conséquences propres à préserver d'autres femmes de semblables oublis, que les grâces, l'esprit, l'instruction et le génie ne peuvent excuser. La marquise, on le sait, avait tout cela, et Voltaire, digne appréciateur de tous ces heureux dons, en était venu à ne plus pouvoir se passer d'elle. Elle était son idole, son conseiller et, ce n'est pas trop dire, son âme, la source de ses

plus belles et de ses plus heureuses inspirations; il lui a, disons-le, tout pardonné, jusqu'au délaissement même, tant le besoin de l'avoir auprès de lui était devenu une des plus absolues nécessités de son existence. Aussi la mort de madame du Châtelet faillit-t-elle coûter la vie à Voltaire, ainsi qu'on le verra dans un passage de notre manuscrit. Cette union, nous l'avons déjà dit, nous la réprouvons, sans aucune hésitation; mais combien notre sévérité et celle de tant d'autres serait moins rigoureuse, si cette femme dont Voltaire avait fait sa divinité eût su, par son durable attachement pour lui, se faire pardonner ce qu'à juste titre on a le droit de condamner! Parlons sans périphrase. La marquise du Châtelet se ressentait des mœurs relâchées de son époque. Dans ses passions, le cœur n'occupait pas la plus grande place. C'est fâcheux à dire, mais c'est vrai, notre manuscrit ne le prouve que trop. Elle

ne se doutait pas, la belle marquise, au milieu de ses écarts, que l'homme qui lui servait de maître d'hôtel serait un jour le révélateur de ses méfaits aux yeux de la postérité! Peut-être s'est-elle dit ce que se disait je ne sais plus quelle grande dame de la même époque, qu'une femme haut placée pouvait tout se permettre devant un serviteur, attendu qu'un domestique n'était pas un homme!

Ce sont là assurément de vilains côtés chez une femme, mais ils ont échappé à Voltaire : il ne voyait en elle que la savante, le commentateur du grand Newton, la femme qui lui lisait en français Horace, Virgile et Cicéron à livre ouvert! Elle était pour lui un charme continuel. Aussi n'en parlait-il jamais que pour en faire l'éloge le plus délicat, et jamais rien de ses rapports intimes avec elle n'a percé dans ce qu'il en a pu dire. Citons-en un exemple. Le roi de Prusse donne à entendre à

Voltaire, dans une lettre écrite du camp de Kuttenberg, le 20 juin 1742, qu'il lui croit plus que *de l'amitié* pour la marquise du Châtelet. Frédéric, qui venait de gagner la bataille de Chotzits, engageait Voltaire à aller le voir; celui-ci lui répond ce que l'on va lire (juillet 1742), où, nous le répétons, rien de son intimité avec la marquise du Châtelet ne se laisse apercevoir :

« Ne me reprochez point d'éviter ce vainqueur :
Je ne préfère point à sa cour glorieuse
Ces tendres sentiments et la langueur flatteuse
Que vous imputez à mon cœur.
Vous prenez pour faiblesse une amitié solide;
Vous m'appelez Renaud de mollesse abattu:
Grand roi, je ne suis point dans le temple d'Armide,
Mais dans celui de la vertu.

« Oui, sire, mettant à part héroïsme, trône, victoire, tout ce qui impose le plus profond respect, je prends la liberté, vous le savez bien, de vous aimer de tout mon cœur; mais je serais indigne de vous aimer à ce point-là, et d'être

aimé de Votre Majesté, si j'abandonnais, pour le plus grand homme de mon siècle, un autre grand homme, qui, à la vérité, porte des cornettes, mais dont le cœur est aussi mâle que le vôtre, et dont l'amitié courageuse et inébranlable m'a depuis dix ans imposé le devoir de vivre auprès d'elle.

« J'irai sacrifier dans votre temple, et je reviendrai à ses autels.

« Puissé-je ainsi, dans le cours de ma vie,
Passer du ciel de mon héros
A la planète d'Émilie!
Voilà mes tourbillons et ma philosophie,
Et le but de tous mes travaux. »

C'est ainsi que parlait Voltaire de la femme qui l'a trahi, qui a pris l'initiative pour lui dire (quel mot!) « Qu'il lui en fallait un autre! »

Nous le demandons à tout lecteur de bonne foi, sur qui retombe tout ce qu'a de grossièrement matériel un pareil mot! Est-ce sur Voltaire? Non, assurément

Fière de son rang, du respect de ses inférieurs, entourée de ce qu'on appelle dans le grand monde la bienséance *des gens comme il faut*, et se dégageant elle-même des liens qui l'enchaînaient, elle a mis le préjugé sous ses pieds, et a marché la tête haute, se persuadant, nous le croyons, que le scandale ne l'atteindrait jamais.

La marquise, on le voit, a compté sans la postérité.

Ici on supposera peut-être que nous sommes heureux de pouvoir parler ainsi de madame du Châtelet, afin, par là, de rendre indulgentes les personnes disposées à la sévérité envers Voltaire.

Tel n'a pas été notre dessein. Nous sommes du nombre de ceux qui osent dire la vérité en quoi que ce soit. Les annotations que nous avons placées, soit en tête, soit à la suite des différents morceaux qui composent cette pu-

blication, prouvent, du reste, que notre admiration pour l'un des plus beaux génies des temps modernes, pour l'homme qui a rendu à l'humanité entière les plus éclatants services, qui en a été, en est, et en sera éternellement la gloire, si elle est sincère, n'est pas aveugle; ces annotations, disons-nous, prouvent que nous savons, au besoin, faire la part du bien et du mal.

En définitive, que présumer, par avance, de l'effet que va produire sur le public la mise au jour de ces révélations?

D'abord, disons-le parce que cela est vrai, sauf deux ou trois exceptions, celles de ces révélations qui ont trait à Voltaire viennent plutôt déposer en sa faveur qu'elles ne lui sont contraires, et ce qui frappe sur les autres personnages qui figurent dans cette galerie ne peut l'atteindre. C'est bien le cas, ici, de le répéter : chacun est responsable de ses actes.

Ainsi, cette publication, dans son ensemble, ne peut nuire à la réputation d'un homme qui, vainqueur de ses ennemis, est descendu dans la tombe en voyant l'aurore d'une rénovation sociale, œuvre de ses écrits, et dont il a presque indiqué l'époque dans une de ses lettres [1].

En effet, quels sont les titres de Voltaire à la reconnaissance publique ? Voltaire a vu qu'il y avait dans les mains des puissants une machine à refouler l'intelligence humaine, et il entreprit de la détruire. Il lui a fallu, pour la broyer, briser des lances pendant plus des deux tiers d'un siècle, et, s'il n'a pas accompli ce prodige à lui seul, on ne peut lui contester la gloire d'avoir été au premier rang, et celui qui entraînait tous les autres à sa suite.

1. Voyez une lettre au marquis de Chauvelin, en date du 2 avril 1764.

Les Fréron, les Nonotte, les Patouillet, les Clément, les Desfontaine, et bien d'autres, nous ont laissé des fils et des petits-fils qui continuent à l'unisson leur concert diabolique contre l'infatigable écrivain dont l'ombre semble défier, eux et leurs successeurs.

Mais, à leur perpétuel refrain, nous opposons l'éternelle et immuable raison sur laquelle leurs dents, à la première tentative de morsure, viennent s'ébrécher, et à la seconde se briser.

Depuis son apparition jusqu'au moment où nous traçons ces lignes, telle est l'histoire de cet homme unique en son genre. Mais Voltaire était au nombre des humains, et il fut comme tous sujet aux humaines faiblesses. Le génie, il en est la preuve, n'en exempte personne.

Eh ! qui n'a pas les siennes, mon Dieu? Seulement, elles sont recherchées plus avidement,

commentées, aggravées, interprétées avec plus de malignité, quand elles se rattachent à une grande célébrité. Voilà assurément ce dont la raison convient, mais ce dont le vieux résidu jésuitique ne veut pas convenir.

Nous ne voulons pas faire ici un panégyrique en règle et complet de Voltaire; il serait peut-être déplacé; nous demandons toutefois qu'il nous soit au moins permis de dire que son influence sur son siècle fut directe et colossale. Elle ne s'est pas ralentie un seul instant. Ses écrits et son nom étaient partout. Ses ennemis ou plutôt les ennemis de la saine raison lui opposèrent une résistance d'autant plus opiniâtre que l'autorité elle-même se rangeait de leur côté, et que, forts de cet appui, ils espéraient qu'enfin la victoire leur resterait. Le combat fut cruel, terrible; mais si Voltaire était assailli par tous, il répondait à tous; rien n'égalait son activité qui, dans

sa vieillesse, semblait prendre encore plus d'essor. Il le sentait bien, la horde qui cherchait à lui porter un coup mortel avait la haine pour guide et un fiel jésuitique pour aliment, et cette haine et ce fiel-là sont inextinguibles.

Quoi qu'il en soit, les idées n'en poursuivent pas moins leur course, et pour nous servir de l'expression de Frédéric le Grand, nous dirons que : « Même mort, le patriarche des écraseurs a laissé tout un arsenal où les armes nécessaires au combat sont inépuisables. »

En effet, combien n'a-t-il pas puissamment contribué à purger cette pauvre espèce humaine de ce qui lui ôtait sa dignité, entravait sa marche, en faisant table rase du bon sens? Et ses écrits ne travaillent-ils pas tous les jours à l'accomplissement entier de son œuvre?

Toute sa vie il a crié : « Arrière, l'absurde! place à la raison! je l'ai posée sur un autel;

hommes de bon sens entourez-la; qu'elle soit votre divinité; soyez fermes, inébranlables; et la vérité, la justice, le droit, trinité qui doit mettre le monde en équilibre, ne seront pas renversés. Vérité, justice, droit, vous êtes le grand phare de l'esprit humain; je l'ai prouvé; j'ai mis le bon sens en marche, faites qu'il ne fasse pas de halte, et vous grossirez vos rangs tous les jours. »

Ces paroles, elles seront entendues de tous les siècles. Aussi, ta mémoire et tes écrits sont impérissables : le bien que tu as fait à l'humanité, qu'on nous passe le mot, est inscrit à la voûte du ciel, parce que là ne peut atteindre la voix impure de tes insulteurs.

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS [1]

Ayant été attaché à M. de Voltaire pendant l'espace de sept années, l'ayant suivi dans tous ses petits voyages et possédant sa confiance, j'ai été à portée plus qu'aucun autre de voir et d'étudier son caractère et les faiblesses de cet homme célèbre auquel j'étais sincèrement attaché. Il s'est peint dans ses ouvrages qui sont dans les mains de tout le monde. Mais ceux qui sont curieux d'avoir jusqu'aux moindres particularités qui le regardent, ne seront pas fâchés de trouver ici quelques anecdotes et petites aventures, la plupart ignorées, dont j'ai été le témoin oculaire. Depuis longtemps, la célèbre marquise du Châtelet avait attaché cet au-

1. Ici commence le manuscrit de notre auteur.—H.

teur à son char; il vivait avec elle; ils habitaient le même hôtel, voyageant toujours ensemble, ils ne se quittaient pas.

Comme j'écris ces anecdotes ou aventures en 1793, quarante-sept ans après être arrivées, on ne sera pas surpris si elles ne sont pas suivies exactement par ordre de dates, ne les mettant en écrit qu'à mesure que je me les rappelle et que les notes que j'ai faites anciennement me tombent sous la main. N'ayant nulle prétention au titre d'auteur, si elles tombent jamais dans les mains de quelque homme de lettres et qu'il voulût bien en faire usage, il faudra qu'il en corrige le style [1] et en retranche toutes les longueurs et tout ce qui n'a pas de rapport à M. de Voltaire.

1. Nous n'avons usé qu'avec une extrême réserve de la latitude donnée ici par l'auteur : nous aurions craint, comme nous l'avons déjà dit dans notre Introduction, d'ôter au manuscrit tombé entre nos mains l'incontestable caractère d'authenticité qui le distingue. Quant aux quelques pages qui n'ont pas de rapport direct à Voltaire, elles le touchent de trop près pour que nous ayons voulu les abréger, et le lecteur, nous n'en doutons pas, nous approuvera.—H.

I

A PARIS

MON ARRIVÉE A PARIS

Les détails qu'on va lire ne sont pas sans importance en ce qui touche l'auteur de notre manuscrit; ils ont le cachet de la vérité; tout en eux révèle sa bonne foi, et ce point est capital pour nous. En ce qui regarde la marquise du Châtelet, ils sont curieux; ce que son maître d'hôtel, et en cela il devait être bien informé, nous dit de son intérieur nous la fait parfaitement connaître. La marquise ayant vécu dans l'intimité avec Voltaire, cette physionomie qui a déjà été tant étudiée et qui le sera beaucoup encore, tout ce qui la concerne intéresse autant le lecteur que ce qui concerne Voltaire lui-même. H.

Je partis donc de Gand, le 10 janvier 1746, par un froid rigoureux, et j'arrivai le 16 à Paris. Ne voulant pas paraître chez madame la marquise du Châtelet que je n'aie vu ma sœur [1], je fus descendre dans la rue Traversière, dans un hôtel garni près de celui où elle demeurait. Après m'être un

1. Elle était femme de chambre de Mme du Châtelet.—H.

peu remis de la fatigue et du froid que j'avais endurés dans ce voyage, j'écrivis à ma sœur qui vint souper le même soir avec moi.

Comme je ne voulais pas avoir l'air provincial par mon habillement, nous décidâmes qu'elle n'annoncerait mon arrivée que quand je me serais fait habiller, et le lendemain fut choisi pour faire mes emplettes. J'employai toute la matinée à me procurer tout ce que je croyais me manquer; et deux jours après, ayant pris un fiacre et ayant fait charger ma malle dessus, je fus descendre chez la marquise du Châtelet, comme arrivant dans le moment.

Comme j'avais écrit mon départ de Gand, j'étais attendu; ma sœur me présenta sur-le-champ. Je fus reçus et installé. Madame la marquise me donna ses ordres pour ce qui regardait sa maison et son service.

Je fus d'abord cinq à six mois assez tranquille, n'ayant presque autre chose à faire que quelques emplettes de nouveautés à la mode dont elle était très-curieuse[1] et quelques commissions particulières. Elle ne faisait qu'un seul repas par jour. Elle prenait, tous les matins, sa tasse de café à la crème, ce qui lui suffisait jusqu'au souper, qu'elle

1. Voltaire a dit, dans une de ses lettres, « que son esprit était grave, mais que son cœur aimait les pompons. »—H.

prenait presque toujours dehors. Son maître d'hôtel et sa cuisinière n'avaient ordinairement rien à faire. Je ne crois pas que, pendant six mois, elle ait donné plus de dix fois à souper; et le plus souvent, elle était seule tête à tête avec M. de Voltaire : quelquefois M. le duc de Richelieu assistait à leur souper, et, dans tous les cas, elle n'avait jamais plus de cinq à six personnes. Très-peu de plats étaient servis sur la table. Sa cave n'était point garnie; on n'y connaissait point les vins étrangers; son marchand de vin lui envoyait ordinairement déux douzaines de bouteilles de vin, parmi lesquelles il y en avait quelques-unes de vin blanc, qu'on donnait pour du champagne.

Quand cette provision était épuisée, on la renouvelait.

Comme toutes les après-midi je n'avais rien à faire, ce désœuvrement me fit faire quelques connaissances qui m'entraînèrent à faire de la dépense. Je voulus vivre et faire avec elles comme je faisais autrefois dans la province et chez madame la comtesse de Lannoy : la table splendide qu'elle tenait fournissait abondamment pour traiter tous les amis que je voulais inviter à dîner ou à souper. On avait toutes sortes de vins à profusion : il ne s'agissait que de descendre à la cave.

Je n'avais pas la même ressource chez madame

la marquise du Châtelet : aussi, je vis s'écouler rapidement mes finances. Quand je les vis épuisées et que les appointements que j'avais ne suffisaient pas pour les rétablir, je quittai totalement ces connaissances, et je cherchai à m'occuper pendant ces heures de loisir que j'avais jusqu'alors si mal employées.

Comme M. de Voltaire occupait tout le rez-de-chaussée de la maison et madame du Châtelet le premier, cette proximité me fit faire connaissance et lier amitié avec le secrétaire de M. de Voltaire, et toutes les après-dînées, je descendais le voir. Il me donnait à lire dans tous les nouveaux ouvrages de cet auteur; et souvent, quand il était trop pressé, à mettre au net les productions de ce grand homme, ou à les copier pour les amis de l'auteur, ou pour l'impression, je l'aidais. Étant à madame du Châtelet, j'étais censé être de la maison.

M. de Voltaire, m'ayant vu plusieurs fois à la besogne et étant content de mon caractère d'écriture, ne s'en formalisait pas; et cette occupation qui me plaisait beaucoup, m'empêchait de me livrer à de nouvelles dépenses et à de nouvelles folies. Cela dura pendant quelques mois, au bout desquels le secrétaire de M. de Voltaire [1] tomba

1. Ce secrétaire a précédé Longchamp; nous n'avons pu nous procurer son nom.—H.

malade d'épuisement, et, après avoir traîné quelque temps, il mourut. Avant sa mort, j'avais quitté le service de madame du Châtelet, piqué d'une injustice criante qu'elle avait faite à ma sœur qui la quitta aussi.

FRAGMENT DE MON HISTOIRE

Ce fragment, nous l'avouons au lecteur, contient, dans le manuscrit, des détails complétement inutiles ici et que nous n'avons pas cru devoir reproduire : ils sont étrangers, on le comprend, à Voltaire et à madame du Châtelet; mais il en contient quelques-uns qui sont précieux pour nous, en ce sens qu'ils indiquent comment l'auteur de notre manuscrit est arrivé à être attaché au service de la marquise. Nous avons donc jugé nécessaire de publier cette partie du *Fragment de mon Histoire*, à défaut de renseignement plus positif : nous voulons dire l'impossibilité où nous avons été, jusqu'à ce moment, de nous procurer, malgré nos incessantes recherches, le nom de l'auteur de notre manuscrit. H.

.....Il y avait déjà six mois que j'étais à Gand, où je l'avais suivie[1]; la vie triste qu'elle menait

1. La comtesse de Lannoy. Son mari était un descendant de ce de Lannoy à qui François Ier se rendit prisonnier à la bataille de Pavie.—H.

chez sa mère, qui ne l'aimait pas et voulait toujours la renvoyer à son vieux mari, rejaillissait sur toutes les personnes attachées à son service, et, ne prévoyant pas qu'elle fût plus agréable à l'avenir, l'ennui s'emparait de moi dans une ville aussi triste, où les usages sont si différents de ceux que j'avais vus jusqu'alors. Dans ces circonstances, je reçus une lettre de ma sœur qui, depuis quelques années, était femme de chambre de madame la marquise du Châtelet, savante bien connue pour avoir commenté Newton[1]. J'avais écrit à cette sœur de me chercher une place qui me rapprochât d'elle. Sa maîtresse, mécontente de son maître d'hôtel et voulant le renvoyer, ma sœur songea à me procurer sa place; elle me proposa à sa maîtresse, qui m'accepta sur le bien qu'elle lui dit de moi. La lettre que j'avais reçue d'elle, m'annonçait la place qu'elle avait obtenue pour moi, qu'elle était sûre, et que je pouvais partir pour arriver le plus tôt possible, et qu'on m'attendait. L'envie que j'avais de voir Paris, jointe aux désagréments que la comtesse de Lannoy et

1. *Livre des principes de Newton.* Cet ouvrage n'a été publié qu'après la mort de la marquise du Châtelet, arrivée en 1749. Ce qui a fait beaucoup parler de ce livre avant sa publication, c'est l'admirable épître que Voltaire adressa à madame du Châtelet sur la philosophie de Newton, en 1736. (V. l'épître LXIV.)—H.

ses gens recevaient tous les jours chez sa mère, me détermina à accepter la place qui m'était proposée. Je quittai la comtesse de Lannoy, non sans quelques regrets : j'avais passé treize ans de ma vie, tant à Nancy que dans la maison de campagne de sa tante, où j'avais joui de tous les agréments possibles. Ç'a été le plus heureux temps de ma vie : j'étais jeune, je jouissais d'une robuste santé, rien ne me manquait, etc., etc.

Le reste, pas plus que le commencement, ne devient utile pour prouver l'authenticité du manuscrit; nous nous dispensons, par conséquent, de le publier : le lecteur verra par là que nous ne voulons pas grossir notre volume inutilement. H.

MANIÈRE DE CHANGER DE CHEMISE

DE MADAME DU CHATELET, ETC.

La lecture de cette pièce nous initie très-bien aux mœurs de cette époque. Le laisser-aller, pour ne pas dire plus, n'y manquait pas; le lecteur va en juger. H.

Le premier jour de mon arrivée chez madame la marquise du Châtelet et après avoir été reçu et installé dans sa maison, cette dame m'instruisit de ce que j'aurais à faire chaque jour. Comme elle devait partir pour Versailles, d'où elle ne devait revenir que très-tard, elle me donna ses ordres pour le lendemain.

Le jour venu, j'attendais son réveil dans son antichambre pour lui rendre compte des commissions dont elle m'avait chargé la veille; elle vint à sonner et j'entrai chez elle avec sa femme de chambre; elle tira ses rideaux et se leva; tandis que sa femme de chambre lui apprêtait une chemise pour en changer, étant debout vis-à-vis de moi, elle laissa couler celle qu'elle avait sur le

corps et resta nue comme une statue. Je n'osais fixer les yeux sur elle, quoique ayant été élevé à la cour de Lorraine, où j'avais vu sans doute des femmes changer de chemise, mais non pas tout à fait de cette façon qui était nouvelle pour moi.

Après qu'elle fut habillée, elle m'ordonna son souper, qui était peu de chose; elle ne devait avoir que M. le duc de Richelieu et M. de Voltaire.

Quand je me trouvai seul avec sa femme de chambre, je lui demandai si madame changeait de chemise comme cela devant tout le monde; elle me dit que non, mais que devant ses gens, elle ne se gênait pas; qu'une autre fois, si cela arrivait encore, que je ne fisse pas semblant de m'en apercevoir. Cependant, quelques jours après, comme elle était dans son bain, j'entrai chez elle; sa femme de chambre étant occupée ailleurs, elle me dit de prendre une grande bouilloire qui était devant le feu et de lui verser de l'eau chaude dans sa cuve, parce que son bain se refroidissait.

Madame était nue dans sa cuve; elle n'avait point jeté d'essence dans l'eau de son bain pour la troubler : elle était claire et limpide.

M'étant approché, elle écarta les j..... pour que je pusse verser l'eau que j'apportais. Comme je voyais toute la n..... et que je rougissais en détournant la tête, elle me dit :

« Prenez donc garde, vous allez me brûler. »

Je fus forcé, malgré ma pudeur, de voir ce que je ne cherchais pas à voir, n'étant pas encore guéri des anciens préjugés que j'avais apportés de ma province.

Eh bien ! lecteur, que pensez-vous des marquises de ce temps-là ?

Nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit en tête de cet article ; mais nous nous en dispenserons : nous avons mis l'écriteau sur la porte. H.

LE CABARET DE LA MAISON ROUGE

A CHAILLOT

Pendant le temps que j'étais au service de madame la marquise du Châtelet, cette dame, avec cinq de ses amies, voulant se réjouir entre elles, célébrèrent une joyeuse orgie dans un cabaret de Chaillot, qui avait pour enseigne *la Maison rouge* et qui à présent est changée. Je fus choisi pour ordonner leur souper et mettre les plats sur la table. Ce souper commença fort tard et avait quelque ressemblance avec ceux que Tibère faisait dans l'île de Caprée[1].

Ces dames étaient mesdames la marquise du

1. Le rapprochement nous paraît un peu forcé. On sait à quelle dépravation, à quelles ignobles débauches se livrait Tibère dans l'île de Caprée, où il ne dissimulait plus rien en fait de vices. C'est là qu'il eut l'audacieuse impudence de créer une nouvelle magistrature, qu'on pouvait, dit Suétone, son historien, appeler l'*intendance des voluptés*, laquelle fut confiée au chevalier romain Cesonius Priscus. Nous aimons à croire qu'ici ces écarts à *plein décolleté* n'étaient point une habitude.—H.

Châtelet, la marquise de Meuse, la duchesse de Boufflers [1], madame du Deffant [2], madame de Graffigny [3] et madame de la Popelinière [4]. Elles avaient passé une partie de la soirée à la promenade du bois de Boulogne; en arrivant au rendez-vous, comme il faisait très-chaud, elles se déshabillèrent à leur aise et très à la légère; elles

1. Nous croyons que le narrateur fait erreur dans le titre de noblesse, et qu'il s'agit de la *marquise* et non de la duchesse de Boufflers.—H.

2. Marie de Vichy-Chamrond, marquise du Deffant. Elle se sépara de son mari très-peu de temps après son mariage. Belle et peu sévère dans sa morale, elle eut des amateurs en foule. Elle correspondait avec Voltaire, Horace Walpole, d'Alembert, etc. On a publié, en 1809, sa correspondance avec ce dernier, le président Hénault, etc., 2 vol. in-8, et en 1811 celle avec Walpole et Voltaire, 4 vol. in-8.—H.

3. L'auteur des *Lettres d'une Péruvienne*, l'une des gracieuses productions de notre littérature. L'auteur, à ce qu'il paraît, tenait peu à ce que son livre et sa vie fussent en harmonie.—H.

4. Femme d'Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Popelinière. C'était un financier bel esprit, auteur d'un livre : *Mœurs du siècle*, digne pendant du *Portier des chartreux*. Un exemplaire de ce livre, orné de superbes peintures (quelle heureuse application de l'art!), Louis XV s'étant fait moral *ce jour-là*, fut saisi par son ordre à la vente des livres de la bibliothèque de son auteur. Scandale dans la vie de la femme, scandale dans les livres du mari : c'étaient, on le voit, des époux assortis.

Quant à la marquise de Meuse, elle serait, sans ce manuscrit, restée inconnue pour la postérité; mais, comme dit le proverbe, on est toujours pris par l'endroit où l'on s'y attendait le moins.—H.

voulaient sans doute éprouver l'effet que produiraient leurs charmes sur leurs premiers laquais; cela ne fit point monter le thermomètre, soit qu'ils fussent accoutumés à pareille vue, ou que la grande chaleur qu'il faisait les eût engourdis[1]. Ces dames ne me parurent pas contentes ni satisfaites de leur épreuve. Elles envoyèrent leurs gens souper et restèrent à table jusqu'à cinq heures[2]; après quoi, s'étant un peu rajustées, elles montèrent dans leurs voitures qui les attendaient et revinrent chez elles.

Avant de partir, elles me donnèrent de l'argent pour payer la dépense qu'elles et leurs gens avaient faite et dont on m'avait remis le mémoire. Je ne crois pas que ces dames se soient beaucoup amusées à cette fête, si ce n'est entre elles et après que leur monde fut allé souper; ce qui me le ferait croire, c'est qu'elles ne l'ont pas recommencée.

Comprend-on que madame la marquise du Châtelet, femme d'esprit, d'éducation, hantant une société choisie, se soit livrée à de pareils excès? On est douloureusement affecté à de semblables révéla-

1. *Engourdis*... Notre auteur, nous le supposons, a voulu dire anéantis...—H.

2. Il n'est pas douteux, d'après ce qui précède, qu'il s'agit bien ici de cinq heures *du matin*. Le scandale aux flambeaux avait peut-être plus de charmes pour ces dames. Qui sait?—H.

tions, et l'on voudrait pouvoir les mettre en doute. Mais, malheureusement, ce que l'on vient de lire n'a que trop le cachet de la vérité et le doute ne peut être permis. Quant aux cinq amies qui l'ont accompagnée, on l'a vu, nous ne les jugeons pas moins sévèrement. Le scandale, qu'il vienne de la cour ou de bas lieu, n'en est pas moins du scandale, et mérite, ainsi que les gens qui l'ont commis, d'être cloué au pilori de l'opinion publique, qui rend un arrêt sans appel, et c'est justice. H.

UN VIOLON DE L'OPÉRA

ET M. DE VOLTAIRE

M. de Voltaire, voulant primer dans tous les genres de littérature, ayant réussi dans le poëme épique, l'histoire, la tragédie, la comédie, voulut essayer de l'opéra; il composa celui de *Samson* [1]. Il fit voir son drame à M. Rameau, musicien célèbre, qui se chargea avec plaisir de faire la musique de ce petit poëme.

L'ouvrage étant fait, il fut présenté aux directeurs de ce spectacle, qui, l'ayant accueilli, en firent distribuer les rôles aux acteurs principaux, et les plus suivis de ce spectacle, qui apprirent leurs rôles dont il y eut quelques répétitions.

Il arriva, dans l'intervalle des répétitions et de la représentation, que M. Travenol, un des pre-

1. Dans toutes les pièces du procès consignées dans le *Voltairiana*, édition de 1748, il n'est nullement question de l'opéra de *Samson;* cependant il paraît démontré que c'est des menées de Travenol fils au sujet de cette pièce que datent les querelles de Voltaire avec l'Opéra.—H.

miers violons de l'Opéra, piqué, ainsi que d'autres musiciens, de ce qu'on avait distribué les rôles sans les consulter et à d'autres acteurs que ceux qu'ils favorisaient, firent une ligue entre eux pour le faire tomber. Un poëte, qui n'était pas ami de l'auteur, fit un libelle sanglant [1] contre lui et contre madame la marquise du Châtelet [2], que M. Travenol se chargea de distribuer dans le public.

M. de Voltaire, informé de ce qui se passait contre lui et contre madame du Châtelet, n'en connaissant pas les auteurs, porta ses plaintes à la police pour arrêter la distribution et faire sévir contre les auteurs de ce libelle qui était des plus mordants.

M. de Marville, qui, dans ce temps-là, était lieutenant de police, mit ses mouches en campagne. Ayant appris que c'était M. Travenol qui faisait répandre le libelle, et que l'exempt qu'il avait envoyé en avait trouvé une grande quantité d'exemplaires chez lui, il le fit arrêter et l'envoya à Bicêtre. Ses confrères, croyant que M. le lieutenant

1. Le libelle dont il est question est de Baillet de Saint-Julien, qui déjà l'avait fait paraître trois ans avant (1743), lorsque Voltaire tenta d'entrer à l'Académie. Il avait pour titre : *Discours prononcé à la porte de l'Académie.*—H.

2. Le nom de madame du Châtelet ne figure pas une seule fois dans la partie du *Voltairiana* relative à cette affaire; on n'y parle que de l'Académie française.—H.

de police, en rendant justice à M. de Voltaire, avait attenté à leurs priviléges qu'ils prétendaient aussi étendus que ceux des actrices dudit spectacle, se réunirent aux mécontents, et se liguèrent avec eux pour empêcher la représentation de l'opéra, à quoi ils réussirent.

Le lendemain de l'arrêt de M. Travenol, son père [1], qui était un vénérable vieillard, vint chez M. de Voltaire lui demander la liberté de son fils; il se jeta à ses genoux devant quantité de personnes qui étaient pour lors chez M. de Voltaire, qui le releva avec bonté et lui dit que, ne connaissant pas l'auteur de ce libelle, il avait fait sa plainte pour en arrêter la distribution; qu'il trouvait seulement extraordinaire que, n'ayant jamais fait aucun mal à son fils, il se fût porté à un excès aussi répréhensible, mais que, si sa prière pouvait quelque chose pour sa liberté, il allait aller sur-le-champ avec lui chez M. le lieutenant de police, le supplier de la lui accorder. Ayant fait mettre les chevaux à son carrosse, il y fit monter M. Travenol père, et fut avec lui chez M. le lieutenant de police, qui lui accorda sa demande et lui délivra un ordre de sortie qu'il remit à M. Travenol père. Cet homme, pénétré du procédé de M. de Voltaire, lui demanda mille pardons de

1. C'était un ancien maître de danse.—H.

l'imprudence de son fils, et courut le délivrer[1].

Cependant, malgré ce bon procédé de M. de Voltaire, la cabale contre son opéra se soutint, et il ne fut pas possible de le faire représenter. M. Rameau retira la musique qu'il avait faite pour ce poëme, et la répartit dans d'autres ouvrages qu'il a faits depuis.

Parmi les historiens de Voltaire, il en est un, M. Paillet de Warcy, qui a essayé de couvrir Voltaire d'injures au sujet de l'opéra de *Samson* et de M. Travenol père[2]; nous sommes heureux de pouvoir opposer à un historien tel que M. Paillet de Warcy, ce que l'on vient de lire. Il est juste d'ajouter que, dans cette grande bataille judiciaire de Voltaire contre Travenol

1. Le *Voltairiana*, édition de 1748, n'est pas dans une conformité parfaite avec ce passage. Voici ce que dit le *Voltairiana* : « A la vue d'un spectacle si touchant, il était bien difficile que la nature ne rentrât pas dans ses droits; aussi reprit-elle en ce moment tout son empire sur le cœur du sieur de V*** (de Voltaire). Désarmé par ce procédé héroïque, il relève le généreux vieillard, l'embrasse, mêle ses larmes avec les siennes, se reproche la dure et trop longue captivité qu'il lui a fait souffrir, le rassure sur le sort de son fils, et ne le congédie qu'après s'être engagé à lui servir, aussi bien qu'à son fils, de protecteur et d'appui.»

Maintenant, de quel côté est la vérité? Il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que l'auteur du manuscrit eût été témoin du fait qu'il rapporte : sa position dans la maison de Voltaire autorise amplement à le supposer.—H.

2. Voyez *Histoire de Voltaire*, par Paillet de Warcy, t. I, p. 77.—H.

et de Travenol contre Voltaire, et qui occupe une place considérable dans le *Voltairiana* de 1748, la justice a fini par être embarrassée; aussi Travenol a-t-il été condamné à payer 300 francs à Voltaire et Voltaire à payer 500 francs à Travenol. De tout cela, faut-il conclure, avec M. Paillet de Warcy, que Voltaire fût un homme à pendre, un homme maudit à tout jamais, digne de la corde et de l'enfer? Il faut qu'un pareil ridicule retombe de tout son poids sur quelqu'un, et il est de toute justice que ce soit sur M. Paillet de Warcy.

H.

UN CHARIVARI

DONNÉ AU DIRECTEUR DE L'OPÉRA

Les quelques lignes qui suivent font nécessairement suite à la pièce qui précède. H.

M. de Voltaire, piqué contre les directeurs de l'Opéra qui n'avaient pas eu le crédit de faire représenter son poëme à leur spectacle, le leur retira et le fit imprimer.

Mais quelque temps après, étant à sa fenêtre dans sa maison, rue Traversière, il aperçut M. Royer, un des directeurs de l'Opéra, qui était aussi à la fenêtre d'une maison vis-à-vis de lui, et où il avait dîné; dans l'instant de cette apparition, il vint à passer dans cette rue une troupe de Tyroliens avec des ours; il les fit appeler, et les ayant fait entrer dans sa cour avec leur compagnie, il régala ce directeur de leur musique diabolique pendant près de deux heures, durant lesquelles ils firent un bruit et un vacarme épouvantables.

Tous les voisins étaient aux fenêtres; M. de Vol-

taire restait tranquillement à la sienne, et souriait au monde dont la rue était remplie; enfin, le directeur, n'ayant pu soutenir plus longtemps la mélodie de ce bruyant concert, se retira. M. de Voltaire, l'ayant vu sortir, fit cesser les musiciens, les fit payer largement, et les renvoya.

Il était assez plaisant de donner un pareil charivari à des directeurs de l'Opéra habitués à une tout autre musique. Une vengeance de cette nature est fort innocente, et Voltaire n'en *cuira* pas plus pour se l'être permise; mais M. Paillet de Warcy, sans doute, le trouverait une fois de plus criminel au premier chef. Voyez pourtant ce que c'est que de voir juste en toute chose! H.

BONTÉ DÉSINTÉRESSÉE

M. le comte d'Estaing, ayant dérangé ses affaires, fut poursuivi par ses créanciers, qui, ayant fait saisir toutes ses terres, voulaient qu'elles fussent vendues pour être payés. Il avait beaucoup de créanciers à qui il était dû de petites sommes; M. de Voltaire, je crois, et M. Leroi étaient les plus forts, mais ils ne s'accordaient pas sur les moyens à prendre, n'étant pas amis; d'ailleurs, M. Leroi était poussé par le sieur Pinon de Coudray, qui était le procureur poursuivant des créanciers, et qui allait grand train; bientôt les créanciers n'auraient eu que les coquilles, puisqu'il est notoire que dans une autre affaire d'une saisie réelle que ce procureur avait eue entre les mains, dame Justice lui avait fait rendre quatre-vingt mille francs qu'il avait pris de trop pour les frais qu'il avait faits, et qui, malgré cette restitution, étaient encore surpayés.

M. de Voltaire, ayant été appelé pour se joindre

aux autres créanciers, et ne voulant point la ruine de M. le comte d'Estaing, fit tous ses efforts pour apaiser les criards, et pour éteindre le feu qui était dans les affaires de M. le comte; mais il n'en pouvait venir à bout tout seul, parce que Leroi les animait. Il se fit donner un état de tous les créanciers, et des sommes que chacun d'eux représentait; il transigea avec la plus grande partie des créanciers, et acheta leurs créances argent comptant, en leur représentant qu'ils allaient tout perdre, que leur procureur avait déjà fait des frais énormes, et que, si on le laissait faire, la justice absorberait le peu qui pourrait rester, et que de la sorte les créanciers perdraient tout. Ses raisons ayant été senties de plusieurs, il acheta leurs créances avec une grande réduction convenue entre eux suivant la peur qu'ils avaient de tout perdre, le besoin qu'ils avaient, et le terme éloigné où cette affaire finirait.

Par ce moyen, M. de Voltaire, ayant acquis près des deux tiers de la dette totale, fut déclaré par sentence administrateur de la direction; alors il prit des arrangements et des tempéraments pour le payement des créanciers qui restaient à payer, fit lever toutes les oppositions; son ancienne créance à lui, qui était de quarante mille francs, jointe à celles des autres créanciers qu'il avait achetées, formait une somme assez considérable.

Ayant ainsi arrangé cette affaire, malgré le procureur Pinon, il rendit à M. le comte d'Estaing la jouissance de ses terres, ne lui comptant ses autres dettes que sur le pied où il les avait achetées. M. le comte d'Estaing lui fit un contrat de rentes de la totalité des sommes qu'il lui devait, et, par ce moyen, M. de Voltaire empêcha la vente de ses terres et sa ruine.

J'ai vu bien des fois M. le comte d'Estaing chez M. de Voltaire, qu'il regardait comme son meilleur ami, et il disait hautement, et à qui voulait l'entendre, que, s'il lui restait quelque chose de son ancienne fortune, il le devait à M. de Voltaire.

Le comte d'Estaing dont il vient d'être question est le célèbre marin français, issu de la famille d'Estaing, dont l'origine remonte au xe siècle. Il se signala d'abord et sur terre et sur mer dans quelques affaires contre les Anglais. En 1783, il était, au moment où la paix fut signée, à la tête des flottes combinées à Cadix. En 1787, il fut élu membre de l'Assemblée des notables. Il embrassa les principes de la Révolution, et fut nommé général de la garde nationale de Versailles en 1789. Plus tard, en 1792, il parvint au grade d'amiral; mais il périt sur l'échafaud en avril 1794. Il cultivait les lettres. On a de lui un petit ouvrage en vers, *le Rêve*, publié à Paris en 1755, une tragédie des *Thermopyles*, jouée en 1791, et un ouvrage peu étendu sur les colonies.

Il envoya à Voltaire, en 1766, des renseignements pour le *Précis sur le règne de Louis XV*, qui, déjà, avait eu trois éditions. Voltaire lui exprima ses regrets de les avoir reçus trop tard, dans une lettre du 8 septembre de cette même année 1766.

La manière plus qu'adroite à l'aide de laquelle Voltaire sauva la fortune du comte d'Estaing prouve bien évidemment deux choses : c'est que, d'une part, il avait une entente des affaires que l'on rencontre rarement dans un homme de lettres, et que, de l'autre, il ne faisait pas de grâce aux fripons; le procureur Pinon de Coudray en a su quelque chose.

Cet acte de dévouement de la part de Voltaire pour le comte d'Estaing est encore une réponse de plus à ceux qui l'accusent de n'avoir jamais porté de l'intérêt qu'à lui seul. H.

DISCOURS

AU ROI QUI DEVAIT ÊTRE PRONONCÉ PAR LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU, A L'OCCASION DE LA PAIX

Le discours que l'on va lire ne se trouve que dans l'édition seule de M. Beuchot, publiée de 1829 à 1834. Nous étions possesseur du manuscrit qui le renferme bien avant l'apparition de cette édition, et nous l'avons communiqué au savant bibliographe pendant le cours de sa publication et avant qu'il eût atteint les *Mélanges littéraires*, où ce discours a naturellement trouvé sa place. Nous ne savons s'il a pris cette pièce, *inédite alors*, dans notre manuscrit, que, pour des raisons particulières, nous lui avons réclamé d'une manière très-pressante; mais si c'est là qu'il l'a prise, nous devons avouer qu'il ne nous en a pas averti.

Malgré son insertion dans l'édition de M. Beuchot, nous n'hésitons pas à publier cette pièce que ne renferme aucune des dix-sept éditions publiées de 1817 à 1826, avant la sienne, ni celles publiées de 1829 à 1834, laps de temps qu'il a fallu à M. Beuchot pour l'entière publication de son édition de Voltaire. Toutes ces éditions, même celles publiées en concurrence avec

la sienne, obtinrent un succès tel qu'il a tué celui qu'à juste titre devait espérer son éditeur, car l'édition Beuchot est incontestablement reconnue comme la meilleure et la plus complète. H.

« Sire,

« L'Académie, destinée à célébrer la véritable gloire, n'eut jamais un plus digne objet de ses soins, et je dois le choix qu'elle a fait de moi pour exprimer ses sentiments au bonheur dont je jouis de voir tous les jours de près cette grande âme, ce principe de tout ce que nous admirons.

« Témoin de vos actions héroïques et de cette simplicité qui les embellit, je vous ai vu préparer par des victoires cette paix qu'on s'obstinait à refuser; cette paix, le fruit de cette modération, de la fidélité à vos promesses; cette paix que l'amour du bien public a dictée et que la reconnaissance doit bénir à jamais.

« C'est à mes confrères, Sire, de transmettre à la postérité vos triomphes sur vos ennemis et sur vous-même. L'amour que vous avez pour vos peuples, le bien que vous faites aux nations est l'exemple que vous donnez aux rois.

« Que l'Académie célèbre le grand homme qu'on admire, je ne vois que le maître qui se fait aimer. Le récit des grandes choses veut de l'éloquence; le cœur n'en a pas besoin, les bouches de la Re-

nommée diront ce que vous avez fait; la mienne, ce que vous inspirez. »

Nous avons cru devoir insérer ici le passage dont l'auteur de notre manuscrit accompagne ce discours; il s'y lie trop naturellement pour l'en séparer et lui donner un titre. H.

M. le duc de Richelieu, qui avait été nommé par l'Académie pour faire un compliment au roi à l'occasion de la paix, dit à M. de Voltaire de lui faire un compliment court, qu'il pût débiter aisément, sans préparation étudiée, n'en ayant pas le loisir; il lui fit celui qu'on vient de lire. Il l'envoya à madame la marquise du Châtelet pour en savoir son sentiment; la marquise de Boufflers se trouvait chez elle. L'ayant lu ensemble, il prit envie à cette dernière d'en tirer copie, tandis que madame du Châtelet achevait sa toilette pour aller ensemble à l'Opéra.

A leur retour, madame de Boufflers ayant communiqué sa copie à plusieurs autres personnes, les copies se multiplièrent.

Quand M. le duc de Richelieu, le jour choisi, fut chez le roi pour faire son compliment, ceux qui le suivaient le récitaient tout haut derrière lui; il crut que M. de Voltaire avait abusé de sa confiance et l'avait joué en voulant insinuer qu'il n'avait pas assez d'esprit pour faire lui-même un compliment.

Cette idée le rendit furieux.

Il devait, après son compliment, présenter au roi une polyglotte des panégyriques imprimés en sept langues différentes, que M. de Voltaire avait faits pour le roi. Mais, piqué au vif contre leur auteur, quoiqu'il les eût fait porter avec lui, il ne les présenta point. M. de Voltaire, qui savait que le roi devait les recevoir dans la matinée, distribua dans l'après-midi ceux qu'il destinait à ses amis. Il fut d'une surprise sans égale quand, le lendemain matin, il reçut un énorme paquet dans lequel étaient renfermés tous les panégyriques dont il avait chargé le duc de Richelieu ; il avait distribué les siens, il n'y avait plus de remède pour ceux-là, et tout ce qu'il attendait du roi était perdu sans aucune ressource. Il se mit dans la plus grande fureur contre le duc de Richelieu ; il courut à un tableau où M. Beaudouin avait peint à la gouache l'apothéose du duc, et l'ayant arraché du cadre doré qui le renfermait, il le foula longtemps aux pieds et ensuite le jeta au feu comme un indigne ami.

Le hasard les ayant fait rencontrer quelque temps après, ils eurent ensemble une vive explication. Le duc, ayant appris que c'était par l'indiscrétion de madame la marquise de Boufflers qu'était arrivée cette petite tracasserie, ils se raccommodèrent et ne se sont pas brouillés depuis.

Tout le caractère de Voltaire est peint dans cette pièce, curieuse par ses détails. L'emportement, la fureur, la vindication entraient dans cette âme accessible à tous les sentiments, oui, à tous les sentiments; car il n'est que trop facile, à tout homme qui l'a bien étudié, d'affirmer que l'auteur de *Zaïre*, sa correspondance le prouve amplement, était naturellement bon, et que s'il avait eu une vie plus tranquille, il eût joint au génie les rares qualités qui l'ont toujours distingué quand la tempête ne venait point agiter ce cerveau qui a fait tant de fois explosion. H.

L'EFFORT DE GÉNIE

Les éditeurs de Kehl ont fortement supposé que l'écrit dont il est question ci-après est de Voltaire; leur opinion a été reproduite par tous les éditeurs de Voltaire venus après eux; notre manuscrit lève, par les détails circonstanciés qu'il nous donne, toute espèce de doute, et d'ailleurs le narrateur ne rapporte rien d'après des ouï-dire, il a vu et entendu, et, de plus, fut le copiste de l'ouvrage dont il s'agit. Nous devons par avance dire au lecteur que tous les détails donnés ici étaient inconnus. H.

M. l'abbé d'Arty, ayant été nommé pour prêcher le panégyrique de saint Louis devant le roi et l'Académie, composa son sermon auquel il employa trois mois; son discours fini, il voulut consulter quelques gens de lettres, à Paris, pour avoir leur avis et qu'ils lui en dissent leur sentiment. N'ayant pas été satisfait du jugement de ceux auxquels il s'était adressé, il vint un matin, accompagné de sa tante, madame de..... et de

madame du Châtelet, son amie, et tous ensemble étant descendus chez M. de Voltaire, on le pria de vouloir bien jeter un coup d'œil sur ce sermon. Il s'en défendit très-longtemps, en leur disant que ce n'était pas là son genre; enfin, pressé par madame du Châtelet, à laquelle il ne pouvait rien refuser, il prit le cahier des mains de madame la comtesse, et lui dit que, comme il était au moment de son départ pour la cour de Lunéville, il n'en avait guère le loisir, mais que cependant, pour l'obliger, il le lirait. Étant resté seul, il prit le cahier : à la première ligne, il effaça deux ou trois mots; ayant voulu en continuer la lecture, ne trouvant ni le style ni la matière traités comme il l'aurait désiré, il prit une plume et bâtonna toutes les pages, depuis la première jusqu'à la dernière.

Le lendemain, après-midi, l'abbé d'Arty revint chez M. de Voltaire accompagné de sa tante et de madame du Châtelet. Après les premières civilités, M. de Voltaire lui remit son cahier en lui disant qu'il n'avait employé dans son discours que des lieux communs, qu'un écolier de sixième aurait fait mieux, et qu'il ne croyait pas qu'étant fait ainsi, il pût le débiter sans se faire tort.

M. l'abbé, ayant jeté les yeux sur son cahier et le voyant bâtonné d'un bout à l'autre, les larmes lui en vinrent aux yeux : il avait été trois mois à

composer son discours, il fallait en faire un autre, et il n'avait plus que six semaines pour apprendre à le débiter; dans cette extrémité, comment faire? Il était nommé; s'il ne prêchait pas, il perdait l'espérance d'être un jour nommé à un évêché et serait peut-être forcé de se retirer chez les capucins. Alors madame la comtesse de....., sa tante, supplia M. de Voltaire de vouloir bien les tirer d'embarras; il ne voulait rien entendre, disant toujours que ce n'était pas son genre de faire des sermons et travailler contre sa façon de penser.

L'abbé se jeta à ses genoux; sa tante le secondait, ainsi que madame du Châtelet. Enfin, il se laissa vaincre; mais, comme il partait la même nuit avec madame du Châtelet pour Cirey, il promit à M. l'abbé et à sa tante, qu'aussitôt qu'il serait arrivé, il lui ferait un discours analogue et relatif à son objet, qu'il pourrait arranger après comme il le trouverait bon, que pour lui il n'était pas dans cet usage.

Arrivé à Cirey, il ne fut pas plus tôt entré dans son appartement, qu'il demanda de l'encre et du papier, et se mit à travailler sans livre ni préparation. Ayant achevé son discours, il me le donna à mettre au net et me dit qu'aussitôt que je l'aurais achevé, d'y mettre une enveloppe et de l'adresser à M. l'abbé d'Arty, qui le reçut le cinquième jour après notre départ de Paris.

M. l'abbé, ayant trouvé ce discours ou panégyrique de son goût, se dépêcha de l'apprendre pour le débiter. Une seule chose l'embarrassait : M. de Voltaire n'avait point divisé ce discours par exorde, premier et second point. Enfin, M. l'abbé ayant trouvé la fin d'une phrase propre à un point de repos, y ajouta heureusement *Ave Maria,* qui est tout ce qui est de lui dans ce sermon, qui lui a valu depuis un évêché. Le jour arrivé, il le débita et fut applaudi.

M. l'abbé, tout glorieux d'un succès inespéré et qu'il n'attendait pas de ses forces, fit imprimer ce discours comme étant de lui et sorti de sa tête. Il eut l'honnêteté d'en envoyer un exemplaire à M. de Voltaire, que j'ai gardé et remis avec d'autres papiers relatifs à la dernière édition des œuvres de M. de Voltaire, faite par M. de Beaumarchais; j'ignore s'il en a fait usage.

Oui. Ce panégyrique fait, en effet, partie de l'édition de Kehl, dite de Beaumarchais, et, depuis, tous les éditeurs de Voltaire l'ont reproduit.

Ce qui vient d'être dit au sujet de l'abbé d'Arty est rendu aussi vraisemblable que possible par un fait que nous trouvons dans les œuvres de J.-J. Rousseau. L'abbé d'Arty, moyennant payement, s'était adressé à Rousseau pour qu'il lui composât une oraison funèbre du feu duc d'Orléans. Rousseau y consentit; mais il n'a jamais voulu la livrer à l'impression. (Voyez les

Confessions, t. II, 2e partie, liv. XII, p. 497-498.— Paris, Lefèvre, 1820.) La seule chose qu'il se soit permise, c'est de l'avoir offerte à M. Moultou, jeune Génevois qui lui avait témoigné très-vivement le désir de posséder un écrit de lui qui n'eût pas vu le jour. (Voy. *Lettre à M. Moultou*, datée de Montmorency, 12 décembre 1761. *Corresp.*, t. II, p. 60; Paris, Lefèvre, 1820.) Et voici pourquoi Rousseau lui offrit cet ouvrage : c'est que, contre l'attente de l'abbé d'Arty, qui avait été sur ce point très-prévoyant, il ne fut point chargé de prononcer l'oraison funèbre du feu duc d'Orléans.

L'abbé d'Arty, comme on le voit, du reste, n'avait pas une confiance bien robuste dans son talent; mais il tenait à passer pour capable. Cette pièce n'a pas été retrouvée jusqu'à présent ; l'édition la meilleure et la plus complète de Rousseau, celle de Lefèvre, 1820, ne la contient pas. H.

UNE ADORATION DE COUVENT

POUR VOLTAIRE

Les religieuses de Beaune, en Bourgogne, ville de sapience, étaient dans l'usage de faire représenter tous les ans par leurs pensionnaires, à la fête de leur supérieure, une pièce de théâtre. Depuis longtemps elles avaient épuisé Corneille, Racine et Voltaire; voulant donner du nouveau pour la fête de leur bonne mère, elles assemblèrent le chapitre et recueillirent les voix pour le choix de la pièce; les avis étant différents, on résolut de tirer cette pièce au sort; aussitôt les noms des auteurs et les titres de leurs pièces furent écrits sur des morceaux de papier roulés, et jetés dans une urne; la supérieure les bénit, et après les avoir bien remués, une jeune novice en guimpes blanches, au regard doux, de sa main potelée tira l'heureux billet.

Le sort tomba sur *la Mort de César*[1]. Les mères

1. Cette tragédie, pendant fort longtemps, ne put être

professes et les discrètes trouvant cette tragédie trop courte assemblèrent le conseil; le résultat de a délibération fut qu'il fallait écrire à l'auteur, et le prier, en faveur de la préférence qu'elles avaient toujours donnée à ses pièces de théâtre, de vouloir bien leur faire un petit prologue à la louange de leur bonne mère pour son bouquet et pour ajouter à son drame.

Leur lettre, signée de vingt-trois d'entre elles qui savaient écrire, était des plus plaisantes; elles lui protestaient toutes, jusqu'à la tourière, qu'elles se feraient pulvériser pour sa gloire.

Comme M. de Voltaire, au moment de la réception de la lettre, partait pour la cour de Lunéville avec madame du Châtelet à qui il avait fait voir cette lettre, et qui riait de la simplicité de ces religieuses et de la répugnance qu'avait M. de Voltaire à satisfaire et contenter leur envie :

« C'est bien à faire à ces p.....-là de vouloir « représenter une conjuration de fiers républi- « cains; le sac de leur couvent leur conviendrait « bien mieux, et leur ferait assurément plus de « plaisir. »

Madame du Châtelet lui ayant représenté que c'étaient de bonnes filles, que la supérieure était

jouée que dans les colléges : l'autorité en avait défendu la représentation sur un théâtre public.—H.

même sa parente, et que, pour la singularité du fait, il fallait qu'il leur fît quelque chose ; alors, sur-le-champ, pour la contenter, debout, avant de monter dans la voiture qui attendait, il leur fit ce qui suit :

Osons-nous retracer de féroces vertus
Devant des vertus si paisibles?
Osons-nous présenter ces spectacles terribles
A ces regards si doux, à nous plaire assidus?
César, ce roi de Rome, et si digne de l'être,
Tout héros qu'il était, fut un injuste maître ;
Et vous régnez sur nous par le plus saint des droits :
On détestait son joug, nous adorons vos lois.
Pour vous et pour ces lieux, quelle scène étrangère
Que ces troubles, ces cris, ce sénat sanguinaire,
Ce vainqueur de Pharsale au temple assassiné ;
Ces meurtriers sanglants, ce peuple forcené!
Toutefois des Romains on aime encor l'histoire;
Leur grandeur, leurs forfaits vivent dans la mémoire,
La jeunesse s'instruit dans ces faits éclatants.
Dieu lui-même a conduit ces grands événements :
Adorons de sa main ces coups épouvantables,
Et jouissons en paix de ces jours favorables
Qu'il fait luire aujourd'hui sur des peuples soumis,
Éclairés par la grâce et sauvés par son fils.

Nota. *La Mort de César* fut représentée devant les pères et mères des pensionnaires, et les notables Beaunois qui vinrent admirer le talent de leurs enfants pour la déclamation, ainsi que le costume des conjurés.

Un bataillon, qui était en garnison à Beaune, voulut rivaliser de gloire avec ces religieuses, et annonça *Zaïre*, du même auteur. Un jeune dragon y faisait le rôle de Zaïre, et un grenadier avec une moustache bien noire et une voix douce et agréable, celui d'Orosmane et ainsi des autres acteurs. Comme on n'était pas accoutumé à voir un semblable spectacle, il y eut plusieurs représentations qui furent suivies des gens de goût qui y vinrent pour rire au lieu de pleurer. C'était l'usage renversé.

M. Beuchot, dans son excellente édition de Voltaire, n'a fait que répéter ce qui se trouve de cette anecdote en tête de *la Mort de César*, dans l'édition de Kehl. Ici les détails curieux et plaisants abondent dans notre manuscrit. On y voit, surtout, que si des religieuses ont eu l'idée de jouer *la Mort de César*, des dragons et des grenadiers, le contraste est frappant, ont eu celle de jouer *Zaïre*. Et c'est pour cette raison que nous donnons ici, et sans hésitation, cette anecdote.

Les vers de Voltaire que l'on a lus dans le cours de cette plaisanterie ne sont point inconnus ; mais il n'était pas possible de les en distraire : c'eût été détruire l'ensemble et même l'effet de ce petit morceau.

Le couvent de Beaune était consacré à des visitandines, religieuses de l'ordre de la Visitation, fondé par saint François de Sales en 1520, en l'honneur de la Visitation de la sainte Vierge Marie.

C'est de cet ordre que Gresset a dit, dans *Vert-Vert*, chant Ier :

> Les petits soins, les attentions fines,
> Sont nés, dit-on, chez les Visitandines.

Mais ce n'est ni saint François de Sales, ni l'anecdote à peine effleurée avant notre publication, ni les vers de Gresset qui ont rendu le mot *visitandines* populaire ; cette popularité, il la doit avant tout à l'opéra comique de Picard, composé pendant notre grande et glorieuse Révolution, et surtout à la mélodie qui accompagne les paroles où se trouvent ces deux vers :

> Et sans la grille du parloir....
> Ah ! daignez m'épargner le reste.

que l'on chante encore et que l'on chantera peut-être toujours. H.

CURIOSITÉ SOUVENT PUNIE

Pendant les premières représentations de *Sémiramis*, M. de Voltaire était bien aise de savoir par lui-même le jugement que le public en portait; ne voulant point être connu, il se déguisait en abbé et allait se placer, pendant la représentation de sa pièce, dans un coin obscur du café Procope; il attendait là, en prenant une bavaroise, que la pièce fût terminée, et que ceux qui se mêlaient de le juger y arrivassent; dans le nombre de ceux qui s'y rassemblaient après le spectacle, M. de Voltaire avait toujours quelques amis qui soutenaient son parti, et qui répétaient les vers les plus frappants de sa pièce, et souvent ils entraînaient le jugement de l'aréopage. Il arriva une fois que la pluralité des voix n'ayant pas été en sa faveur, il revint de très-mauvaise humeur, enveloppé dans sa soutane et son petit manteau court, avec sa perruque ébouriffée qui lui collait sur ses joues et ne laissait voir qu'un grand nez.

Comme je n'avais pas assisté à sa toilette, je ne le reconnus pas d'abord ; je le pris pour un spectre ou l'ombre de Ninus [1], ne l'ayant encore point vu dans cet équipage.

Enfin, d'autres fois, pour qu'il ne se trouvât pas un si grand nombre de ses ennemis aux premières représentations, il faisait prendre deux ou trois cents billets de parterre, et les faisait distribuer par ses amis à des gens de leur connaissance, qui remplissaient la salle, et trompait par cet artifice les mauvaises intentions de ses ennemis et de ses envieux.

Ses âmes damnées ou prôneurs les plus affidés étaient ordinairement MM. Thyriot, le chevalier de La Morlière, du Molards, Lambert, et quelques autres gens de lettres et libraires.

La tragédie de *Sémiramis* fut représentée le 29 août 1748 au Théâtre-Français, situé alors rue de l'Ancienne-Comédie, en face le café Zopi, ou plutôt Procope. L'auteur de notre manuscrit était, à cette époque, au service de Voltaire, et fut bien certainement témoin oculaire de ce qu'il rapporte. Le déguisement de Voltaire en abbé est, nous en convenons, une chose fort plaisante, et dont, nous le croyons, il eût pu s'abstenir. Mais enfin cela est, et nous ne pouvons le détruire. Quant aux moyens employés pour assurer le succès de

1. Allusion à la tragédie de *Sémiramis*.—H.

ses ouvrages, ses détracteurs n'ont pas manqué de les signaler comme des moyens *infâmes* indignes d'un honnête homme; mais ces gens-là ne disent pas leur dernier mot; nous allons le dire pour eux : leur ennemi *s'appelle Voltaire* et veut l'émancipation de l'intelligence, il veut que la raison occupe un trône. Voilà tout. S'il s'agissait d'un autre homme, on se tairait, eût-il pris, comme on peut bien le faire de nos jours, la salle tout entière. H.

LES CALCULS

Les deux pièces qui suivent se complètent l'une l'autre. Nous n'avons pas dû les séparer. On y verra, une fois de plus, le caractère de Voltaire sous ses deux faces principales, l'emportement et la bonté. Quant à madame du Châtelet, on la trouvera adroite comme sait toujours l'être une femme d'esprit dans une circonstance délicate. H.

Madame la marquise du Châtelet, ayant traduit Newton, voulait faire imprimer son commentaire; pour cet effet, elle pria M. Clairaut, de l'Académie, de vouloir bien revoir son ouvrage et vérifier ses calculs pour qu'il ne s'y trouvât point d'erreurs.

Cette opération demandant quelque temps, elle passait les journées avec lui dans un appartement au second, où ils se renfermaient pour n'être point interrompus, et le soir ils soupaient ordinairement chez M. de Voltaire, qui avait alors sa maison montée.

M. de Voltaire, qui était souffrant depuis quel-

ques jours, son estomac ne digérant pas, et dont le remède ordinaire était la diète la plus exacte, se trouvant avoir besoin, voulut souper de meilleure heure qu'à l'ordinaire; il m'envoya les avertir. Voulant achever un calcul qu'ils avaient commencé à vérifier, madame demanda un quart d'heure; une demi-heure se passe; j'y retourne, on me dit :

« Nous descendons. »

Sur cette réponse, M. de Voltaire fait servir; comme ils ne descendaient point et que les plats se refroidissaient, M. de Voltaire monte comme un furieux; trouvant la porte fermée en dedans, il l'enfonce d'un coup de pied : au bruit qu'il fit, on quitte l'ouvrage et l'on vient se mettre à table. En descendant, il leur dit :

« Vous êtes donc de concert ensemble pour me faire mourir. »

Ordinairement leur souper était gai et long; ce jour-là, il fut court; on ne mangea presque pas : les yeux fixés sur leur assiette, ils ne dirent pas un mot. M. Clairaut se retira de bonne heure, et fut quelque temps sans revenir à la maison. Enfin, on se raccommoda, et M. Clairaut acheva de revoir tout l'ouvrage qui fut imprimé et parut.

LA TASSE CASSÉE

Après cette scène de vivacité passée, M. de Voltaire se coucha, mais il ne put reposer, tant il était encore agité.

Le lendemain, madame la marquise ayant fait demander des nouvelles de sa santé, lui fit demander s'il voulait qu'elle vînt prendre son déjeuner chez lui, et elle descendit un moment après; je lui versai son café dans une grande tasse de porcelaine de Saxe, dont le dedans était doré en plein et les dehors peints de quantité de petites figures coloriées qui formaient un riant paysage et un beau tableau. M'étant retiré, madame du Châtelet voulut lui faire quelques reproches sur sa vivacité de la veille, lui disant qu'il avait eu tort de se fâcher, qu'elle l'aimait toujours. Elle tenait sa tasse à la main sur sa soucoupe; s'étant approchée de lui, il la repoussa rudement, et la soucoupe et la tasse lui ayant échappé de la main, elles tombèrent sur le parquet, où elles

furent brisées et mises en pièces et morceaux. Madame, qui aimait ce bijou, lui dit quelques paroles en anglais que j'entendis, mais ne compris pas.

Elle remonta chez elle, paraissant fort irritée.

Un moment après qu'elle fut sortie, M. de Voltaire m'ayant appelé, je ramassai tous les morceaux de la tasse et ayant choisi les plus grands, il m'envoya chez M. Delafrenaye, au Palais, pour lui en acheter une pareille, et me donna deux louis d'or pour la payer; dans la quantité qu'en avait Delafrenaye, il ne s'en trouva pas une seule faite sur le même dessin. Ayant choisi celle qui me paraissait le plus en approcher, j'en demandai le prix, qu'on me fit dix louis au dernier mot. Le trouvant si éloigné de celui qu'on m'avait fixé, je priai M. Delafrenaye d'envoyer quelqu'un à l'hôtel avec moi porteur de trois ou quatre déjeuners des plus jolis, afin qu'on pût choisir celui qui plairait davantage; ce qu'il fit. On en apporta une demi-douzaine, et ne voulant rien diminuer du prix qu'on m'avait fait, M. de Voltaire paya dix louis la tasse et la soucoupe qu'il avait choisies pour remplacer celles qu'il avait fait tomber, non sans regretter cet argent, en disant qu'elle aurait bien dû prendre son déjeuner chez elle avant de descendre.

Puis, il m'envoya lui faire des excuses de sa vivacité et lui porter cette tasse, qu'elle reçut avec bonté, et cette petite tracasserie n'eut pas de suite.

TROIS LETTRES DE LA MARQUISE DU CHATELET

ÉCHAPPÉES AUX FLAMMES ET PRÉSENTÉES A VOLTAIRE

Après la mort de madame du Châtelet, M. de Voltaire, accoutumé depuis longtemps à vivre avec elle, était inconsolable; il se trouvait seul, isolé, et ne savait à quoi se déterminer. D'abord, son premier dessein fut de se retirer à l'abbaye de Sénones, près Lunéville, auprès de dom Calmet, bénédictin [1]. Mais ayant réfléchi que la compagnie des moines, dont la vie n'était pas assez agréable dans leur retraite, ne lui convenait nullement, il changea d'avis, craignant d'y trouver des vampires ou des frelons. Il écrivit ensuite au milord Bolingbroke [2], avec qui il était en relations et qui

1. De la congrégation de Saint-Vannes. C'était un très-savant homme, mais un très-lourd écrivain. Son *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, son pays natal, est considérée comme la plus complète et la meilleure. La *Bibliothèque des écrivains lorrains* en fait partie.—H.

2. L'auteur des *Lettres sur l'histoire*. (V. une note plus étendue, p. 241.)

était son ami. Il lui manda la perte qu'il venait de faire, et qu'il partait pour aller se consoler avec lui. Effectivement, deux jours après, il quitta Lunéville et passa par Cirey pour faire emballer sa bibliothèque, ses meubles et ses effets qui étaient dans une des ailes du château que lui-même avait fait bâtir à ses frais. On fut quelques jours à faire tous ces ballots, dont la quantité était considérable; les ayant fait charger sur plusieurs chariots, on fit prendre les devants. M. le marquis du Châtelet et le comte de Laumont, son frère, nous avaient suivis à Cirey; ils virent ce déménagement avec assez de tranquillité : ils étaient étourdis de cette mort. Ce ne fut que quelque temps après que, se rappelant que le château appartenait à M. le marquis du Châtelet, ils auraient pu empêcher l'enlèvement des meubles qui le garnissaient; ne l'ayant point loué à M. de Voltaire, il n'avait aucun droit pour les réclamer.

Notre diligence évita un procès.

Étant arrivées à Paris, ces voitures ne furent point visitées, M. de Voltaire ayant écrit leur arrivée à M. de la Reynière, fermier général et son ami, qui donna ordre à ses commis de les laisser passer sans les visiter lors de leur arrivée à la barrière par laquelle elles devaient entrer. Ainsi tous ses livres qui, pour la plupart, étaient imprimés chez l'étranger et contrefaçon de Paris, ne

furent point portés à la chambre syndicale.

Cette augmentation de livres et de meubles remplit les appartements, les parquets en étaient couverts; on avait peine à passer d'une pièce dans une autre.

A son arrivée à Paris, M. de Voltaire était malade; à peine se pouvait-il soutenir; il ne sortait point et ne se consolait pas; pendant les nuits, il se relevait l'esprit frappé; il croyait voir madame du Châtelet; il l'appelait et courait de chambre en chambre. On était au mois d'octobre, et il faisait déjà froid. Une nuit qu'il s'était relevé, après avoir été quelque temps debout, appuyé sur son secrétaire, il voulut passer dans la salle d'entrée, où étaient ses livres apportés de Cirey qui étaient épandus sur le parquet; s'étant heurté contre de gros in-folio, il tomba et ne pouvant se relever, il appela plusieurs fois, mais il avait la voix si faible, que les premières fois je ne l'entendis point quoique couché près de là. M'étant enfin réveillé, je l'entendis; je saute à bas de mon lit et j'accours à l'endroit où j'entendais sa voix; j'allais fort vite, n'ayant point de lumière, je tombai sur lui; l'ayant relevé, je le trouvai glacé de froid; je le rapportai dans son lit, et ensuite je fis un grand feu et je le réchauffai avec des serviettes chaudes.

Le chagrin qu'il avait de cette mort augmentant tous les jours, il dépérissait à vue d'œil.

Comme je lui étais très-attaché et que je craignais de le perdre, je voulus essayer de le guérir par le moyen de quelques lettres écrites de la main de madame du Châtelet, que j'avais ramassées lorsque l'on brûlait ses papiers. Heureusement, j'étais tombé sur quelques-unes qui maltraitaient singulièrement M. de Voltaire; je lui dis donc qu'il avait grand tort de tant se chagriner de la mort d'une personne qui ne l'aimait pas. Malgré sa faiblesse, à ces mots il fit un bond et sautant en l'air avec vivacité :

« Comment, mordieu! elle ne m'aimait pas? »

« —Non, lui dis-je, et j'en ai la preuve en mains. »

Ayant été chercher les trois lettres que j'avais, je les lui remis. La lecture de ces lettres le rendit muet pendant quelques moments; il pâlissait, il frémissait de colère et de dépit d'avoir été si longtemps trompé par une personne qu'il n'en croyait pas capable; enfin il prit son parti et il se calma. Alors, revenu à lui-même, il dit en soupirant :

« Elle me trompait!... Ah! qui l'aurait cru? »

Depuis ce moment, il ne l'a plus appelée pendant la nuit et, insensiblement, il a repris sa santé et son train de vie ordinaire; ce qui fit plaisir à tous ses amis qui en désespéraient.

Rien n'est plus curieux, au point de vue de la vie

intime de Voltaire, que les révélations qui précèdent. Comme nous, le lecteur sera étonné que l'auteur de ce manuscrit n'ait pas eu l'idée, lui qui recueillait avec une sorte d'avidité tout ce qui touchait à Voltaire, de prendre au moins copie des lettres qui ont porté à son maître un coup si terrible; elles seraient aujourd'hui lues avec avidité. Nous supposons que ces lettres avaient trait à la liaison que madame du Châtelet avait formée avec Saint-Lambert, liaison que Voltaire n'avait pas ignorée, mais sur laquelle il cherchait à s'étourdir. Il avait pour elle bien plus que de l'attachement; c'était un culte, c'était une admiration que sa bouillante imagination avait nourrie et augmentée pendant vingt ans. Elle a aimé Voltaire, nous le croyons fermement; mais si l'amour que Voltaire a éprouvé pour elle n'a jamais faibli, nous ne pouvons, à notre grand regret, en dire autant d'elle. Ce manque de constance déprécie singulièrement son cœur dans notre esprit; nous ne craignons pas d'en faire l'aveu, et notre jugement ne peut qu'être confirmé par la grande majorité des lecteurs. H.

VOLTAIRE ET LEKAIN

L'homme qui a tracé le personnage d'Orosmane dans *Zaïre*, celui de Mahomet dans la pièce de ce nom, et l'acteur qui a créé, quoique dans un genre si différent, ces deux admirables rôles, sont devenus inséparables.

Savoir quel est le hasard singulier qui les a rapprochés et par suite liés de la plus étroite amitié n'est pas assurément chose indifférente. Notre manuscrit nous apprend cela, et la pièce suivante en est sans contredit l'une des parties les plus curieuses.

Nous avons encore, touchant Lekain, quelque chose à dire à nos lecteurs; mais nous préférons le placer à la suite de ce qu'ils vont lire. H.

M. de Voltaire, étant brouillé avec les comédiens français, leur ayant reproché leurs défauts et la manière lâche dont ils représentaient ses pièces de théâtre, ne leur donnait plus rien, quoiqu'il eût plusieurs tragédies nouvelles de faites dans son portefeuille. MM. La Noue, Grandval, Sarrasin, Dubois et Paulin, qu'il avait le plus

maltraités, ne voulant pas même se donner la peine de suivre ses avis pour la déclamation, ne jouaient plus que très-rarement de ses pièces, et chacun boudait de son côté. M. de Voltaire ne lâchait rien, quoique persécuté par ses amis et par ceux des comédiens qui savaient qu'il avait plusieurs tragédies de faites; il était inexorable là-dessus. Cependant, à force de le tourmenter, il lui prit fantaisie de faire essayer chez lui ses nouvelles pièces, et de dresser lui-même des acteurs pour les faire rendre à sa fantaisie; pour cet effet, il fit construire un petit théâtre dans sa maison, au second, dont il fit ôter les cloisons qui séparaient les chambres, pour avoir plus d'espace, et quand il fut achevé, il fut alors question de trouver des acteurs.

Ne voulant pas se servir des comédiens français, il me dit alors de m'informer des différentes salles de spectacles répandues dans Paris, où de jeunes gens, pour leur plaisir, s'occupaient à jouer, la comédie étant pour lors la grande mode; de m'introduire dans ces spectacles, d'y remarquer ceux des acteurs qu'on applaudirait le plus, ainsi que des actrices, et de savoir leurs noms et leurs demeures.

Je vis quelques-unes des représentations de ces nouveaux spectacles dont je ne fus point satisfait. La salle qui me parut la mieux montée de toutes

celles que j'avais vues était chez un tapissier, à l'entrée de la vieille rue du Temple, où un nommé Mandron, premier garçon tapissier, était chef de la troupe; il avait arrangé lui-même, dans un grenier, une espèce de petit théâtre sur lequel il représentait. Ce Mandron faisait le rôle de père avec intelligence et assez bien; il avait pour second acteur un nommé Lekain, qui n'était pas doué d'un beau physique, mais qui paraissait rempli d'intelligence, et un autre jeune homme nommé Heurtaux, qui n'était pas d'une figure avantageuse, mais qui était rempli de talent, et que M. de Voltaire a placé et donné depuis à madame la margrave de Bareith pour être dans sa troupe, mais qui, depuis, a passé dans celle du roi de Prusse. Le reste des acteurs, ainsi que des femmes, était du plus mauvais, excepté mademoiselle Baton, qui était jeune et avait une figure agréable, mais ses talents n'étaient pas encore développés : il lui manquait l'usage du théâtre. Ayant rendu compte de ma découverte à M. de Voltaire, il m'envoya prier toute la troupe de vouloir bien se rendre chez lui, et de leur dire qu'il voulait faire représenter sur son théâtre quelques-unes de ses pièces nouvelles; mais qu'il serait bien aise de choisir parmi eux ceux qui auraient les talents de la déclamation telle qu'il la désirait. Toute la troupe reçut ce message avec un

grand transport de joie, et promit de se rendre le lendemain chez lui, à neuf heures du matin; et effectivement, ils s'y rendirent tous jusqu'au souffleur. Les ayant fait entrer dans une grande salle, M. de Voltaire parut et leur demanda à chacun en particulier quels rôles ils faisaient et dans quelles pièces ils jouaient, et les fit déclamer ce qu'ils savaient le mieux; enfin, il en remarqua trois ou quatre dans la troupe, dont il crut pouvoir se servir, après qu'il leur aurait donné le ton et la manière de déclamer; et, pour mieux juger de leur savoir faire, il leur dit de venir le lendemain représenter sur son théâtre la tragédie qu'ils savaient le mieux; pour faire leur cour à M. de Voltaire, ils lui dirent que c'était son *Mahomet;* effectivement, le jour où je fus les voir, ils représentaient cette pièce. Mandron, le chef de cette petite troupe, y rendait le rôle de Zopire avec assez d'intelligence; Lekain celui de Mahomet, qu'il a joué depuis si supérieurement sur le Théâtre-Français; comme il avait du feu et grande envie de réussir en ce genre, M. de Voltaire prit plaisir à le former; Heurtaux, ce jeune homme dont j'ai déjà parlé, rendait le rôle de Séide à faire plaisir, et mademoiselle Baton celui de Palmire; les autres rôles des chefs ou officiers de la suite de Mahomet étaient distribués au reste de la troupe. Cette première représentation se fit

à huis clos, n'y ayant de spectateurs que M. de Voltaire, sa nièce, madame Denis, M. et madame d'Argental, et trois ou quatre personnes de leurs amis; et à chaque endroit où les acteurs ne rendaient pas l'action telle que M. de Voltaire le désirait, il leur faisait recommencer la scène, leur donnait le ton et la manière de déclamer. M. de Voltaire fut assez content de cette première représentation et leur donna un souper, pendant lequel il leur distribua les rôles de *Rome sauvée*[1]; Mandron avait celui de Cicéron, Lekain celui de César, Heurtaux celui de Catilina, mademoiselle Baton celui de Fulvie, et les autres acteurs ceux des conjurés. Par la suite, M. de Voltaire leur distribua des rôles dans sa *Zulime*, et dans son *Duc de Foix*, dans lesquelles pièces d'autres jeunes gens, amis de M. de Voltaire, furent admis, et prirent des rôles, ainsi que sa nièce, suivant le nombre d'acteurs dont on avait besoin pour remplir la scène. La nouvelle troupe venait deux ou trois fois par semaine faire une répétition, et, sur le soir, ils représentaient une des anciennes pièces qu'ils savaient auparavant, soit tragédie ou comédie, mais la plupart faites par M. de Voltaire, et on les retenait à souper. Quand ils eurent répété plusieurs fois *Rome sauvée*, et qu'ils furent sûrs de

1. Représentée le 24 février 1752.—H.

savoir leurs rôles, il fut question de la représenter avec les costumes historiques; pour lors, M. de Voltaire fit demander aux comédiens français ceux dont il avait besoin et qui avaient servi à la représentation du *Catilina* de M. de Crébillon, et il invita les principaux acteurs et actrices de ce théâtre à venir juger l'essai de sa pièce nouvelle. On lui envoya tout ce qu'il avait demandé, et la curiosité y amena tous ceux qu'il y avait invités. Le jour qui avait été choisi pour cet essai étant arrivé, à l'heure fixée, sa petite salle se trouva remplie, et sa pièce fut aussi bien représentée par cette petite troupe qu'elle pouvait l'être, et fut fort applaudie, soit avec justice, ou par complaisance pour l'auteur. Dans le nombre des spectateurs se trouvaient le père de La Tour [1], principal du collége des jésuites, et son compagnon, chose qui n'était pas ordinaire à ces messieurs, mais que M. de Voltaire y avait invités étant amis; il leur avait lu sa pièce, et ils étaient bien aise d'en voir l'effet sur le théâtre; dans un coin de cette salle était un groupe d'amis, d'auteurs et de savants,

1. Simon de La Tour. Il avait été instituteur du prince de Conti, principal du collége Louis-le-Grand et procureur général des Missions étrangères. C'est à lui que Voltaire a adressé cette célèbre lettre en date du 7 février 1746, et dans laquelle il témoigne une reconnaissance si vive pour ceux des jésuites qui l'ont élevé.—H.

parmi lesquels on distinguait M. et madame d'Argental, le président Hénault, MM. d'Alembert, Diderot, Marmontel, les abbés Voisenon et Raynal, et quantité d'amis dont je ne me rappelle pas les noms. Le succès de cette première pièce fit que M. de Voltaire distribua à ses acteurs les rôles de *Zulime*[1], et ceux du *Duc de Foix*[2]. Le bruit qui se répandit de ce nouveau spectacle fit que tous ceux qui connaissaient M. de Voltaire, soit par eux-mêmes ou par leurs amis, envoyaient demander des billets pour y avoir entrée. Le nombre ne pouvait en être bien grand, la salle étant petite; cependant on en donnait pour remplir sa capacité, et ceux à qui l'on était forcé d'en refuser étaient remis à la première représentation.

Cela a duré environ deux mois; enfin les amis de M. de Voltaire le prièrent de vouloir bien donner quelques-unes de ces pièces aux comédiens français, tant pour satisfaire le public qui les désirait, que pour faire revivre ce théâtre qui paraissait être désert depuis quelque temps. Leurs prières et une députation que les comédiens lui firent de quelques-uns d'entre eux pour l'en prier firent qu'à la fin il se laissa gagner et leur ouvrit son portefeuille. Les nouvelles pièces qu'il avait fait

1. Représenté le 8 juin 1740.—H.
2. Représenté en 1752, pendant le séjour de Voltaire à Berlin.—H.

représenter furent les premières qu'il leur donna ; par la suite, il leur donna aussi *Tancrède*[1] et *l'Orphelin de la Chine*[2], mais il se réserva la distribution des rôles de ces dernières ; cela causa des tracasseries dans la troupe, surtout dans les actrices. Dans un souper que l'auteur leur donna, il fut convenu que mademoiselle Dumesnil[3] conserverait tous les premiers rôles dont elle était en possession, et qu'elle partagerait dans les nouvelles pièces avec mademoiselle Clairon[4], qui fut applaudie dans *Tancrède* comme mademoiselle Dumesnil l'avait été dans *l'Orphelin de la Chine*. M. de Voltaire, pendant la durée des représentations faites chez lui, ayant remarqué et vu l'application de M. Lekain pour pouvoir se distinguer et briller un jour dans l'état qu'il avait choisi, et les

1. Représenté le 3 septembre 1760.—H.

2. Représenté le 20 août 1755.—H.

3. Mademoiselle Dumesnil (M.-Françoise) débuta au Théâtre-Français en 1747, et y fut admise la même année. C'est elle qui créa l'admirable rôle de Mérope dans la tragédie de ce nom. Elle est auteur d'un livre : *En réponse aux mémoires d'Hippolyte Clairon ;* 1800, in-8.—H.

4. Claire-Josèphe de la Tude (dite mademoiselle Clairon). Elle joua la comédie dès l'âge de douze ans et débuta aux Français en août 1743 dans le rôle de Phèdre. Elle fit deux élèves qui l'ont égalée en célébrité : mademoiselle Raucourt et Larive. On a d'elle des *Réflexions sur la déclamation théâtrale*, publiées en 1799. Ces deux célèbres tragédiennes sont mortes toutes les deux en 1803.—H.

progrès qu'il faisait, le recommanda aux premiers gentilshommes de la chambre pour le faire recevoir dans la troupe du roi, où enfin il débuta. Mais il y trouva tous les comédiens contre lui, qui, ne pouvant imiter son jeu ni sa déclamation, n'en voulaient point parmi eux [1]. Son début dura près d'un an, à la fin ils s'y accoutumèrent; dans toutes les pièces où il joua, il fut toujours très-applaudi et attira beaucoup de spectateurs pendant tout ce long début; cette raison, la protection des gentilshommes de la chambre et le vif intérêt que M. de Voltaire prenait à son élève, le firent enfin recevoir. Tant que cet acteur célèbre a vécu, il a brillé et a été applaudi sur ce théâtre où il a usé sa santé, par ses veilles et son travail, pour plaire au public. Il est mort le même jour que M. de Voltaire est revenu à Paris [2], et n'a pu jouir du plaisir de revoir celui qui a été le principal auteur de la réputation qu'il s'est faite dans son art.

Il y a quelque temps, j'ai ouï dire que le tapis-

1. Lekain avait d'abord médiocrement réussi à la ville; il fut plus heureux à la cour. Louis XV l'aimait beaucoup. Il a dit de lui : « Il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guère. » Le duc de Richelieu, avec qui Voltaire était très-lié, a puissamment contribué à le faire admettre dans la troupe des comédiens du roi.—H.

2. Le 8 février 1778. Il n'avait pas encore cinquante ans.—H.

sier, chez qui était la salle de Mandron, vieille rue du Temple, se vantait dans le public que c'était lui qui avait procuré à M. Lekain la connaissance de M. de Voltaire et avait été cause de sa fortune, de sa réputation et de sa gloire; je ne sais pas même s'il n'a pas eu l'audace de faire imprimer cette assertion dans un petit ouvrage sur les théâtres. Je puis lui prouver la fausseté de ce qu'il ose avancer : M. Lekain ne le doit qu'à moi, j'ai été le premier qui l'a fait connaître à M. de Voltaire après l'avoir découvert dans ce grenier qui a fait éclore le premier germe de son talent; et même, pendant les deux mois qu'il a représenté sur le théâtre de M. de Voltaire, il n'a point eu d'autre logement que ma chambre, où il étudiait ses rôles que je lui faisais répéter. Même après avoir été reçu dans la troupe du roi, il venait souvent me voir et passer une partie de la journée avec moi; il m'a toujours regardé comme une des premières causes de sa fortune; tant qu'il a vécu, j'ai été son ami, et il m'a toujours bien reçu quand j'allais le voir, soit chez lui à Paris ou à sa maison de campagne à Fontenay, près Vincennes.

On a publié des renseignements sur Lekain, et notamment, en 1816, dans un opuscule qu'on lui attribue faussement, nous le croyons, et qui contient

des détails contradictoires aux nôtres ; mais ce que nous donnons ici est tellement positif, tellement circonstancié, tellement selon la vraisemblance, qu'il est difficile, très-difficile de ne pas y ajouter foi.

Et puis lorsque Talma, cet homme si digne d'être l'un des successeurs de Lekain, a écrit des mémoires sur son rival en gloire, n'aurait-il pas, lui si judicieux dans ses recherches, fait usage de l'opuscule dont nous venons de parler, s'il en avait reconnu l'authenticité, la véracité? Il nous semble que ce dernier point doit décider la question et donner gain de cause à l'auteur du manuscrit qui, comme on l'a vu, tient à ne céder à personne la gloire d'avoir fait connaître à Voltaire ce Lekain qu'il aimait tant, qui l'a si bien compris, si bien interprété, et qui a si bien contribué avec cet homme du progrès en toute chose à purger la scène tragique de tout ce qui nuisait aux effets d'un art que tous deux ont rendu si sublime. H.

PAROLES INCONNUES DE VOLTAIRE

ET BONS MOMENTS DE CE GRAND HOMME

Les pages qui suivent ne peuvent que jeter plus de jour sur le fond du caractère de Voltaire, qui, abandonné à lui-même, n'avait certainement pas les abominables défauts que lui prêtent des ennemis systématiques qui ont encore plus d'aversion pour ses écrits que de haine pour sa personne. H.

M. de Voltaire, depuis son retour de Cirey, s'était raccommodé avec madame Denis, sa nièce; elle lui avait sacrifié son musicien allemand, qui était gros et grand comme saint Christophe. M. de Voltaire ne pouvait souffrir ni supporter ce M. Greff, qui n'avait de l'esprit qu'au bout des doigts, quand il était à son clavecin. N'ayant plus madame du Châtelet, il sentait qu'il avait besoin de quelqu'un avec lui pour le dissiper quand il avait quitté son cabinet où il travaillait presque continuellement. Comme il occupait toute la maison et qu'il avait du logement de reste, il fit venir

sa nièce, qui était sa principale héritière et qui, d'ailleurs, n'étant pas riche, ne pouvait guère le refuser ; elle occupa donc tout le rez-de-chaussée. Pour lui, il garda le premier, qui consistait en une grande salle où étaient placées les machines de physique, sa chambre à coucher, sa bibliothèque, son cabinet, sa garde-robe, une grande antichambre, un petit cabinet particulier et la chambre que j'occupais, dont la vue donnait sur un petit jardin. Son théâtre remplissait le second, à la réserve de deux chambres, dont l'une servait aux actrices pour s'habiller, et l'autre aux acteurs; le reste du logement était occupé par les domestiques, au nombre de neuf. Les pièces nouvelles qu'il faisait représenter, et la peine qu'il se donnait pour former ses acteurs, l'occupaient singulièrement. Avec cela, il avait plusieurs jeunes gens qui venaient le voir et lui demander des conseils sur leurs productions. Ceux en qui il remarquait du génie et du talent, il cherchait à les placer et il en trouvait bientôt l'occasion par les demandes continuelles qu'on lui faisait d'un sujet, soit pour être secrétaire d'un ambassadeur, soit pour le théâtre ou pour être instituteur. Il envoya M. d'Arnaud au roi de Prusse [1] : son

1. Arnaud (François-Thomas-Marie *de* Baculard d'), mort à Paris en 1805, fut d'abord le correspondant à Paris du grand Frédéric, puis ensuite se rendit à Berlin, où

Histoire du comte de Comminges l'avait fait connaître. Il avait plusieurs jeunes abbés et autres, qui n'étaient pas doués des biens de la fortune, à qui il faisait du bien, soit en les faisant employer selon leurs talents, ou payant leur pension et même jusqu'à une vieille femme du Mont-Saint-Hilaire, dont il avait placé le fils qu'il soutenait, lui portant de sa part son quartier tous les trois mois et lui fournissant une voie de bois pour son hiver.

Il disait aux jeunes gens qui venaient pour le consulter :

« Quand l'accès ou la fureur de la composition vous prend, laissez aller votre imagination, ne la refroidissez pas en vous amusant à polir un vers ou à arrondir une phrase ; écrivez avec vélocité tout ce qui se présentera à votre esprit; quand le feu de votre composition sera passé, vous aurez tout le temps de revoir votre ouvrage et de le polir à loisir; chaque fois que vous le lirez, il vous viendra de nouvelles idées et vous trouverez toujours à y retrancher et souvent à y ajouter. La

il resta auprès du roi de Prusse pendant une année. Quant au *Comte de Comminges*, il y a ici méprise : ce roman est de madame de Tencin; ce dont d'Arnaud est auteur, c'est d'une tragédie portant le même titre, et dont le roman de madame de Tencin a donné l'idée, puisqu'il était composé et publié lorsque d'Arnaud écrivit sa tragédie, qui du reste ne fut représentée qu'en 1790.—H.

raison, le bon sens et le goût doivent vous conduire. »

Indépendamment des renseignements favorables à Voltaire que la pièce ci-dessus renferme, nous sommes, de plus, heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les propres paroles de ce grand homme rapportées ici textuellement. H.

UNE LETTRE A LA POMPADOUR

Cette pièce, sous tous les rapports, EST EXTRÊMEMENT CURIEUSE ; elle démontre toute la vivacité, toute l'irascibilité de l'esprit de Voltaire. L'auteur de notre manuscrit joue ici un grand rôle. Mais n'anticipons pas et laissons au lecteur le plaisir de la surprise.

H.

Au commencement du règne de madame la marquise de Pompadour, M. de Voltaire était bienvenu à sa cour, et cette dame contribua beaucoup à le faire recevoir gentilhomme de la chambre du roi et à lui faire donner la charge d'historiographe de France. Mais ses ennemis ayant pris par la suite le dessus dans cette cour et ayant représenté M. de Voltaire comme un homme envieux et jaloux des succès de ceux qui couraient la même carrière que lui, et qui cherchait toutes les occasions de les déprimer en prenant à tâche de faire tomber leurs meilleures pièces en traitant les mêmes sujets, et surtout celles de M. de Cré-

billon, qui avait donné au théâtre *Atrée et Thyeste, Électre, Sémiramis* et *Catilina* (M. de Voltaire avait donné depuis peu *le Duc de Foix, Oreste, Sémiramis* et *Rome sauvée*) ; ce que disaient ses ennemis contre lui paraissait assez vraisemblable. M. de Voltaire, voyant qu'on l'avait desservi auprès de madame de Pompadour, lui écrivit plusieurs fois à ce sujet; mais n'en obtenant pas ce qu'il désirait, pour s'en consoler, il lui prit fantaisie d'aller passer quelque temps chez le roi de Prusse, qui l'en pressait avec instance depuis longtemps. Mais ne pouvant quitter le royaume sans la permission du roi, la cour étant alors à Compiègne, M. de Voltaire y fut demander cette permission dans l'espérance que, comme on n'ignorait pas qu'il était bien avec le roi de Prusse, il se flattait qu'on le décorerait et que la cour lui donnerait un caractère auprès de ce prince; mais ses ennemis avaient prévu le coup et avaient gagné madame de Pompadour qui, n'étant plus portée pour lui, en dissuada le roi. Ainsi, quand M. de Voltaire se présenta, le roi lui tourna le dos et dit à ses courtisans :

« Que ce serait un fou de moins dans son royaume. »

M. de Voltaire, sensible à cet affront et la rage dans le cœur, revint à Paris pour se préparer à ce voyage et avant de partir voulut se venger de la

favorite. Il lui écrivit une lettre foudroyante, où il la traitait comme une négresse et comme la dernière des créatures.

Ayant fait un brouillon de cette lettre, il me le donna à copier; comme je lui remettais l'original et la copie, il me dit de souscrire la lettre que je venais de transcrire. Quoiqu'il n'eût point mis le nom de la personne dans l'original et que j'ignorasse l'usage qu'il en voulait faire, je refusai d'abord de mettre mon nom au bas de cette lettre; là-dessus il me dit :

« Qu'il n'avait pas besoin de gens avec lui qui refusassent de faire sa volonté. »

Après avoir un peu hésité, comme je me trouvais bien avec lui, que j'avais sa confiance, je pris la lettre et la souscrivis.

J'aurais bien voulu ravoir l'original qui était écrit de sa main, mais il le tortilla longtemps dans ses mains et le jeta dans le feu. Heureusement qu'étant tombé sur une bûche, il roula dans un coin de la cheminée ; je m'en aperçus et quelques moments après, faisant semblant de raccommoder le feu, je le retirai; je le conservai soigneusement et bien m'en a pris.

M. de Voltaire partit trois jours après pour Berlin et me laissa à Paris pour suivre un procès qu'il avait avec un nommé André , pour des billets de l'agio, et quelques autres affaires qu'il

avait, quelques instances que je lui aie faites pour le suivre ; il me promit seulement que, si dans deux mois il n'était pas de retour, j'irais le rejoindre.

Il me donna ensuite ses ordres et les instructions nécessaires à suivre pour ses procès et pour le gouvernement de sa maison pendant son absence, ayant laissé tous ses domestiques, à la réserve d'un seul laquais qu'il emmenait avec lui.

Cependant, cette lettre que j'avais souscrite m'inquiétait et je n'étais pas tranquille, surtout ayant été prévenu par M. d'Argental, son ami, qui le connaissait bien, que je prisse garde à moi, surtout si M. de Voltaire voulait me faire écrire ou signer des papiers contre quelques-uns.

Au bout de six semaines que M. de Voltaire était parti, M. d'Argenson, ministre, m'envoya chercher. Il me connaissait parce que lui et son frère, ministre de la marine, venaient souvent chez M. de Voltaire. Lui ayant demandé ce qu'il souhaitait, il fut prendre une lettre, et en me la présentant, il me demanda si je connaissais cette écriture ; je lui répondis qu'elle était de moi.

« Pourquoi et à quelle occasion, me dit-il, avez-vous écrit cette lettre, et à qui l'avez-vous adressée? »

Je lui répondis que j'ignorais tout ; que M. de

Voltaire m'en avait donné l'original à transcrire, et m'en avait fait signer la copie que j'en avais faite, mais que je n'y avais pas mis l'adresse; effectivement, il put voir qu'elle était écrite d'une autre main.

Là-dessus, il me demanda comment je lui prouverais que cette lettre venait de M. de Voltaire; je lui répondis que je croyais avoir encore l'original écrit de sa main : « Allez, me dit-il, le chercher, et apportez-le-moi. »

Étant revenu et le lui ayant représenté, il me dit qu'il était heureux pour moi que je l'eusse conservé, qu'à son défaut, il n'aurait pu s'empêcher de me faire enfermer pour toute ma vie. Puis il me renvoya en me disant :

« Prenez garde, une autre fois, de faire une pareille chose. »

Étant de retour à la maison, je mandai cette aventure à M. de Voltaire avec toutes ses circonstances, afin qu'il prît ses précautions si elle avait des suites. Comme M. d'Argenson était son ami, je crois qu'il aura étouffé cette affaire ou lui aura fait prendre une autre tournure, n'en ayant point ouï parler depuis, et M. de Voltaire ne m'en ayant rien marqué dans les lettres que j'ai reçues de lui par après.

Voltaire, s'entendant dire, *même par le roi*, à la veille de son départ pour la cour de Berlin, « que ce serait un fou de moins dans son royaume, » c'était bien ce qui pouvait faire entrer le plus la rage dans son cœur et ce qui pouvait le plus exciter sa fureur. Comme on l'a vu, il n'a pu modérer, lui pourtant si adroit, ni sa rage ni sa fureur; il lui fallut donner à l'une et à l'autre un libre cours; l'affront avait été trop cruel, il appelait une vengeance. Sur qui va-t-elle tomber?

Sur la favorite, d'autres diraient sur la concubine du roi, soupçonnée par Voltaire, cet autre roi de l'époque, d'avoir soufflé à son royal amant la sanglante et outrageante apostrophe tombée comme un coup de tonnerre sur la poitrine de Voltaire.

Écrire à cette favorite une lettre terrible où la colère brisait toute espèce de frein, c'était à la rigueur un droit pour le grand homme insulté; mais la faire signer par un autre pour détourner le soupçon de dessus lui-même, c'était plus que de la hardiesse, c'était de l'audace, pour nous exprimer modestement.

Quelle raison peut donc excuser Voltaire d'avoir eu recours à un pareil moyen?

Nous n'en trouvons qu'une seule : le roi l'avait traité de fou. Il voulut se venger, mais les forces étaient inégales. Sa fureur en augmenta d'autant et fit explosion. Il ne raisonna plus, et le premier moyen qui se présenta à sa pensée fut celui dont il se servit.

Maintenant que nous nous sommes exprimé assez nettement sur cette action de Voltaire, ne nous sera-t-il

pas permis de dire que l'apostrophe de Louis XV, lancée à la tête d'un homme tel que Voltaire, en présence des courtisans qui l'environnaient, est inqualifiable, et que le roi a usé d'un droit que son titre ne lui donnait pas? Telle est notre opinion et nous la disons.

Maintenant, pour finir, exprimons un regret. Quel malheur que l'auteur de notre manuscrit, qui a possédé la lettre écrite à la Pompadour de la main même de Voltaire, n'ait pas au moins conservé, à défaut de l'original, une copie de cette fameuse lettre qui, selon toutes les probabilités, aura été détruite par M. d'Argenson dans l'intérêt même de Voltaire, dont il était l'admirateur et l'ami ! H.

MADAME DENIS, LE MARQUIS DE CARACCIOLI[1]

ET LE SERVITEUR MORALISTE

Nous n'aimons pas à discourir sur le scandale, et comme *il y en a beaucoup* dans ce qui suit, le lecteur ne désapprouvera pas notre laconisme. Dans un autre endroit de ce livre, et à la suite d'un récit de même nature, nous avons écrit que « nous mettions par nos paroles l'écriteau sur la porte. » Nous renouvelons, mais plus positivement encore, notre avertissement. H.

M. de Voltaire, en partant pour la Prusse, me laissa à Paris pour avoir soin de sa maison, et pour veiller à la suite d'un procès qu'il avait; il me dit, en présence de madame Denis, sa nièce, en me donnant les clefs de ses armoires et de sa bibliothèque où étaient renfermés tous ses papiers, qu'il défendait absolument que,

1. Ce marquis de Caraccioli ne descendait nullement de la célèbre famille italienne de ce nom; il était, s'il faut en croire le narrateur, originaire de la Suisse, ainsi qu'on le verra plus loin. — H.

pendant son absence, toute autre personne que moi seul mît les pieds dans son appartement et qu'il ne m'en laissait les clefs que pour lui envoyer, en cas qu'il les demandât, les papiers dont il aurait besoin suivant qu'il me les désignerait, et la note qu'il en ferait; que si sa nièce désirait ou me demandait un livre de sa bibliothèque de le lui donner, mais de n'en pas donner un second qu'elle n'eût rendu le premier. Par mes soins, M. de Voltaire s'était raccommodé avec sa nièce depuis la mort de madame du Châtelet [1], et elle était venue occuper tout le rez-de-chaussée de la maison où logeait son oncle, rue Traversière, quartier du Palais-Royal. Cette dame, malgré le service que je lui avais rendu, ne me souffrait pas, parce que M. de Voltaire paraissait avoir plus de confiance en moi qu'en elle, quoique, pour la gagner, elle eût renvoyé ou fait semblant de renvoyer M. Greff, musicien allemand, son bon ami, qui était d'une stature colossale, et que M. de Voltaire ne pouvait souffrir. Quelque temps après, pour se consoler de cette perte, elle eut occasion de voir M. le marquis de Caraccioli, noble genevois, qui était venu voir M. de Voltaire, quelques jours avant son départ pour la Prusse; elle était pour lors avec son oncle, et comme la visite

1. Arrivée à Lunéville en 1749.—H.

du marquis fut longue, elle l'arrêta à souper. Le marquis, jeune et vif, courait après les gens d'esprit, et trouvant sa conversation amusante, il venait la voir souvent. M. de Voltaire étant parti, les visites du marquis devinrent plus fréquentes. Madame Denis, qui avait ses vues, eut bientôt gagné sa confiance, et il venait souper régulièrement tous les soirs chez elle, tête à tête; mais, par la suite, ils admirent quelques autres personnes à leur souper, et ce M. Greff reparut sur la scène. Madame Denis qui n'était pas riche, étant veuve d'un commissaire des guerres de Lille dont le bien retourna aux parents, n'ayant point eu d'enfants avec elle, fut réduite à son douaire et à son mobilier; ses revenus ne suffisant pas pour soutenir pendant longtemps la dépense qu'elle faisait, se trouvant dans un besoin d'argent, elle en demanda à son nouvel ami. M. le marquis de Caraccioli lui donna cent louis, soit à titre de prêt ou soit autrement. Ayant reçu ce renfort de finances, les fêtes recommencèrent de plus belle, et la compagnie devint tous les jours plus nombreuse; madame Denis, dans la joie et les plaisirs, triomphait, et malgré son visage plâtré et recrépi, tout allait à merveille; mais pendant ce calme apparent, il se préparait un orage affreux et qui éclata dans le temps qu'elle s'y attendait le moins.

Un jour qu'elle n'avait que le marquis à souper,

il se plaignit d'un malaise et il se retira de très-bonne heure. Ayant été tourmenté pendant la nuit, il envoya chercher un médecin qui, après lui avoir tâté le pouls et fait quelques questions, lui dit que sa maladie ne serait rien, que c'était des fruits de la guerre (*fructus belli*), que la rose qu'il avait cueillie n'était pas sans épines, et qu'avec le secours de l'*ami des dieux*, il viendrait bientôt à bout de rétablir sa santé. Il ordonna une saignée et des tisanes pour rafraîchir son sang, en attendant qu'on pût le purger et lui donner les drogues nécessaires pour opérer une prompte guérison. Le marquis, qui croyait avoir trouvé la pie au nid, furieux d'être pris pour dupe, courut trouver madame Denis, étant de très-mauvaise humeur. Elle fut très-surprise et étonnée de le voir arriver si matin et dans le moment qu'elle se mettait à sa toilette, lui qui ne venait jamais que le soir; elle était seule avec sa femme de chambre, tous ses gens étant en commission. M. le marquis était entré chez elle sans être annoncé, il avait l'air furieux et déterminé; il commença par lui faire les plus sanglants reproches, en lui disant qu'elle lui avait donné la v..... et qu'elle aurait dû l'avertir qu'elle l'avait. Madame Denis et sa femme de chambre, demi-mortes de peur, pâles, tremblantes, ne répondaient pas un mot; il avait tiré son épée, qu'il avait à la main, et lui disait :

Rends-moi donc mes cent louis, coquine, p....., g..... Il faisait un bruit et un vacarme épouvantables ; il voulait la battre, ou tout au moins briser les meubles et casser les glaces; dans cette entrefaite, par hasard, je vins à passer devant son appartement, et, entendant ce bruit, j'y entrai et fus très-surpris de voir et d'entendre cette scène; je m'approchai de M. le marquis, qui était toujours en fureur, et je le saisis au travers du corps pour l'empêcher de la frapper, ou pour tâcher de le désarmer. Je lui représentai qu'il devait considérer qu'il n'était pas chez lui pour faire un pareil bruit.

« Comment, me dit-il, cette p..... me prend cent louis pour me donner la v..... »

Là-dessus je lui dis :

« Prenez, monsieur le marquis, que vous êtes entré dans un cabaret où on vous a servi une bouteille de mauvais vin; sans crier ni faire assembler le quartier, on la paye et on n'y revient plus.

«—Mordieu, dit-il, mon ami, je crois que tu as raison et que j'ai tort. »

Il remit son épée dans le fourreau, et partit quelques jours après pour retourner dans sa patrie, et ne vint plus redemander son argent. Madame Denis, qu'il avait laissée plus morte que vive, fâchée que j'eusse été témoin de cette scène, malgré que je l'eusse tirée d'un grand

embarras, m'en a toujours, depuis, regardé d'un mauvais œil, et cette aventure, que je n'avais pas cherchée, a été la principale cause qu'elle m'a toujours desservi auprès de M. de Voltaire, et a fait qu'il ne m'a pas appelé auprès de lui, à Berlin, comme il me l'avait promis en partant, par la crainte qu'elle avait de quelque indiscrétion de ma part.

D'après notre début, le lecteur ne s'attend pas à ce que nous cherchions à pallier les faits, et encore moins à les excuser. Heureux si le dégoût que de pareilles mœurs peuvent inspirer fortifie ceux qui ont l'âme et le cœur honnêtes ! Tout ce que nous pourrions dire au lecteur, nous supposons qu'il se l'est dit à lui-même, et ce serait par conséquent inutile.

Ce qu'il n'aura pas manqué de remarquer, comme nous l'avons fait nous-même, ce sont ces paroles du narrateur au marquis de Caraccioli :

« Prenez, monsieur le marquis, que vous êtes entré dans un cabaret et qu'on vous a servi une bouteille de mauvais vin ; sans crier ni faire assembler le quartier, on la paye et on n'y revient plus. »

La morale est, ma foi, très-bonne, et le bon sens du narrateur, convenons-en, ne fut point en défaut. H.

PEINES PERDUES ET INUTILES.

Quelque temps après que M. de Voltaire fut arrivé à Berlin, je reçus une de ses lettres où il me marquait de faire préparer son appartement pour y recevoir M. d'Hamon, chambellan du roi de Prusse [1], qui venait passer quelque temps à Paris, et qu'il avait prié de l'occuper pendant le séjour qu'il y ferait, me recommandant de renfermer avec soin tous ses papiers pour qu'aucun ne s'égare, et de faire auprès de M. d'Hamon comme je ferais à lui-même. Ce monsieur arriva

1. Voltaire, en effet, parle de ce chambellan d'Hamon dans deux lettres adressées à sa nièce, madame Denis, et datées de Berlin, 3 et 12 janvier 1751. Ce chambellan était envoyé en France « pourvu, dit Voltaire, d'un beau traité concernant les toiles de Silésie.»—« On va, dit encore Voltaire, mais dans une autre lettre adressée au comte d'Argental, le voir par curiosité, comme un homme venant de la part de Frédéric le Grand.» Mais nous n'avons pas celle qu'il écrivit à l'auteur de notre manuscrit; il n'a pas jugé à propos de nous la donner. —H.

huit jours après ; je le reçus comme il m'avait été ordonné ; il avait apporté des lettres de M. de Voltaire pour sa nièce, qui était prévenue du jour de son arrivée; elle lui donna à souper, et elle faisait de son mieux pour remplir les intentions de son oncle et amuser le nouvel hôte. Mais M. le ministre, qui était encore un jeune homme que les beautés germaniques avaient peut-être instruit des dangers qu'il allait courir à Paris, était d'un froid glaçant, et elle ne se croyait pas assez jolie pour se flatter de le fixer. M. d'Hamon, se trouvant trop resserré dans le logement de M. de Voltaire, loua un grand appartement près le Palais-Royal, et n'occupa que huit jours celui de M. de Voltaire, au grand regret de sa nièce, qui avait manqué cette conquête.

Cette pièce, qui n'a pas, quant au fond, une grande importance, sert pourtant à faire voir que madame Denis courait passablement après les aventures, ainsi que nous aurons l'occasion de le vérifier plus d'une fois. H.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'ORESTE

TRAVAIL EXCESSIF. — AGITATIONS EXTRÊMES
VOLTAIRE EN DANGER. — IL REVOIT CELLE QU'IL AIME
ET IL EST SAUVÉ.

Tous les détails donnés ici par notre manuscrit sont très-curieux; ils montrent de quelles effrayantes agitations l'âme de Voltaire était susceptible. La tragédie d'*Oreste*, pièce où Voltaire avait refait celle de Crébillon sur le même sujet, est la cause de tous les tourments qu'il a éprouvés. Sa vie fut en danger, et jamais il n'a tenu davantage à ce qu'on ne le sût pas. C'est vraiment une étude intéressante que celle de l'organisation de ce génie, et les pages qu'on va lire viendront, sous ce rapport, se joindre à une infinité d'autres qui, on le conçoit, ont été recueillies avec un soin tout particulier. H.

M. de Voltaire ayant terminé sa tragédie d'*Oreste* en distribua les rôles aux comédiens français pour la représenter. Et en attendant le tour de sa pièce, il fut avec madame du Châtelet passer quelque temps à la cour du roi de Pologne. Vers la fin de l'été, le roi de Pologne vint à Paris pour y voir la

reine, sa fille; M. de Voltaire profita de cette occasion et vint à sa suite pour y voir la première représentation de sa pièce. Il y avait une cabale furieuse contre lui : d'abord ses anciens ennemis, et ensuite tous les partisans de M. de Crébillon qui, jaloux de voir que M. de Voltaire avait été applaudi dans presque toutes les pièces qu'il avait données au théâtre, et dans la croyance qu'il prenait à tâche de faire tomber la gloire que M. de Crébillon s'était acquise avec trois ou quatre de ses pièces, surtout par sa *Zénobie* et son *Catilina*, il leur paraissait que M. de Voltaire, prenant les mêmes traits d'histoire et les mêmes sujets que M. de Crébillon avait traités avec succès, il voulait, en les balançant, essayer de faire tomber ces mêmes pièces par la comparaison qu'on en ferait.

M. de Voltaire n'avait point mis de rôle d'amour dans son *Oreste*. Malgré la cabale, le bruit et le roulement des flots du parterre, la pièce se soutint pendant les quatre premiers actes; mais, au cinquième, mademoiselle Gaussin vint faire un récit qui n'allait pas dans la bouche d'une femme, et la pièce eut peine à être achevée.

M. de Voltaire, qui avait vu cette représentation d'une loge grillée dans laquelle il était, souffrait beaucoup de ce mauvais début et était fort agité; cependant la pièce fut annoncée pour une

seconde représentation. Il me fit dire de l'attendre chez lui; et ayant vu quelques-uns de ses amis, et ayant entendu le bien, le mal qu'on trouvait dans son *Oreste*, et les défauts que les prétendus connaisseurs y trouvaient, il revint chez lui fatigué du voyage et surtout du mauvais succès de cette première représentation. Malgré le mauvais état de sa santé et une grande fièvre qu'il avait, il se mit à faire un nouveau cinquième acte en entier; il changea totalement le récit qui avait occasionné tant de bruit, supprima la femme au récit, et changea quelques vers et tirades dans les autres actes sur lesquels on s'était écrié.

A deux heures, il me remit ce nouveau cinquième acte avec ordre de le mettre au net sans perdre un instant, et ensuite d'en copier les rôles pour les acteurs, ainsi que les autres corrections qu'il avait faites à sa pièce, et qu'aussitôt que j'aurais achevé, de prendre un carrosse et de porter à chacun des acteurs le rôle qui était pour lui, et de les faire éveiller, ce que j'exécutai ponctuellement.

Le lendemain, la salle fut remplie de bonne heure par la foule et l'affluence des spectateurs; ses ennemis s'étaient bien proposés de faire un beau bruit, avec ceux qu'ils avaient gagnés, aux endroits qui les avaient choqués et qu'ils devaient signaler à leurs amis. Ils étaient tous aux aguets et

répétaient entre eux les vers que l'acteur avait débités à la première représentation et qu'il ne prononça pas à cette seconde. Leur surprise fit que les quatre premiers actes furent écoutés assez tranquillement; mais leur étonnement fut sans égal d'entendre un nouveau cinquième acte tout différent, fait aussi à la hâte et débité avec une chaleur et une mémoire comme si les acteurs en avaient fait plusieurs répétitions.

M. de Voltaire regardait son *Oreste* comme une de ses meilleures pièces de théâtre; cependant on ne la donne pas souvent.

Après ces deux représentations, M. de Voltaire voulut profiter du retour du roi de Pologne pour rejoindre madame la marquise du Châtelet, qui était restée à Lunéville, ainsi que ses gens : il n'y eut que moi qui suivis M. de Voltaire à Paris.

M. de Voltaire était malade; sa fièvre continuait toujours, et, malgré toutes les représentations de ses amis, il voulut partir. Étant arrivé à Château-Thierry, sa fièvre augmenta considérablement. Quoique très-faible et très-abattu, il voulut suivre le roi et continuer sa route. Mais étant arrivé à la poste de Châlons, il lui fut impossible d'aller plus loin : il n'avait plus la force de se soutenir ni de parler. Ayant demandé une chambre, je fus obligé de le porter de sa voiture dans son lit; comme il était très-mal, j'envoyai avertir monseigneur l'évêque

de Châlons, ainsi que M. l'intendant, que je savais être de ses amis, de son arrivée et de son état : ces messieurs vinrent le voir sur-le-champ, et voulurent l'un et l'autre le faire transporter chez eux pour le faire soigner et lui donner tous les soins dont il aurait besoin. Mais M. de Voltaire ne voulut jamais quitter la maison de la poste où il était, s'y trouvant bien.

M. l'intendant envoya chercher son médecin : à son arrivée, le docteur voulut d'abord faire saigner M. de Voltaire pour diminuer l'ardeur de sa fièvre, et lui ordonna des remèdes; mais M. de Voltaire ne voulut rien faire de tout ce qu'il lui ordonnait, disant « qu'il était son médecin lui-même et qu'il savait mieux qu'un autre ce qu'il lui fallait. »

Ces messieurs restèrent fort longtemps auprès de lui; voyant qu'ils ne pouvaient le déterminer à prendre ou à faire quelque chose, ils lui offrirent de leurs gens pour m'aider à en avoir soin; je les remerciai en les assurant qu'il aimait à être seul, que j'allais prendre une femme pour lui faire du bouillon et un homme pour les commissions qu'il y aurait à faire, dans le cas que sa maladie fût de longue durée; que je ne le quitterais pas un instant, parce qu'il ne permettrait pas même que les personnes dont je me servirais entrassent dans sa chambre.

Quand ces messieurs furent sortis, comme il n'avait rien pris depuis son départ de Paris, je lui proposai un petit bouillon, et l'ayant fait chauffer je le lui présentai; l'ayant porté à sa bouche, il me le rendit sans l'avoir goûté.

Alors il me dit de ne pas le quitter et de rester auprès de lui pour lui jeter un peu de terre sur le corps quand il serait mort.

La nuit fut des plus mauvaises; il avait une fièvre brûlante accompagnée de transport; quand l'accès fut passé, il était d'une faiblesse et dans un accablement total. Dans la matinée, il eut la visite de M. l'évêque, de M. l'intendant et du médecin; à peine ces messieurs purent-ils tirer une parole de lui. Il ne voulait toujours rien prendre. Quand ils l'eurent quitté, il me fit approcher de lui et me donna sa bourse remplie d'or en me disant : Que s'il venait à mourir, c'était tout le bien qu'il pouvait me faire; que s'il en revenait, je la lui remettrais; qu'il me priait de ne le pas abandonner dans ces moments; je le lui promis, ayant les larmes aux yeux, car je l'aimais et lui étais véritablement attaché.

En arrivant à Châlons, après que je l'eus mis dans son lit, j'écrivis à madame Denis, sa nièce, et à madame la marquise du Châtelet auxquelles je marquais l'état de sa maladie et la situation où il se trouvait. Je lui demandai s'il ne jugeait pas à

propos que j'écrivisse à madame Denis, sa nièce, afin qu'elle vînt pour le soulager. Il était, pour lors, brouillé avec elle, et ne la voyait pas depuis longtemps : il me le défendit absolument. Cependant, je recevais tous les jours de ses lettres, et je l'informais exactement de sa santé par tous les courriers qui partaient pour Paris, ainsi que madame du Châtelet, par ceux qui allaient à Lunéville et à Strasbourg.

Comme il continuait à ne vouloir rien prendre, il devint si faible qu'il n'avait plus aucune contenance.

Enfin, le sixième jour de notre halte, il me dit de faire préparer sa voiture, de faire ses malles, de les faire charger, parce qu'il ne voulait pas mourir à Châlons; que, dans quelque état qu'il fût et qu'il se trouvât le lendemain, au point du jour, s'il était encore en vie, de le mettre en sa voiture et de le conduire à Lunéville. Dès la pointe du jour, ayant exécuté ce qu'il m'avait dit, sa voiture étant prête, ayant payé son logement et ma dépense, les chevaux attelés, je l'enveloppai le mieux qu'il me fut possible et je le portai dans sa voiture et nous partîmes.

Je fus obligé de me mettre à côté de lui pour le soutenir dans sa voiture en passant mon bras devant lui et m'accrocher à la main ou poignée qui était de son côté pour l'empêcher de tomber. Je le

conduisis ainsi de Châlons à Saint-Dizier, sans qu'il proférât une seule parole. Je le voyais si faible que je désespérais de pouvoir le conduire vivant jusqu'à Lunéville.

Étant arrivés à la poste de Saint-Dizier, tandis qu'on relayait, il me demanda où nous étions; le lui ayant dit, ainsi que l'heure qu'il était, il me dit :

« Il est inutile, je n'y arriverai jamais. »

Je lui fis quelques questions auxquelles il ne répondit point et nous continuâmes notre chemin.

Entre Saint-Dizier et Bar-le-Duc nous rencontrâmes le laquais de madame du Châtelet qui venait en poste savoir de ses nouvelles. Cette attention de madame parut lui faire plaisir; ce laquais courut devant la voiture pour faire préparer les chevaux; cela fit que nous arrivâmes à Nancy aux portes fermantes; il renvoya le courrier à Lunéville donner de ses nouvelles et fut descendre à la poste exténué d'inanition et de fatigue.

Je le mis au lit en arrivant et lui fis prendre un bouillon qu'il trouva bon. Comme il ne voulait pas que je le quittasse d'un instant, mourant de faim, n'ayant rien pris de la journée, je fis apporter mon souper dans sa chambre et je me mis à table devant le feu à côté de son lit; comme j'avais grand appétit, je dévorais, avec avidité, les mets qu'on m'avait d'abord présentés : il avait vu

disparaître une entrée et la moitié d'une éclanche; et j'allais toujours le même train :

« Que vous êtes heureux, me dit-il, d'avoir l'estomac bon et de digérer. »

Comme on m'avait servi une demi-douzaine de grives et une douzaine de rouges-gorges ou ortolans du pays, en étant pour lors la saison, je lui demandai s'il voulait en sucer une ; je lui en choisis deux des plus grasses dont il mangea une bonne partie. Après quoi étant remis dans son lit, il me dit d'en faire autant et que le lendemain, quand il ferait jour et qu'il serait éveillé, s'il se portait mieux, que nous partirions pour Lunéville.

Il ne s'éveilla que vers trois heures après-midi, et à cinq heures nous partîmes. Arrivé à Lunéville, il se trouva beaucoup mieux ; et madame la marquise du Châtelet dissipa son chagrin, en lui faisant oublier la mauvaise réussite de son *Oreste*.

REVENUS DE M. DE VOLTAIRE

QUE J'AI REÇUS, POUR LA PLUS GRANDE PARTIE, PENDANT L'ANNÉE 1749, SUIVANT SES CONTRATS ET AUTRES TITRES ET QUITTANCES.

Les renseignements que nous donnons ici sur les revenus de Voltaire à l'âge de quarante-cinq ans ne sont pas inconnus de tout point; mais nous ferons observer que, d'une part, M. Nicolardot a donné une série de chiffres dont le total ne monte qu'à 74,038 livres tandis que le nôtre s'élève à 77,498, différence qui tient à un deuxième contrat sur M. le comte d'Estaing, montant à 3,460 livres, et qui est omis. Nous ajouterons que dans les indications données par M. Nicolardot il parle d'un deuxième contrat sur M. d'Estaing, et qu'il ne parle pas du premier. Ce qui suit les chiffres renferme des renseignements parmi lesquels il s'en trouve qui n'ont pas été publiés. H.

	liv.
Contrats sur la ville.....	14,023
Contrat sur le duc de Richelieu.....	4,000
Contrat sur le duc de Bouillon.....	3,250
Pension par le duc d'Orléans.....	1,200
A reporter.....	22,473

	liv.
Report.....	22,473
Contrat sur le duc de Villars.....	2,100
Contrat sur M. de Lézeau.....	2,300
Contrat sur M. le comte d'Estaing.....	2,000
Contrat sur M. le duc de Guise.....	2,500
Contrat sur le président Dauneuil.....	2,000
Contrat sur M. Fontaine.....	2,600
Contrat sur M. Marchand.....	2,400
Sur la Compagnie des Indes.....	605
Charge d'historiographe de France.....	2,000
Charge de gentilhomme de la chambre du Roi.....	1,620
Contrat sur M. de Guébriant.....	540
Contrat sur M. de Bourdeille.....	1,000
Billets de Loterie royale.....	2,000
Autre contrat sur M. Marchand.....	1,000
Contrats sur les deux sous pour livre...	9,900
Intérêts dans les vivres de l'armée d'Italie.	17,000
Autre contrat sur M. le comte d'Estaing..	3,460
TOTAL.....	77,498

Depuis cette époque, M. de Voltaire a ajouté beaucoup à sa fortune, et vraisemblablement il est mort fort riche.

A la suite de ce renseignement parfaitement détaillé, ce qui le rend très-curieux, nous lisons d'autres renseignements non moins intéressants, et qui, en

quelque sorte, en forment le complément. C'est l'auteur du manuscrit lui-même qui parle.

A sa mort, M. de Voltaire jouissait d'une grande fortune qu'il avait acquise, tant par ses ouvrages, pensions, héritage de son frère aîné, payeur des gages de la chambre des comptes, mais surtout par le placement et emploi de son argent, que ses amis lui faisaient valoir ; en 1734, il avait été intéressé dans les vivres de l'armée d'Italie. Par le dernier décompte, il lui fut payé par MM. Pâris, Monnart-Pâris, Duverney, Pavé et compagnie, pour l'intérêt qu'il y avait et pour solde 600,000 liv. ; M. de Voltaire fit valoir cette somme par des agents de change qui la placèrent, à la grosse, sur vaisseaux à Cadix, à 32 et 33 pour 100 ; ces vaisseaux faisaient le voyage de l'Amérique tous les ans, ainsi que leur retour, et toujours en charge, ce qui doublait le profit. Pendant la guerre de 1757, M. de Voltaire fut assez heureux pour que les Anglais ne prissent qu'un seul vaisseau de tous ceux qu'il avait mis dessus, qui fut le *Saint-Michel*. Pendant plusieurs années que ce commerce dura, ses fonds augmentèrent prodigieusement. A l'établissement des deux premières loteries royales, il prit six cents billets. Quelque temps après, il partit pour Berlin et paraissait vouloir s'y fixer ; le roi de Prusse établissant une

compagnie des Indes à Emdem, M. de Voltaire, soit pour faire sa cour au roi, ou pour quelques autres motifs, retira tous ses fonds de Cadix, et M. Delaleu, son notaire, rue Beaubourg, ayant fondu et vendu ses six cents billets de loteries royales, M. de Voltaire plaça deux millions sur cette nouvelle compagnie des Indes. A son départ de la Prusse, il voulut retirer les fonds qu'il avait mis sur cette compagnie, mais le roi de Prusse ne le voulut pas permettre en lui disant qu'il payerait aussi bien qu'un autre l'intérêt de cet argent. Quelque temps après, cette compagnie étant tombée, le roi de Prusse fit remettre deux millions à M. de Voltaire, avec lesquels il a acheté Ferney. Pendant tout le temps qu'il a resté à Berlin, il avait le logement et la table à la cour, et, en outre, une pension du roi de seize mille livres[1], qui était exactement payée. Ce dernier fait est consigné dans une lettre originale du roi de Prusse à M. de Voltaire, qui se trouve dans leur correspondance, et que j'ai donnée à M. de Beaumarchais, pour la nouvelle édition des œuvres de M. de Voltaire qu'il fait imprimer à Kehl.

I. Voltaire n'énonce pas toujours le même chiffre. Dans une lettre à d'Argental, du 4 mai 1751, il dit 20,000 liv.; dans une lettre au roi de Prusse (année 1752, sans date), il dit cinq mille écus : dans ses mémoires (t. Ier de ses *Œuvres*, p. 340, éd. Lequien), il dit 20,000 liv.—H.

II

A FONTAINEBLEAU

VOYAGE DE FONTAINEBLEAU

Le *Voyage à Fontainebleau*, le *Jeu chez la Reine*, l'*Aventure de voyage* et *les Arrangements*, sont, comme on le verra, quatre pièces inséparables : aussi les avons-nous mises ensemble; leur désunion eût détruit tout l'intérêt qu'elles présentent. Nos réflexions portent, par conséquent, sur ces quatre pièces, et on les trouvera à la suite de la dernière. H.

On était alors au temps du voyage de la cour à Fontainebleau; madame la marquise du Châtelet avait coutume d'y aller; elle avait le tabouret chez la reine, et était de ses parties de jeu; on était au commencement du mois d'octobre 1746. Madame du Châtelet s'y rendit et M. de Voltaire la suivit.

Ils étaient logés tous les deux chez M. le duc de Richelieu; avant de partir de Paris, madame avait amassé tout ce qu'elle avait pu d'argent, et avait mis à sec M. Lacroix, son intendant, qui, la veille de son départ, lui remit quatre cents louis. M. de Voltaire, qui ne jouait pas, avait pris avec lui deux cents louis.

Leurs domestiques, informés de ce voyage, et à qui ils ne donnaient que vingt sous par jour, pour gages et nourriture, sachant que la vie était plus chère à Fontainebleau, voulurent être augmentés; sur le refus qu'on leur fit, d'un commun accord, ils demandèrent leur congé au moment de partir, à la réserve de la femme de chambre, ce qui retarda de quelques heures leur départ.

Madame la marquise du Châtelet prit, sans aucune information, les premiers domestiques qui se présentèrent, et qui, depuis longtemps, étaient sur le pavé. M. de Voltaire n'en avait point; les siens l'avaient aussi quitté, entraînés par l'exemple de ceux de la marquise, et son secrétaire était à l'extrémité. J'avais laissé mon adresse au suisse de l'hôtel pour qu'il m'envoyât les personnes qui demanderaient après moi. M. de Voltaire, qui n'avait personne avec lui pour écrire, se ressouvint de moi, et fit demander au suisse si on savait mon adresse; la lui ayant donnée, il m'envoya chercher; étant content des appointements qu'il me proposa, j'acceptai ses offres, étant, d'ailleurs, bien aise de voir la cour de plus près, ne l'ayant point encore vue depuis que j'étais à Paris; mais je ne pouvais partir pour aller le joindre que dans deux jours, parce que je n'avais point été prévenu, et que dans la nouvelle maison où j'étais entré depuis que j'avais quitté madame du Châtelet, et où je

ne me plaisais pas, il fallait que je rendisse compte des choses dont j'étais chargé, ce qui me fut accordé, et je fus me préparer à rendre compte.

Je partis effectivement pour Fontainebleau le second jour par le coche d'eau; mais ayant manqué le premier coche, je pris le second et n'arrivai à l'hôtel de Richelieu qu'à quatre heures du matin. Tout y était tranquille et dans le plus grand silence; on me montra la chambre que je devais occuper, où je fus attendre le réveil de M. de Voltaire, après avoir mangé un morceau qui se trouva encore par hasard chez le suisse. A neuf heures, j'entendis M. de Voltaire qui appelait; je me présentai; comme il n'avait personne, je lui allumai du feu; il y eut entre nous une scène où je pensai à le quitter pour sa vivacité. Je laisse pour un autre chapitre le sujet qui y donna lieu.

LE JEU CHEZ LA REINE

Il y avait deux jours que madame du Châtelet et M. de Voltaire étaient à Fontainebleau; pendant ces deux jours, le jeu chez la reine avait été assez orageux; cependant la foudre n'avait écrasé personne. Le premier, madame du Châtelet a perdu lestement ses quatre cents louis; rentrée dans son appartement, elle fit partir son housard pour Paris avec des lettres pour son intendant et ses amis, pour se procurer de nouveaux fonds.

En attendant le retour du housard, M. de Voltaire lui remit les deux cents louis d'or qu'il avait, et qui, le second jour, prirent la route des quatre cents autres avec une grande vélocité, non sans quelques représentations de M. de Voltaire, qui était sensible à sa perte.

Le housard, étant de retour, lui remit deux cents louis que son intendant avait négociés à gros intérêts, auxquels mademoiselle du Thil, son amie, en avait joint cent quatre-vingts autres; avec cette

nouvelle somme, madame du Châtelet retourna au jeu. Cela ne fit que paraître et disparaître dans un instant.

Piquée d'un malheur si continuel, elle joua sur sa parole et cava au plus fort, espérant toujours qu'un coup heureux lui ferait rattraper une partie de sa perte ; mais la fortune l'avait abandonnée sans retour : elle perdit quatre-vingt-quatre mille livres avec une intrépidité inconcevable.

Sur la fin du jeu, M. de Voltaire, qui se trouvait près d'elle, effrayé d'une perte aussi considérable, lui dit que les distractions qu'elle avait au jeu l'empêchaient de voir qu'elle jouait avec des fripons. Quoiqu'il lui eût dit ce peu de mots en anglais, ces paroles furent entendues de quelques-uns, et reportées à ceux qu'elles pouvaient intéresser.

Alors madame du Châtelet, qui s'aperçut de quelques mouvements, jugea que ce que venait de dire M. de Voltaire pouvait avoir des suites qu'elle voulait éviter ; ils quittèrent promptement le château et revinrent dans leur appartement où, étant arrivés, ils résolurent de partir sur-le-champ de la cour. L'embarras était de trouver leurs gens ; ils n'avaient avec eux qu'une femme de chambre qui était arrivée du matin et qui n'en avait encore vu aucun. Enfin on trouva le cocher, qui mit les chevaux au carrosse dans lequel on jeta à la hâte

quelques paquets, et ils partirent avant le jour.

Je restai seul, avec ordre de faire les malles et d'y renfermer tout ce qu'ils avaient laissé et de les faire conduire à Valvin, et ensuite y prendre le coche et de ramener le tout à Paris.

AVENTURE DE VOYAGE

J'ignorais alors ce qui avait occasionné un départ si précipité et je me mis à rassembler leurs effets et à faire leurs malles, tandis que leur voiture suivait la grand'route de Paris.

En arrivant à Essonne, une roue de cette voiture vint à se briser vis-à-vis d'un charron qui se mit sur-le-champ à la réparer. Après que l'ouvrage fut achevé, il fut question de payer l'ouvrier. Il se trouva que les maîtres ni leurs gens n'avaient pas un sol; le charron, qui ne les connaissait pas, ne voulait pas les laisser partir qu'il ne fût payé; heureusement que dans ce moment il passa un marquis de leur connaissance qui allait à Fontainebleau dans son cabriolet; il s'était arrêté pour voir cette scène; madame du Châtelet l'ayant reconnu, lui dit en riant l'embarras où elle se trouvait. Ce marquis paya l'ouvrier et donna encore de quoi rafraîchir leurs chevaux et leurs gens,

après quoi chacun de son côté continua son voyage.

Arrivé près de Paris, M. de Voltaire mit pied à terre à Villejuif; il entra dans un cabaret, et ayant demandé de l'encre et du papier, il écrivit à madame la duchesse du Maine, à Sceaux, leur désastreuse aventure en lui demandant un asile chez elle. Il envoya sa lettre[1] par un commissionnaire et attendit la réponse où il était. Son envoyé, étant de retour, lui remit une lettre qui lui apprit que M. Duplessis, officier de madame la duchesse et qui avait toute sa confiance, viendrait le prendre dans son cabriolet, à l'entrée de la nuit, pour le conduire à Sceaux; qu'elle lui avait préparé un appartement écarté dont on avait fermé tous les volets des fenêtres qui prenaient jour sur les cours et jardins.

A l'entrée de la nuit, son conducteur vint le prendre, et M. de Voltaire a resté ignoré pendant plus de deux mois dans cet asile.

1. Cette lettre est restée inconnue; on ne la trouve pas dans la correspondance générale de Voltaire publiée jusqu'à ce jour.—H.

LES ARRANGEMENTS

Madame la marquise du Châtelet, de retour à Paris de son voyage à la cour, et occupée de trouver des ressources pour parer à la perte qu'elle avait faite pendant quatre jours qu'elle avait été à Fontainebleau, se tint renfermée chez elle pendant près de six semaines. Comme elle avait des amies qui avaient voix pour les grâces de la cour, elle obtint par leur entremise d'être de moitié d'un bon pour la nomination d'un fermier général dans le renouvellement des fermes qui avait lieu alors. Elle vendit sa moitié, dont elle reçut partie du prix comptant; elle se réserva sur le surplus quatre mille livres payables tous les ans pendant le reste du bail. Enfin celui qui avait gagné son argent sur sa parole voulut bien se contenter de vingt-quatre mille livres, qui lui furent payées comptant par le fermier général qui avait acheté sa moitié du bon, en déduction des quatre mille livres qu'il devait payer tous les ans.

Son affaire ainsi arrangée, elle chercha à arranger celle de M. de Voltaire, qui ne paraissait point ; les recherches qu'on avait faites pour découvrir sa retraite ayant été vaines, on le croyait en Prusse. Ils ne s'écrivaient point directement : ils étaient instruits de tout ce qui passait par M. d'Argental, leur ami commun, à qui ils adressaient leur lettres, et M. d'Argental adressait leurs réponses à madame la duchesse du Maine, sous enveloppe, qui les leur faisait parvenir par ses gens. Deux mois se passèrent ainsi, sans que M. de Voltaire osât se montrer, ne sortant de son appartement que très-tard et y rentrant avant le jour. Enfin madame du Châtelet, ayant apaisé les personnes qui se croyaient offensées, alle vint elle-même à Sceaux lui annoncer cette nouvelle ; en réjouissance, on donna des fêtes à Sceaux : comédies, opéras, dans lesquels madame du Châtelet joua le rôle d'Issé [1] ; dans

1. C'est à cette occasion que Voltaire fit les vers suivants pour madame du Châtelet :

Être Phébus aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la prose et les vers,
Car à du Maine il remet cet empire ;
Non pour courir autour de l'univers,
Car vivre à Sceaux est le but où j'aspire ;
Non pour tirer des accords de sa lyre,
De plus doux chants font retentir ces lieux ;
Mais seulement pour voir et pour entendre
La belle Issé qui pour lui fut si tendre,
Et qui le fit le plus heureux des dieux.

L'opéra d'*Issé* est de Lamotte-Houdart et la musique

Zélindor, roi des Sylphes, représenté par le vicomte de Chabot, et celui de Fanchon, dans la comédie des *Originaux*, de M. de Voltaire, où madame de Staal, le vicomte de Chabot, le marquis d'Asfeld, et autres seigneurs de cette cour, firent des rôles. Il y eut des divertissements et des ballets qui furent exécutés par des danseurs et danseuses de l'Opéra, entre autres par mademoiselle Guimard, qui était très-jeune alors. Après une huitaine de jours que durèrent ces fêtes, on revint à Paris. Ce fut après ce retour que M. de Voltaire, qui avait été content de mon service dans sa retraite [1], me chargea du détail de sa maison; j'avais gagné sa confiance, ainsi que celle de madame la marquise du Châtelet que j'ai conservée jusqu'à sa mort, comme on le verra dans la suite de ce recueil.

Des quatre pièces qui précèdent, il résulte un éclaircissement historique assez curieux, qui n'est pas sans intérêt et qui jette un jour complet sur un point où les historiens de Voltaire ont été induits en erreur jusqu'à ce jour.

La retraite de Voltaire à Sceaux-du-Maine a toujours été attribuée par eux à la jalousie que Crébillon, protégé par la cour et surtout par la Pompadour, avait fait

de Destouches, devenu surintendant de la musique du roi.—H.

1. A Sceaux-du-Maine.—H.

naître chez Voltaire, et au chagrin profond qu'il avait ressenti de cette préférence de la part de la favorite.

Cette supposition, notre manuscrit l'atteste, n'a aucun fondement. Les paroles dites par Voltaire au jeu de la reine, et dictées par une indignation que nous comprenons, le prouvent péremptoirement. *Des détails circonstanciés*, et donnés par un homme qui approcha de si près Voltaire et madame du Châtelet, ne permettent pas de douter de leur authenticité.

Quant aux quatre-vingt-quatre mille francs perdus par madame du Châtelet au jeu de la reine, nous avons le droit de crier au scandale, et bien haut. Quoi ! c'est dans un asile royal même que de pareilles choses se passent et qu'un pareil exemple est donné ! Comment voulait-on que ce scandale royal ne fût point imité ? Nous ne prétendons pas par là absoudre ceux qui se rendaient dans de tels tripots ; mais une reine qui autorise des exemples de cette nature a-t-elle droit à l'estime des honnêtes gens ?

Aussi voyez, lorsqu'on a mis une fois le pied dans l'ordure, combien il en coûte peu pour s'y enfoncer complétement. Le regret d'avoir perdu quatre-vingt-quatre mille francs au jeu finit par naître chez madame du Châtelet, et elle eut recours à un ignoble moyen pour se récupérer. En effet, que penser d'une marquise, et d'une marquise riche, qui se fait adjuger une charge de fermier général et qui la vend pour regagner l'argent qu'elle a perdu au jeu de la reine ? Avec tout le désir que nous avons de ne pas flétrir une femme

aussi aimable et d'autant de mérite que madame du Châtelet, nous ne pouvons que la blâmer sévèrement, et de la perte de son argent dans un tripot royal, et du moyen employé au même lieu pour le faire rentrer dans sa bourse. H.

III

A SCEAUX-DU-MAINE

DISTRACTION DE M. DE VOLTAIRE

ET TRAIT DE PROBITÉ D'UN PETIT SAVOYARD ATTACHÉ A SON SERVICE

J'étais resté seul à Fontainebleau pour amasser leurs effets. Après avoir fermé leurs malles, je les fis conduire à Valvin, et j'arrivai ensuite avec elles à l'hôtel, à Paris, très-surpris de ne point y trouver M. de Voltaire. J'ignorais pour lors ce qui avait donné lieu à un départ si précipité.

Le lendemain, je reçus un petit billet de M. de Voltaire, qui me marquait de lui amener à Sceaux-du-Maine un petit bureau qui était dans sa salle et qu'il me désignait, dans lequel étaient des papiers, et d'en prendre les clefs, qui étaient dans une petite armoire de sa garde-robe, de mettre ce bureau dans un fiacre, et de ne pas arriver avant onze heures; que je trouverais quelqu'un à la grille du château qui me conduirait où il était; surtout que je ne disse à personne où j'allais ni où il était.

J'exécutai ses ordres à la lettre, et étant arrivé

à l'heure dite, la personne qui m'attendait fit porter le bureau dans l'appartement de M. de Voltaire, et je la suivis.

C'est dans cet appartement où M. de Voltaire et moi avons passé plus de deux mois sans voir le jour ni le soleil par la manière dont on nous avait clos.

Les premiers jours que je me trouvai renfermé dans cette espèce de prison où nous devions être ignorés me furent un dur supplice; je dormais tout le jour ou restais assis sans rien faire, il ne fallait pas qu'on me vît; je ne pouvais sortir qu'à minuit pour aller prendre un repas chez un des suisses du château, que je faisais durer longtemps, ce repas étant le seul que je prenais dans les vingt-quatre heures.

M. de Voltaire descendait chez madame la duchesse quand tout son monde était retiré et mangeait un poulet dans sa ruelle, et était servi par un valet de pied de la duchesse, qui avait sa confiance et qui était dans le secret. M. de Voltaire ne remontait dans son appartement qu'un peu avant le jour.

Lassé de cette vie oisive, je demandai à m'occuper. M. de Voltaire m'envoya à Paris lui chercher plusieurs choses dont il avait besoin, et dont il me donna l'état.

Je passai chez M. Delaleu, son notaire, à qui il

avait écrit, qui me remit un rouleau de louis et environ cent francs d'argent. Je rapportai aussi une provision de bougies, plusieurs paquets de différentes sortes et grandeurs de papier, de l'encre, des plumes, et autres choses dont nous avions besoin.

Aussitôt mon retour, M. de Voltaire se mit à travailler et fit plusieurs petits contes ou romans, tels que *Memnon, Zadig, Babouc* et autres. Il m'occupait à les mettre au net. Cela m'amusait, et je ne trouvais pas le temps si long.

Il m'envoyait souvent à Paris pour des commissions; mais pendant que je les faisais, n'ayant personne auprès de lui pour faire celles dont il avait besoin, il souffrait, et cela lui donnait de l'humeur. Il me dit un jour de lui amener un petit Savoyard pour faire ses commissions, afin que je restasse toujours avec lui; que ce petit Savoyard coucherait dans un petit cabinet qui était à côté de celui que j'occupais, dans lequel il y avait un lit de sangle, et que cet enfant aurait soin de nettoyer ses souliers et sa garde-robe.

Je lui trouvai ce qu'il demandait. C'était un garçon de dix à onze ans dont il fut content. Un jour qu'il l'avait envoyé chercher, chez son cordonnier, des souliers qu'il lui avait demandés, cet enfant les apporta, et les ayant mis dans une petite armoire pratiquée dans le lambris de la chambre

de M. de Voltaire, il arriva que M. de Voltaire, à qui l'argent n'était pas nécessaire dans sa retraite, se trouvant gêné et embarrassé du poids de sa bourse, fut la cacher dans un de ces souliers, et il oublia où il l'avait mise.

Quelques jours après, comme il m'avait envoyé savoir si on n'avait pas reçu des lettres pour lui, il appela ce petit Savoyard et lui dit de prendre ses souliers et d'aller dans le bourg leur faire donner un coup de forme brisée par un cordonnier et de les lui rapporter. Ce petit bonhomme prend les souliers, traverse le jardin et le parc, ayant de la neige à mi-jambes, en balançant ces souliers le long du chemin ; ayant trouvé un cordonnier qui n'était pas encore couché, il entra chez lui ; cet homme, voulant faire entrer la forme dans le premier soulier qu'il prit, trouva de la résistance ; il frappa le soulier sur la table pour en faire sortir ce qui empêchait cette forme d'entrer.

Quel fut son étonnement d'en voir sortir une bourse remplie d'or !

Le petit eut la présence d'esprit de se saisir de la bourse et de dire en pleurant que cela avait été fait exprès pour éprouver sa fidélité. Cependant il fit mettre la forme brisée dans les souliers, paya le cordonnier et revint. En rentrant, il me raconta ce qui venait de lui arriver et qu'il était heureux qu'il se fût aperçu de ce qui avait empêché la

forme d'entrer dans ce soulier ou qu'il ne l'avait pas laissé tomber dans la neige en s'en allant; qu'il était honnête garçon; que si on l'avait fait exprès pour éprouver sa fidélité qu'on avait tort.

Je le louai de sa façon de penser et lui dis que cela n'arriverait plus.

Je rentrai chez M. de Voltaire, à qui je remis sa bourse et lui dis ce qui venait d'arriver à ce petit Savoyard. Il la prit et la jeta sur la table, et me dit d'aller souper. Pour lui, il ne sortait pour y aller que vers les deux heures, et souvent je le retrouvais encore dans sa chambre lorsque je rentrais. Ce jour-là, je revins plus tard. Pendant mon absence, M. de Voltaire avait compté et arrangé son argent sur une table verte qui lui servait pour écrire, et après il partit pour aller chez madame la duchesse, laissant quatre bougies allumées sur cette table et la porte de son appartement ouverte tout de son long.

En entrant dans le corridor, j'aperçus une grande lumière, et, trouvant la porte ouverte tout au large, je fus saisi d'une cruelle frayeur : je craignis qu'il fût arrivé quelque chose à M. de Voltaire.

J'entrai et trouvai tout cet or étalé: je crus qu'il n'était point sorti et qu'il était à sa garde-robe. Après l'avoir cherché dans toutes les chambres et ne l'ayant point trouvé, j'attendis son

retour pour le gronder de son peu de soin et des conséquences qu'il pouvait en résulter pour moi.

Je me mis à compter cet argent. Je trouvai cent quatre-vingt-quatre louis.

Quand M. de Voltaire rentra, je lui remontrai le tort qu'il avait eu de laisser son argent sur cette table, et plus encore d'avoir laissé sa porte ouverte; qu'il était heureux que les domestiques étrangers et autres personnes qui logeaient dans cette aile du château n'eussent pas, en se retirant, aperçu cet appât qu'il leur avait tendu; qu'on n'aurait pas su à qui s'en prendre; que si quelqu'un s'en était aperçu, il était étonnant qu'on n'eût pas tout pris; que j'avais compté son argent; que je n'avais trouvé que cent quatre-vingt-quatre louis : il me dit que c'était son compte.

Là-dessus, je remis cet argent dans sa bourse, et comme il n'en avait pas besoin, je lui dis que j'allais le serrer pour n'avoir pas à craindre pareille chose pour une autre fois; que c'était bien assez de l'avoir échappé deux fois dans le même jour.

Je n'ai remis cet argent à M. de Voltaire qu'après son retour à Paris.

Nous n'avons aucune réflexion à faire sur ce qui précède, si ce n'est qu'il s'agit de détails d'intérieur assez piquants se rapportant à Voltaire, et qu'à ce titre ils peuvent intéresser les lecteurs. H.

L'AUTEUR ET LES DEUX LIBRAIRES

Ce fut pendant cette retraite de Sceaux que M. de Voltaire fit le petit conte de *Memnon*, le roman de *Zadig* et celui de *Babouc*. Ayant fait venir chez lui un imprimeur de Paris, il lui fit voir le roman de *Zadig*, et lui demanda ce qu'il lui ferait payer douze cents exemplaires qu'il voulait faire tirer de ce petit ouvrage. Prault lui ayant dit son prix, M. de Voltaire le trouva trop cher, et lui dit qu'il ne le ferait pas imprimer. Ce libraire, voulant peut-être doubler le tirage, et débiter sa partie avant que de fournir le nombre d'exemplaires convenu avec l'auteur, comme nombre de ses confrères avaient coutume de faire, tomba d'accord pour la moitié du prix qu'il avait d'abord demandé.

M. de Voltaire, l'ayant accepté, convint du format, du caractère et de la qualité du papier qu'il emploierait, le sieur Prault s'obligeant d'ailleurs, après la feuille d'épreuve pour les corrections, de lui envoyer douze cents épreuves de chaque feuille

deux jours après qu'il en aurait fait le tirage, ce qu'il fit assez exactement ; alors M. de Voltaire, partageant par la moitié son manuscrit, donna à Prault la fin de ce roman, qui commençait par la moitié d'un chapitre, lui recommandant de se dépêcher et de commencer son impression par la partie qu'il lui remettait, tandis qu'il allait achever la première partie, où il avait des augmentations et quantité de changements à faire ; M. Prault sortit très-content et fut se mettre à l'ouvrage.

M. de Voltaire, qui voulait faire présent à ses amis de ce petit ouvrage avant qu'il fût connu du public, fit marché, le même jour, avec un autre libraire de Rouen nommé Robert Machuel, qui, pour lors, se trouvait à Paris. Machuel ayant accepté avec joie le marché que M. de Voltaire avait fait avec Prault et aux mêmes conditions, il lui donna le format, le caractère et une feuille de papier de qualité pareille à celle que Prault devait employer, et il lui remit la première partie de ce roman, en lui disant de faire en sorte qu'elle finisse au bas de la page de la dernière feuille, lui recommandant de se dépêcher et de lui faire passer le nombre de feuilles qu'il devait lui fournir à mesure qu'il en aurait fait l'impression, qu'il allait achever ce roman et lui ferait passer le reste aussitôt qu'il l'aurait fini.

Ces deux libraires, qui ignoraient qu'ils impri-

maient le même ouvrage, firent la plus grande diligence, et M. de Voltaire ayant reçu toute son impression, envoya chercher de ces femmes qui brochent pour les libraires et qui, dans quatre jours, lui brochèrent son livre chez lui.

Cependant les imprimeurs, depuis leur impression rendue, venaient ou écrivaient tous les jours pour avoir le reste de l'ouvrage. La réponse était que l'auteur était malade et qu'il n'avait pas encore achevé.

Pendant ce temps, M. de Voltaire avait fait préparer tous ses présents, y avait fait mettre les adresses, et avait traité avec un autre libraire pour le restant de son édition; le jour pris pour la livraison, le matin il fit distribuer ses présents, et toute l'édition partit le même jour.

Quand les imprimeurs de ce roman apprirent que l'ouvrage paraissait, ils vinrent demander leur salaire, qui leur fut payé sur-le-champ aux prix convenus. Par ce moyen, M. de Voltaire, qui avait été trompé plusieurs fois par ses libraires, ne le fut pas cette fois; et ces imprimeurs, dans le cas qu'ils eussent tiré l'ouvrage à un plus grand nombre que celui qui leur avait été demandé, furent obligés d'achever à leurs frais le commencement ou la fin de cet ouvrage, pour pouvoir en tirer parti. Prault ne lui a jamais pardonné ce tour.

Nous ne donnons pas la pièce *l'Auteur et les deux Libraires* comme contenant des détails complétement inconnus, mais nous la donnons cependant comme en renfermant qui le sont. Le *connu* et l'*inconnu* sont donc inséparables. Le lecteur comprendra qu'il ne nous était pas possible de faire le triage et qu'il était infiniment préférable de mettre sous ses yeux le morceau tout entier.

Du reste, l'auteur du manuscrit était au service de Voltaire et avec lui à Sceaux-du-Maine, à l'époque où se passa le fait en question, et nous devons ajouter quelque foi à ce qu'il raconte.

Ainsi, il nous paraît certain que le joli roman de *Zadig*, au sujet duquel Voltaire fut tant attaqué par le libraire Prault, a été divisé en deux parties par Voltaire lui-même; que Prault eut la fin de ce roman *commençant par la moitié d'un chapitre*, et non comme le dit Longchamp, alors secrétaire de Voltaire, par la première moitié de *Zadig*, dont le dernier feuillet *se terminait avec la fin d'un chapitre*. L'autre partie, la première, fut, selon notre manuscrit, remise à Machuel, libraire à Rouen, en lui indiquant à quelle page il devait finir.

De là il résulte que Longchamp et presque tous les biographes et bibliographes ont dit que la première partie de *Zadig* avait été remise à Prault et la deuxième à Machuel, tandis que notre manuscrit dit le contraire. Enfin la version de notre manuscrit donnerait gain de cause à M. Beuchot, qui affirme n'avoir vu aucune édition dont une feuille, comme le raconte Longchamp, se termine avec la fin d'un chapitre.

Nous ajouterons que le roman de *Zadig*, comme on l'a vu précédemment, a été copié à Sceaux-du-Maine par l'auteur même de ce manuscrit, et que les faits relatés dans son récit se sont passés sous ses yeux.

Nous n'attachons, nous l'avouons, que peu d'importance à ces détails, et si nous les rapportons, ce n'est que parce que des bibliographes d'un mérite hors ligne s'en sont occupés. H.

IV

EN LORRAINE

REMÈDE CONTRE L'ENNUI

LE PETIT ET LE GRAND BOURSOUFLÉ

Les premiers jours de leur arrivée à Cirey, madame la marquise du Châtelet et M. de Voltaire se trouvant isolés, surtout au sortir du tourbillon du grand monde, s'ennuyèrent bientôt du tête-à-tête; ils firent savoir leur arrivée aux petits hobereaux du canton, en les invitant à les venir voir et leur faisant dire qu'on tâcherait de les amuser. Bientôt ils virent arriver M. de Saint-Lambert, qu'ils avaient prévenu de leur arrivée. Il fut suivi de madame de Chambonin, qui s'était retirée depuis la mort de son mari dans une petite maison de campagne qu'elle avait à Vassy, près de Bar-sur-Aube. Cette dame avait été autrefois l'amie de madame du Châtelet, ayant été ensemble au couvent. Elle amena avec elle une nièce assez jolie, de quinze à seize ans, qu'elle formait. On avait le bailli de l'endroit et son grand benêt de fils, et quelques campagnards des environs avec

leurs femmes qui venaient de temps en temps leur faire visite.

Madame du Châtelet imagina, pour s'amuser de leurs antiques préjugés et de leurs ridicules, de leur faire jouer la comédie où ils se jouaient eux-mêmes sans s'en douter.

Elle fit composer par M. de Voltaire des farces bouffonnes et comiques, et même des parades dans le goût de celles de *Nicolet*, et elle en distribuait les rôles à ceux pour qui ils avaient été faits et elle les leur faisait apprendre.

Pour cet effet, elle avait fait construire une espèce de petit théâtre dans une des ailes du château.

Elle-même jouait les rôles les plus plaisants et les plus poissards, et pour se divertir et se moquer d'eux, elle leur lâchait des sarcasmes et des paquets qu'ils croyaient de son rôle et qui les faisaient beaucoup rire, et qui n'avaient été ajoutés qu'à leur intention.

Elle employait tous les gens de sa maison, suivant qu'ils étaient propres à ses vues, soit par leur intelligence ou par leur bêtise.

On joua d'abord *le Petit Boursouflé*, parade des plus polissonnes, où un vieux baron, entiché de son ancienne noblesse et autrefois militaire, ne parlait que des campagnes qu'il avait faites; devenu amoureux de Fanchon, jeune paysanne, qui

ne l'aimait pas, dont madame du Châtelet faisait le rôle, et qui ne répondait aux politesses du baron que par le langage d'une Agnès des plus bouchées ou par les grossièretés les plus crues.

Après *le Petit Boursouflé*, on donna *le Grand Boursouflé*, qui ne fut qu'une augmentation du premier, auquel on ajouta quelques scènes à tiroir, suivant le nombre d'acteurs et d'actrices qu'on avait[1].

Ces parades donnèrent lieu à M. de Voltaire de faire sa comédie des *Originaux*, qui, par la suite, y fut représentée (à Cirey) plusieurs fois.

1. On a publié en 1862, chez Plon, imprimeur-libraire, un volume ayant pour titre : *Dernier volume des œuvres de Voltaire, contes, comédie, poésie, lettres*. C'est de la comédie que contient ce volume qu'il est question ici ; seulement les détails qu'on vient de lire n'y sont pas consignés. Rapprochés de cette comédie, qui sans doute a été modifiée par Voltaire, ces détails deviennent à la fois curieux et piquants.—Cette pièce a été représentée au second Théâtre-Français, le 28 janvier 1862. Au lieu du titre de *Mademoiselle Cochonnière*, titre que porte le manuscrit et l'imprimé, elle devait prendre celui de *Cossonnière*, comme étant plus convenable ; mais en définitive, on l'a représentée sous le titre de *Le Comte de Boursoufle*. Dans l'origine, tout autorise à le croire, mademoiselle Cochonnière s'appelait Fanchon, personnage qui, en effet, figure dans la comédie *Les Originaux*. Cette dernière comédie s'est appelée aussi *Monsieur de Cap-Vert*. Dans le manuscrit de celle qui a porté ce dernier titre, le comte Des Aprêts avait nom le comte de Boursoufle, et le chevalier du Hasard celui du chevalier de Biribi.—H.

Tous s'amusaient dans cette solitude, surtout ceux qui étaient dans le secret.

Enfin, après quatre mois de séjour à Cirey, le beau temps étant venu, on résolut d'aller passer la belle saison à la cour du roi de Pologne. On profita des chevaux de M. le marquis du Châtelet, qu'il avait envoyés passer leur quartier d'hiver à sa terre, pour conduire madame la marquise et M. de Voltaire à Commercy où, pour lors, était le roi, qui y resta quelque temps. Il retourna à Lunéville. M. de Voltaire et madame du Châtelet l'y suivirent.

M. de Voltaire s'occupait, à cette époque, d'écrire les campagnes de Louis XV et de ses généraux, tandis que madame du Châtelet jouait la comédie avec les seigneurs qui étaient à cette cour. Ces comédies étaient représentées par madame la marquise du Châtelet, la marquise de Boufflers, le vicomte de Chabot, le comte de Croix et autres personnages. M. de Voltaire, lui, prenait part à cet amusement.

Enfin, on revint à Paris, non sans promettre au roi de revenir passer la campagne prochaine à sa cour, où l'on se proposait encore de plus grands amusements.

Tous ces amusements n'avaient assurément rien de répréhensible; mais nous ferons remarquer que les gens

qui occupent un certain rang dans ce monde aiment assez, de temps à autre, sortir de leurs habitudes et même prendre un langage que le bon goût n'approuve pas toujours. S'il faut en croire notre narrateur, et nous pensons qu'il n'a rien exagéré, madame la marquise du Châtelet affectionnait les rôles de poissardes et d'Agnès, qui lui permettaient d'ajouter à ce qu'ils contenaient déjà, afin d'en augmenter l'effet.

Ce qu'il est permis de regretter, c'est que les parades composées par Voltaire, pour complaire à la marquise, ne nous soient pas parvenues ; elles n'ajouteraient assurément rien à sa gloire, mais il serait curieux de voir ce génie si vaste, pour complaire à celle qui l'avait captivé, descendre jusqu'au genre poissard et aux parades *les plus libres et les plus crues*. Mais madame la marquise, son idole, le demandait, et l'auteur de *Zaïre* trempait sa plume dans l'écritoire de Vadé. H.

VOYAGE A CIREY

Une situation plaisante, qui nous a fait rire et qui fera rire aussi nos lecteurs, nous a engagé à ne pas supprimer ce récit de voyage écrit avec la naïveté habituelle du narrateur. H.

M. de Voltaire et madame du Châtelet étant de retour de leur premier voyage à la cour de Lunéville, où ils s'étaient amusés, n'y ayant point de reine ni de jeu où l'on perdait son argent[1], fuyant Versailles et Paris où ils s'ennuyaient, résolurent d'aller passer l'hiver à Cirey pour y travailler avec plus de tranquillité à différents ouvrages qu'ils avaient projetés.

Après avoir pris les arrangements nécessaires pour leurs affaires et leurs maisons pendant leur absence, ce voyage étant décidé, on se prépara à partir malgré le grand froid qu'il faisait et que la

1. Allusion aux 84,000 fr. perdus par madame du Châtelet à Fontainebleau, au jeu de la reine. (V. p. 109.)—H.

terre fût couverte de neige; ils comptaient y passer le reste de l'hiver.

Madame la marquise avait coutume, dans tous ses voyages, d'emporter avec elle tous ses papiers et quantité de livres, et de charger sa vieille voiture comme un coche de plusieurs malles et paquets; tout était si rempli qu'à peine pouvaient-ils y trouver place pour eux.

On fit venir des chevaux de poste à sept heures du soir; après s'être bien empaquetés tous les deux, ils montèrent en voiture. Je courais devant pour faire préparer des chevaux, afin qu'ils n'attendissent pas. Ils devaient s'arrêter à La Chapelle, château à trois lieues au delà de Nangis, appartenant à M. Chauvelin, où j'avais ordre de leur faire préparer un poulet rôti pour leur souper. Arrivé à la poste avant Nangis, je quittai la voiture et les devançai; il était minuit lorsque j'arrivai à la poste de Nangis.

Ce jour était la fête de la paroisse : les postillons, qui n'attendaient personne à cette heure et par le froid qu'il faisait, étaient allés se divertir dans la ville; il n'en était pas resté un seul à la poste. J'avais beau faire claquer mon fouet, frapper, appeler, personne ne répondait. M'étant enroué à force de crier, je fus entendu d'un voisin, qui se leva et fut les avertir; enfin, après une longue attente, il en vint deux, il les fallait pour la voi-

ture qui aurait dû être arrivée depuis longtemps; je ne savais que penser de ce retard. Je devais leur faire préparer à souper, j'avais encore trois grandes lieues à faire par un chemin de traverse éloigné de la grande route et qui n'était point frayé ni battu.

N'ayant point de postillon pour me conduire, j'étais très-embarrassé, je me fis instruire à plusieurs reprises du chemin qu'il fallait tenir pour y arriver; heureusement, on me donna un grand cheval blanc qui le savait : on me dit que quand je l'aurais mis dans le chemin, qui était à gauche en sortant de la ville, je n'avais qu'à le laisser aller, qu'il me mènerait tout droit à La Chapelle; je fus donc forcé de me confier à la bonne foi de mon guide.

Vers les deux heures, nous arrivâmes à la grille du château; tout était bien fermé, comme on n'attendait personne, un grand silence y régnait. Le concierge, logé dans l'intérieur, ne pouvait m'entendre. Je ne pouvais ni frapper, ni appeler, je ne savais comment faire pour me faire entendre; je tournais à l'entour du château pour voir s'il n'y avait pas quelque autre entrée, menant mon cheval par la bride; enfin, je découvris une petite porte qui avait une sonnette dont je tirai le cordon à plusieurs reprises; à la fin, j'entendis quelqu'un. Un jardinier vint demander qui était là, et ce que

l'on demandait ; le lui ayant dit, il fut avertir le concierge qui vint m'ouvrir ; il fit lever les servantes, faire du feu, couper le cou à la volaille et à la hâte préparer le souper.

Malgré le temps considérable que j'avais mis, tant pour faire ce chemin que pour faire faire tout cela, la voiture n'arrivait pas ; j'en étais inquiet, je craignais qu'il ne leur fût arrivé quelque accident ; enfin, vers les huit heures du matin, on la découvrit qui venait au petit pas et au tour de la roue : elle n'avait pas fait une lieue, depuis la poste où je l'avais quittée pour aller en avant faire préparer leur logement et leur souper, que l'essieu du derrière vint à casser du côté de M. de Voltaire ; madame du Châtelet et sa femme de chambre tombèrent sur lui et l'étouffèrent par leur poids ; il criait comme un désespéré ; enfin, les deux laquais, dont l'un avait été blessé à la tête, par la chute, aidés des postillons, parvinrent à les tirer de la voiture par la portière en les enlevant en l'air par les jambes, après quoi il fut question de relever la voiture, et voir ce qui avait occasionné cette chute ; ils crurent d'abord que c'était l'écrou du bout de l'essieu qui était tombé. Ces quatre hommes n'étant pas assez forts pour cela, un postillon se détacha avec un cheval pour aller chercher du secours dans un village éloigné d'une demi-lieue. En attendant son retour, on avait tiré

les coussins du carrosse, qu'on mit sur la neige, et sur lesquels madame du Châtelet et M. de Voltaire s'étaient assis à côté l'un de l'autre, considérant la lune et les étoiles et mourant de froid.

Le postillon revint avec quatre hommes, des cordes, et un faux essieu. On relève la voiture et on attache cet essieu le mieux possible; on donna douze francs pour leur peine à ces hommes qu'on avait fait relever, après les cordes et l'essieu payés à part; mais ces hommes n'étaient pas contents, et s'en retournèrent en murmurant. La voiture se remit en marche, mais à peine eût-elle fait quelques pas qu'elle retomba, les cordes s'étant cassées et rompues; on courut après ces hommes qui ne voulaient pas revenir; ce ne fut qu'à force de leur promettre qu'ils seraient contents, qu'on les ramena; ils relevèrent donc une seconde fois la voiture, et prirent plus de précautions; mais la crainte que les voyageurs avaient de passer la nuit au bel air, si pareil accident arrivait encore, fit qu'on engagea ces hommes à suivre la voiture jusqu'à Nangis dont on n'était pas éloigné. Enfin, ils y arrivèrent; le maréchal passa le reste de la nuit à raccommoder cet essieu cassé, et quand il eut fini, on mit les chevaux à la voiture et ils partirent pour La Chapelle, encore éloignée de trois lieues.

Mais cette voiture, qui était vieille et surchar-

gée, et qui avait beaucoup souffert de ses chutes, menaçait ruine de toute part. On craignait de nouveaux accidents, et on allait tout doucement. Enfin, ils arrivèrent à bon port; ils trouvèrent un bon feu, dont ils avaient grand besoin, et après avoir soupé, ou pour mieux dire déjeuné, ils furent se reposer d'une nuit aussi fatigante.

Ayant commandé les chevaux de poste pour le lendemain huit heures, ils vinrent à l'heure dite, mais ayant visité la voiture, on vit qu'il était impossible de se remettre en route sans qu'on y fît de nouvelles réparations; on renvoya les chevaux et les postillons, en leur disant qu'on les ferait avertir quand on serait prêt.

On fit venir au château les ouvriers nécessaires, où ils passèrent deux jours pour réparer la voiture; on partit le troisième, et on arriva à Cirey sans essuyer de nouveaux malheurs.

DEUXIÈME VOYAGE A COMMERCY

Cette partie de notre manuscrit est peut-être celle qui excite le plus la curiosité; mais elle en est aussi, et nous nous hâtons de le dire, la plus scabreuse. Nous ne voulons faire aucune réflexion avant que le lecteur ait pu lui-même juger certaines paroles de la marquise, paroles qu'il était inutile de lui signaler : elles sont trop *explicites*, trop *matérielles* pour qu'il s'y méprenne. Nous ne savons si la marquise du Châtelet appelait *cela* de la philosophie, mais nous nous permettrons de répéter ici ce que nous avons dit d'elle ailleurs, que c'était une femme d'un grand savoir et d'une petite morale. Il est fâcheux qu'avec de l'élégance dans les mœurs, du goût, du savoir, de l'esprit, de la grâce, de l'amabilité, une femme qui a réuni tous ces dons, qui a inspiré des sentiments si tendres, si délicats, et un attachement à toute épreuve et sans bornes au plus beau génie de la France, se soit livrée à de pareils écarts. Par moment on l'oublie, et on regrette de ne pouvoir l'oublier toujours. H.

Pendant le voyage que le roi de Pologne fit à Commercy, en 1748, madame la marquise du

Châtelet et M. de Voltaire vinrent passer quelque temps dans cette ville, et furent logés dans une aile du château : madame du Châtelet, au rez-de-chaussée, dans un appartement dont la vue donnait sur la grande cour ; M. de Voltaire dans celui du second, dont la vue donnait sur les jardins.

Madame la marquise de Boufflers, qui avait suivi le roi et qui, depuis la mort de la reine, faisait les honneurs de sa table, tenait aussi le soir la table des étrangers, le roi ne soupant jamais et se retirant de bonne heure pour se coucher. Madame de Boufflers occupait le petit appartement des bains, situé dans les jardins, près de l'orangerie, sur la voûte de laquelle il y avait une communication à cet appartement par les gardes-robes. M. de Saint-Lambert, capitaine dans le régiment des gardes lorraines, dont le prince de Beauvau, frère de la marquise de Boufflers, était colonel, Saint-Lambert, dis-je, était l'ami du frère et de la sœur, comme poëte et homme de lettres. Il était venu à Commercy, malgré la volonté du roi qui ne l'avait pas désigné pour faire partie du voyage, entiché d'un grain de jalousie. Il gardait l'incognito ; il dormait le jour et faisait comme les chauves-souris qui ne volent que la nuit. Il logeait chez le curé, lequel avait une porte dérobée qui, de son presbytère, donnait sous la voûte où l'on resserrait les orangers, dont M. de Saint-Lambert avait la clef

et par laquelle porte on pouvait aller dans ce petit appartement par les gardes-robes sans être vu de personne. Ce passage servait au curé pour aller se promener dans les jardins, pendant la belle saison, et quand les orangers étaient dehors. Le roi avait coutume d'aller tous les soirs fumer sa pipe chez madame la marquise de Boufflers, où il y avait ordinairement concert ou jeu, et se retirait à neuf heures.

M. de Saint-Lambert, lui, ne paraissait à cette petite cour qu'après que le roi était parti ; le signal était une bougie allumée, placée près d'une fenêtre de la garde-robe dont la vue donnait sous cette voûte, et qu'on avait soin de retirer quand le roi était parti.

C'est dans ce petit appartement que les élus et les initiés dans le secret soupaient tous les jours, servis par leurs gens qui allaient prendre le souper aux cuisines du roi, à l'heure où il était ordonné.

Ce fut pendant ce voyage que M. de Saint-Lambert fit connaissance avec madame la marquise du Châtelet. Il venait passer, tous les jours, les après-midi chez elle, en attendant le moment de se rassembler chez madame de Boufflers où, crainte de surprise, un de ses gens faisait toujours la garde à la porte, avertissant ceux qui ne devaient pas être vus, et qui, au besoin, s'esquivaient par les gardes-robes.

Un soir, M. de Voltaire étant descendu de son

appartement avant qu'on l'eût averti pour souper, il entra chez madame la marquise du Châtelet sans être annoncé, parce qu'il trouva la porte de l'appartement ouverte; ayant pénétré jusqu'au fond dudit appartement, il vit ou crut voir madame du Châtelet et M. de Saint-Lambert assis sur un sopha dans une attitude à laquelle il ne s'attendait pas.

Cette double surprise leur ôta, pour un instant, la parole et fit cesser les travaux. La philosophie, ce flambeau de la raison, quitta le sage Memnon; il s'efforça de la rappeler, il fit tout pour s'y cramponner, mais la vivacité, l'impétuosité le dominant, l'emportant, il les apostropha tous les deux, en accompagnant ses reproches des paroles les plus menaçantes.

M. de Saint-Lambert, sans se déconcerter, lui dit de sortir de l'appartement et du château, et de le suivre, qu'il allait lui rendre raison et vider la querelle.

M. de Voltaire, pâle de fureur, remonte chez lui; à peine pouvait-il articuler un mot, tant la colère le suffoquait; m'ayant aperçu, il m'ordonna de lui chercher une chaise de poste à louer ou à vendre, parce qu'il voulait partir sur-le-champ pour Paris.

Étonné d'un départ si prompt, dont je n'avais point entendu parler, ignorant la scène qui y avait

donné lieu, je passai, en toute hâte, chez madame du Châtelet pour le lui annoncer.

Elle me dit que M. de Voltaire s'était mis en colère pour avoir trouvé M. de Saint-Lambert avec elle; qu'il fallait empêcher M. de Voltaire de partir et de faire un éclat; que je me garde bien de faire la commission qu'il m'avait donnée dans sa fureur; qu'il fallait lui laisser jeter son feu et ne pas le laisser sortir; qu'elle saurait bientôt l'apaiser.

Je rentrai chez lui vers deux heures après minuit, et lui dis que je n'avais point trouvé de voiture ni à louer ni à vendre.

Comme il était tard, que ses gens couchaient dans la ville, qu'il n'y avait absolument que moi qui étais resté près de lui, et persistant dans son dessein, il me donna de l'argent, me dit de prendre la poste au point du jour, d'aller à Nancy où je trouverais une voiture, enfin, de faire la plus grande diligence.

Voyant qu'il était toujours dans la même résolution, je fus sur-le-champ en rendre compte à madame du Châtelet qui me demanda s'il était un peu plus tranquille; lui ayant répondu qu'il était toujours fort en colère, que cependant il venait de se coucher, mais que sûrement il ne dormirait pas de la nuit, elle me renvoya, en me disant qu'elle allait monter chez lui pour lui parler.

Dans ce moment, elle était occupée à calmer

M. de Saint-Lambert qui voulait avoir raison de l'insulte que lui avait faite M. de Voltaire.

Elle vint un moment après que je fus rentré; lui ayant ouvert la porte, j'entre chez M. de Voltaire, et je l'annonce.

Je m'étais déshabillé pour qu'il ne soupçonnât pas qu'il y eût de l'intelligence entre moi et madame du Châtelet. Tandis que je leur donnais de la lumière, elle s'approcha du lit de M. de Voltaire, sur lequel elle s'assit, et l'appelant, en anglais, d'un nom d'amitié qu'elle lui avait donné autrefois, elle cherchait à s'excuser.

« —Quoi ! dit-il, vous voulez que je vous croie « après ce que j'ai vu ?

« J'ai épuisé ma santé, ma fortune, j'ai tout « sacrifié pour vous et vous me trompez ! ! !...

« —Non, répondit-elle, je ne vous trompe pas, « et je vous aime toujours !... Mais depuis long- « temps vous vous plaignez que vous êtes malade, « et que vous n'en pouvez plus; j'en suis fâchée; « je ne désire et ne veux point votre mort; au con- « traire, je ménage votre santé. Vous connaissez « mon tempérament[1];.....

« ..... ne vaut-il pas mieux que ce soit un de « vos amis qui vous supplante que d'autres ?

1. Nous n'avons pas cru devoir imprimer ce que ces points ne font que trop deviner. En cela, nous épargnons la mémoire de la marquise.

« —Ah! madame, vous avez toujours raison; « mais puisqu'il faut que les choses soient ainsi, « du moins que je ne les voie pas devant mes « yeux. »

Après une demi-heure ou environ d'entretien, madame le voyant plus tranquille se retira.

Le lendemain, elle engagea M. de Saint-Lambert à se raccommoder avec M. de Voltaire et à lui faire quelques excuses; elle eut de la peine à l'y déterminer. Cependant, après souper, et lorsque le monde se fut retiré, il vint voir M. de Voltaire, sous prétexte de s'informer de sa santé et pour s'excuser de quelques paroles un peu vives qu'il lui avait dites :

M. de Voltaire l'embrassa et lui dit :

« —Mon enfant, j'ai tout oublié, c'est moi qui « ai eu tort; vous êtes dans l'âge heureux où l'on « aime, où l'on plaît; un vieillard, et malade « comme je le suis, n'est plus fait pour les plai- « sirs : les roses sont pour vous et les épines pour « moi. Je ne dois point lutter avec la jeunesse [1]. »

1. Une partie de ces idées se retrouvent dans une charmante épître adressée par Voltaire à Saint-Lambert, en 1749. En effet, nous y lisons les vers suivants :

Saint-Lambert, ce n'est que pour toi
Que ces belles fleurs sont écloses;
C'est ta main qui cueille les roses,
Et les épines sont pour moi.
Ce vieillard chenu qui s'avance,

Le lendemain, ils soupèrent ensemble.

Mais on se gardà bien à l'avenir de laisser la porte ouverte.

Leur amitié a duré jusqu'à la mort de madame la marquise du Châtelet, arrivée à Lunéville le 10 septembre 1749.

Et plus bas, on lit dans notre manuscrit ce qui suit :

Nota. Dans les premiers jours qui suivirent cette scène, M. de Voltaire fit une petite comédie en un acte, où il avait peint ses chagrins et une partie de cette aventure; mais s'étant raccommodé, il l'a brûlée entièrement; il en a seulement conservé quelques pensées dans sa comédie de *Nanine,* faite à Commercy, et qu'il a mises dans la bouche de la marquise d'Olban[1].

Le temps, dont je subis les lois,
Sur ma lyre a glacé mes doigts,
Et des organes de ma voix
Fait trembler la sourde cadence.
Les Grâces dans ces beaux vallons,
Les dieux de l'amoureux délire,
Ceux de la flûte et de la lyre,
T'inspirent tes aimables sons,
Avec toi dansent aux chansons,
Et ne daignent plus me sourire.

H.

1. Mère du comte d'Olban, et protectrice de Nanine.

H.

Eh bien! lecteurs, que vous en semble?

Vous partagez notre avis, n'est-ce pas? Maintenant n'avons-nous pas le droit de dire à Saint-Lambert :

Vous étiez aux côtés d'un homme qui vous honorait de son amitié, de ses conseils, et vous l'avez trompé, outragé! Est-ce donc à dire que quand la passion parle, il faut lui lâcher la bride et la laisser aller là où elle veut aller? Non, cette morale n'est pas celle d'un galant homme, et votre mémoire ne peut qu'en souffrir.

Voltaire était votre ami : vous deviez respecter celle dont la vie était liée à la sienne.

Quant à Voltaire, nous le plaignons; car il aimait sincèrement madame du Châtelet, et cette trahison, comme on le verra, l'a rendu fort malheureux.

On conçoit, du reste, son attachement pour cette femme si séduisante à tant de titres : elle réunissait esprit et savoir profond; elle avait enseigné elle-même la géométrie à son fils. Voltaire trouvait en elle un conseiller parfait; elle embellissait, par sa présence, et sa vie et ses productions; elle aurait dû en être glorieuse, lui vouer son existence; la postérité oublierait peut-être qu'elle avait contracté d'autres liens, et lui aurait peut-être pardonné de les avoir brisés.

Il en est autrement, et nous sommes réduit à regretter que Voltaire n'ait pas eu un entourage plus digne de lui, tout en reconnaissant que madame du Châtelet lui a porté une affection qu'il a trop bien peinte pour ne pas l'avoir sentie et appréciée aussi vivement que son âme et son cœur en ont été capables. H.

LETTRE DE LOUIS XV A STANISLAS

DÉCACHETÉE ET LUE PAR CE DERNIER, DANS SON CABINET, EN PRÉSENCE DE VOLTAIRE

On suivit le roi de Pologne, à son retour à Lunéville. M. de Voltaire travaillait à l'*Histoire de la guerre de* 1747 ou *Siècle et campagnes de Louis XV.* Quand il avait fini quelques chapitres, il en faisait la lecture devant le roi et toute sa cour qui se rassemblait à cette intention. Il venait de finir l'histoire des malheurs de la maison des Stuarts; ce morceau était des plus pathétiques et des plus touchants; ceux du Prétendant [1] firent couler des larmes à toute l'assemblée. Comme il venait de finir cette lecture, on apporta au roi des lettres venant de Paris où on lui marquait que le Prétendant avait été arrêté en sortant de l'Opéra, et qu'on voulait l'obliger et même forcer de sortir de la France, et que ce n'était qu'à cette con-

1. Voyez les chapitres XXIV et XXV du *Précis du siècle de Louis XV*.—H.

dition que l'Angleterre nous donnait la paix.

A cette nouvelle, M. de Voltaire s'écria :

« Voilà une tache à la gloire du roi que toute l'eau de la Seine ne lavera pas. »

Rentré chez lui, il jeta de colère et de dépit son manuscrit et fut très-longtemps sans reprendre son travail. Ce n'est qu'à Berlin qu'il acheva cette histoire.

VERS ATTRIBUÉS A VOLTAIRE

ET QUI, TOUT L'ANNONCE, SONT DE LUI

On vient de voir jusqu'à quel point la lettre que Stanislas venait de recevoir de Louis XV avait excité le courroux de Voltaire; eh bien! nous trouvons dans le même manuscrit, et à propos de l'arrestation du prince Édouard à Paris, pour complaire à l'Angleterre, une pièce de vers d'une certaine étendue et qui est attribuée à Voltaire. Nous n'osons rien affirmer à ce sujet, mais tout nous porte à croire que ces vers sont de lui. On y retrouve sa manière; on y reconnaît cette coupe heureuse et facile qui le distingue toujours. La parole y est vigoureuse, la forme brillante et l'ensemble d'un grand effet.

Voltaire, revenu au calme, aurait-il renoncé à publier cette pièce? C'est un point sur lequel il est difficile de se prononcer. Dans tous les cas, nous avons cru devoir la publier; il serait possible, au moyen de renseignements qui, quant à présent, font défaut, que la lumière se fît. Si elle se fait, nous ne serions nullement surpris, Voltaire ayant dit : « Voilà une tache

à la gloire du roi que toute l'eau de la Seine ne lavera pas, » qu'il eût pris la plume et, sous le coup de la colère, écrit d'un seul jet la pièce que nous donnons ici. H.

Quel est le triste sort des malheureux Français
Réduits à s'affliger dans les bras de la paix !
Plus heureux et plus grands au milieu des alarmes,
Ils répandaient leur sang, mais sans verser de larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos;
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans faiblesses,
N'avoir point à pleurer de honteuses bassesses !
Édouard fugitif a laissé dans nos cœurs
Le désespoir honteux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous servait-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire;
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu, du moins, en accuser le sort.
Mais trahir Édouard lorsque l'on peut combattre!
Immoler à Brunswick le sang de Henri Quatre !
Et de Georges vaincu subir les dures lois.
O Français ! ô Louis ! ô protecteur des rois !
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?
Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre ?
Un roi qui d'un héros se déclare l'appui
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainsi parlaient les rois que célèbre l'histoire ;
Ainsi parlaient tous ceux à qui parlait la gloire.
Eh! qu'auraient-ils pensé, ces monarques fameux,

S'ils avaient pu prévoir qu'un roi plus puissant qu'eux,
Appelant un héros au secours de la France,
Contractant avec lui la plus sainte alliance,
L'exposerait sans force aux plus affreux hasards,
Aux fureurs de la mer, des saisons et de Mars ;
Et qu'ensuite unissant la faiblesse au parjure,
Il oublirait serment, gloire, sang et nature,
Et, servant de Brunswick le système cruel,
Traînerait, enchaîné, ce héros à l'autel !
Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes ?
Et pour avoir la paix, Louis, faut-il des crimes ?
Quoi ! Vaudreuil [1], votre roi vous l'a-t-il ordonné ?
Édouard... êtes-vous d'exempts environné ?
Êtes-vous de Henri ce fils digne de l'être ?
Sans doute à vos malheurs j'ai dû vous reconnaître ;
Mais je vous reconnais bien mieux à ses vertus.
O Louis ! vos sujets de douleur abattus
Respectent Édouard captif et sans couronne :
Il est roi dans les fers ; qu'êtes-vous sur le trône ?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour ;
Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
Belle Agnès, tu n'es plus ; le fier Anglais nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Oublie entre ses bras nos pleurs et nos mépris.
Belle Agnès, tu n'es plus ! ton altière tendresse
Dédaignerait un roi flétri par la faiblesse ;
Tu crois donc réparer les malheurs d'Édouard

1. Major général de l'armée.—H.

En offrant ton amour à ce brave Stuart?
Hélas! pour l'imiter il faut de la noblesse:
En ces lieux tout est vil, et ministre et maîtresse.
Tous disent à Louis qu'il agit en vrai roi,
Du bien de ses sujets qu'il se fait une loi,
Qu'il veut chercher en tout le salut de la France.
Voilà la flatterie et voici la prudence.
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affaiblit par le seul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenait plus fière,
Et ses malheurs plus grands la rendaient plus altière :
Ainsi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche ministre, ignorant ou pervers,
Tu trahis ta patrie et tu la déshonore;
Tu poursuis un héros que l'univers adore.
On dirait que Brunswick t'a transmis ses fureurs,
Que ministre inquiet de ses justes terreurs,
Le seul nom d'Édouard t'épouvante et te gêne.
Mais apprends quel sera le prix de cette haine:
Albion sent enfin qu'Édouard est son roi,
Digne par ses vertus de lui donner la loi.
Elle offre sur le trône asile à ce grand homme,
Trahi, tout à la fois, par la France et par Rome;
Et bientôt les Français tremblants, humiliés,
D'un nouvel Édouard viendront baiser les pieds.
Voilà les tristes fruits d'un olivier funeste
Et de nos vains projets le détestable reste!

NOUVEAU VOYAGE A CIREY

NÉCESSAIRE ET NON PRÉVU

Nous le répétons, le scandale nous répugne et nous attriste. La pièce qui suit en renferme plus, beaucoup plus que nous n'aurions voulu y en trouver. Partout où nous le rencontrons, nous le stigmatisons de toute notre énergie. Ici, la conduite de Saint-Lambert n'est pas celle d'un galant homme, et celle de la marquise est plus que coupable. Quant à M. le marquis, la qualification de niais est celle qui lui convient le mieux. Arrêtons-nous là : il est des choses auxquelles il faut à peine toucher. H.

M. de Voltaire et madame la marquise du Châtelet ayant passé l'automne de l'année 1748 à la cour du roi de Pologne où ils s'étaient amusés, revinrent à Paris; mais à peine y fut-on arrivé que madame du Châtelet y devint rêveuse, inquiète et triste; elle qui ne semblait respirer que le plaisir! Les assiduités de M. de Saint-Lambert auprès d'elle l'avaient mise dans le cas de devenir

mère ; comment cacher son état et ses suites, et surtout à son mari, qui, depuis bien des années, n'habitait plus avec elle ? Dès qu'elle en fut assurée à n'en pouvoir douter, elle prit le parti de retourner au plus vite à Cirey, toujours accompagnée de M. de Voltaire. Madame la marquise avait écrit à son mari de s'y rendre pour arranger quelques affaires de famille, afin de lui procurer des fonds pour faire la campagne prochaine, l'ayant fait employer à l'armée par le ministre de la guerre en qualité de lieutenant général, et décorer du cordon et de la grand'croix militaire. Il arriva à Cirey presque en même temps qu'elle ; sa promptitude fit qu'elle lui témoigna beaucoup d'amitié ; depuis longtemps, il n'y était plus accoutumé. Dans les premiers jours qu'ils étaient à sa terre et qu'ils y étaient seuls, la matinée se passait à parler et à arranger leurs affaires. L'après-dînée, le marquis rendait visite à ses chevaux, à ses fermiers, ou se promenait dans ses jardins, ses forges et ses bois ; le soir, il rendait compte à sa femme de ce qu'il avait fait pendant le jour, et on avait la complaisance de le laisser parler et boire tant qu'il voulait ; sa femme lui souriait quelquefois, et il lui vint en réminiscence qu'il y avait longtemps qu'il n'avait couché avec elle ; il faisait auprès d'elle le galant, le jeune homme ; dans un de ses transports amoureux, il se hasarda de lui deman-

der la permission de jouir de ses droits; après quelques petites façons pour la forme et pour augmenter son envie, on lui accorda sa demande. Il se crut alors au comble de son bonheur; il y parut sur son visage, et encore mieux sur celui de la marquise, qui, pour amuser le marquis et faire durer l'illusion, fit inviter quelques campagnards voisins de sa terre à venir passer quelques jours à son château, tandis que le marquis y était. Il y en vint quelques-uns qui passaient une partie du jour à la chasse avec lui, et on se rassemblait le soir à souper. M. de Saint-Lambert, à qui la marquise avait écrit, y vint aussi. Ce fut alors des fêtes pendant quelques jours, au bout desquels madame la marquise déclara qu'elle se croyait enceinte, et paraissait fâchée d'être encore à son âge dans ce cas. Le marquis, au contraire, se félicitait..... ..... et répandait partout cette nouvelle dont chacun lui faisait compliment. Il séjourna pendant six semaines à son château, au bout desquelles il fut rejoindre son équipage qui l'attendait à Nancy.

Madame la marquise resta encore quelque temps à sa campagne; mais M. de Saint-Lambert ayant été obligé de rejoindre sa compagnie au régiment qui était sur la frontière, elle repartit avec M. de Voltaire pour Paris et y attendre la belle saison pour retourner à la cour du roi de Pologne, comme elle le lui avait promis.

CURIEUSES ET PIQUANTES RÉVÉLATIONS

A PROPOS D'UN CÉLÈBRE POÈME

Aucun ouvrage, peut-être, n'a autant occupé, ni si longtemps, le monde littéraire et même non littéraire, créé plus d'admirateurs et plus d'ennemis à son auteur, que le poëme *la Pucelle d'Orléans*. Tout ce qui s'y rattache est, indépendamment de la célébrité de l'héroïne, d'un intérêt proportionné à l'importance historique et de curiosité de ce fameux poëme.

Admirateurs, détracteurs, dévots, ministres, curieux, spéculateurs, chacun, à son point de vue, s'en est emparé. Mais ce qui confond les ennemis de l'auteur, c'est qu'ils ont, et sans le nommer, publié son ouvrage par spéculation, même avant son achèvement.

Cet ouvrage, commencé, abandonné et repris tant de fois, a eu six éditions de 1755 à 1761. Six éditions contre l'intention de Voltaire! Ce n'est qu'en 1762 qu'il en parut une à Genève, avouée par l'auteur.

Les jugements qu'on a portés jadis et qu'on porte encore de nos jours sur ce point sont, comme on sait, très-divers, et nous ne voulons toucher à aucun. Seulement, nous pouvons dire que le talent immense que

Voltaire y a déployé le soutiendra éternellement, de même que l'ouvrage de Chapelain est éternellement voué au ridicule et à un oubli presque célèbre ; et ces vers de Voltaire, pris dans *la Pucelle* même :

> O Chapelain, toi dont le violon
> De discordante et gothique mémoire,
> Sous un archet maudit par Apollon,
> D'un ton si dur a râclé son histoire,

n'y ont pas peu contribué.

Les détails qui vont suivre seront donc, nous en sommes certain d'avance, lus avec empressement.

On y verra surtout dans quelle circonstance et par qui l'idée de ce poëme fut soufflée à Voltaire.

Les rôles que les personnages, dans ce dont il s'agit, et surtout la marquise du Châtelet, devaient jouer à Cirey auraient été un épisode fort piquant de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, si des circonstances indépendantes de leur volonté n'étaient venues mettre obstacle à leur projet. H.

M. de Voltaire a fait le poëme de *la Pucelle d'Orléans*, en douze chants, en 1744, poëme qu'il a depuis augmenté, soit en coupant en deux les chants déjà faits, soit en y en ajoutant de nouveaux.

Ce poëme doit sa naissance à une plaisanterie que le duc de Richelieu fit dans un souper où il était question de Chapelain, qui avait fait de cette héroïne une sainte, et son histoire en vingt-quatre chants. Il dit à M. de Voltaire qu'il devrait bien

traiter le même sujet sur un ton plus gai et qui ressemblât à celui de leur conversation. La compagnie se joignit au duc et le pria de leur faire quelque chose là-dessus. Il le leur promit, et quelques jours après, le duc de Richelieu donnant à souper à la même compagnie, Voltaire y vint et leur apporta les quatre premiers chants qu'il avait faits à peu près tels qu'on les voit aujourd'hui. Il les leur lut après le souper.

Chacun engagea l'auteur à n'en pas rester là. Il fit d'abord douze chants qui, pendant quelque temps, ne furent connus que de quelques-uns de ses amis.

Il avait résolu, avec madame du Châtelet, de faire imprimer ce poëme secrètement, et Cirey fut choisi pour faire cette opération.

Dans ce premier manuscrit, toutes les personnes que l'auteur avait produites sur la scène y étaient nommées par leur propre nom, ainsi que tous ceux à qui l'histoire faisait allusion, noms que, depuis, l'auteur a presque tous supprimés ou changés.

Pour venir à bout de cette entreprise, un nommé Michel Lambert qui, pour lors, était ouvrier imprimeur chez M. Lemercier, libraire du roi, rue Saint-Jacques, lequel avait leur confiance, leur fournissait les nouveautés, les marrons, les ouvrages défendus, par leur ordre, acheta chez

un fondeur de caractères deux caisses de caractères neufs assortis, dont ils avaient choisi la grandeur pour pouvoir remplir leur projet.

Il était question d'envoyer ces caractères à Cirey, d'y faire construire des formes, des casses et une presse, ou d'en acheter une toute faite à Paris, mais on ne voulait pas être découvert ni que cela fût su.

Lambert devait présider à la casse et être le prote et madame du Châtelet travailler avec lui; M. de Voltaire revoir les épreuves et les corriger. Cet arrangement trouva des difficultés, soit que les ouvriers qui devaient travailler à la casse ou imprimer, et sur lesquels Lambert avait compté, aient craint pour leur liberté en imprimant des choses non permises, ou qu'on ne voulut pas leur donner tout l'argent qu'ils demandaient pour quitter Paris, ils ne partirent pas, et la campagne se passa sans qu'on parlât de faire imprimer. Cependant les caisses de caractères avaient été achetées et apportées chez la marquise du Châtelet, et les tempéraments pris avec le fondeur pour les payer à des termes fixés entre eux. Le temps des payements étant arrivé, le fondeur, ne recevant que des délais et lassé des ces retards, voulait poursuivre en justice réglée; les acheteurs, dont la difficulté de pouvoir faire imprimer correctement l'ouvrage leur en avait fait passer

l'envie, convinrent alors avec le fondeur qu'il reprendrait ses caractères, dont les caisses n'avaient pas été ouvertes, moyennant une somme dont ils étaient convenus ensemble et qui lui fut payée comptant, au moyen de quoi il fit emporter ses caisses, et depuis il n'en fut plus question.

L'auteur, ayant depuis donné au roi de Prusse une copie de son poëme de *la Pucelle*, ce souverain l'emporta avec lui dans sa cassette, laquelle fut prise avec ses équipages à la bataille de Molwitz, gagnée sur lui par le prince Charles de Lorraine. Un nommé Gamont, valet de chambre de ce prince, acheta d'un pandour[1] le manuscrit de ce poëme pour un écu, et le fit imprimer à Bruxelles. Depuis, il en a paru quantité d'éditions plus ou moins entières, remplies de fautes et de lacunes, et que l'auteur a toutes désavouées.

1. Ce mot vient d'un hameau de Hongrie ainsi nommé, et des montagnes qui l'avoisinent. Il se prend dans plusieurs acceptions. Au propre, c'est un soldat faisant partie d'une milice indépendante et qui passsait pour redoutable; au figuré c'est un homme grossier et brutal, et c'est probablement dans ce dernier sens que ce mot est employé ici.—H.

ÉPITRE A MADAME DE BOUFFLERS

Dans aucune édition des poésies de Saint-Lambert, on ne trouve en tête de cette épître le nom de celle à qui elle fut adressée. Notre manuscrit nous l'apprend : c'est à la marquise de Boufflers. Ce manuscrit en renferme une copie qui présente d'assez nombreuses variantes pour que nous les fassions connaître au public, qui, comme nous, ne doutera pas un seul instant de la nature des relations qui existèrent entre Saint-Lambert et la marquise de Boufflers. Si l'on examine cette épître sous le point de vue du talent seul, il est, chacun l'avouera, très-grand, très-digne de remarque. Nous donnons donc les deux pièces en regard l'une de l'autre, et nous les faisons précéder du préambule suivant, copié textuellement dans notre manuscrit même :

Comme dans ce recueil il est beaucoup parlé de M. de Saint-Lambert, homme de beaucoup d'esprit, qui faisait de très-jolis vers et dont il m'est resté deux lettres en vers (ou épîtres) : l'une adressée *à madame la marquise de Boufflers;* l'autre au prince de Beauvau, son colonel, on ne sera pas fâché, je crois, de les trouver ici, quoi-

qu'elles n'aient aucun rapport à M. de Voltaire et à madame du Châtelet[1].

(TEXTE CONNU)

Chloé, ce badinage tendre,
Ces légères faveurs amusent mes désirs ;
Ce sont des fleurs que l'amour sait répandre
Sur le chemin qui nous mène aux plaisirs.
Mais puis-je à les cueillir borner mon espérance ?
Ici, loin des témoins, dans l'ombre et le silence,
Donnons au vrai bonheur ce reste d'un beau jour;
De ces riens enchanteurs n'occupons plus l'Amour,
Chloé, tirons ce dieu des jeux de son enfance.
Les faveurs sont, dis-tu, l'écueil de la constance.

Rappelle-toi ce soir où, sensible à mes vœux,
Tu daignas par un mot dissiper mes alarmes :
Oui, j'aime... Que ce mot embellissait tes charmes !
Qu'il irritait mes transports amoureux !
Déjà tous mes soupirs expiraient sur ta bouche;
Je voulus tout tenter; mais, sans être farouche,
Tu repoussas l'amour égaré dans tes bras :
Je ravis des faveurs et je n'en obtins pas.

1. Nous ne reproduirons pas celle au prince de Beauvau ; elle n'offre qu'une variante insifiante. Dans l'origine au lieu des vers suivants :

Des intrigues de Port-Royal
J'apprends à fond tous les mystères, etc.

(TEXTE DU MANUSCRIT)

Ces regards, ces baisers, ce badinage tendre,
Ces riens charmants amusent mes désirs,
Chloé, ce sont des fleurs que l'amour sait répandre
Sur le chemin qui nous mène aux plaisirs.
La pudeur a trop loin porté sa résistance,
Le dieu qui nous conduit doit régner à son tour.
Chloé, tirons ce dieu des jeux de son enfance,
Je dois pour être heureux tout oser en ce jour.
Mon audace rendra mes succès plus rapides.
Mais, quoi! dans tes regards en vain mes yeux avides
Cherchent, trouvent, puisent l'amour,
En vain tous mes soupirs expirent sur ta bouche;
Timide sans être farouche,
Tu repousses l'amour égaré dans tes bras:
Je ravis des faveurs et je n'en obtiens pas.

On lisait ceux-ci :

Du Vatican, de Port-Royal,
J'entends conter les vieilles guerres, etc.

L'honneur, ce vain fantôme, effrayait ta tendresse ;
Il dissipait des sens l'impétueuse ivresse :
Ennemi de l'amour qu'il ne peut surmonter,
Sans savoir l'obtenir disputant la victoire,
A combattre il borne sa gloire.
Il est toujours vaincu, mais il veut résister;
Tu m'aimes, je t'adore : ah ! garde-toi de croire
Que ce faible tyran puisse nous arrêter.
On le craignait jadis, et les cœurs de nos mères
Ne goûtaient qu'en tremblant le bonheur de sentir.
De ce siècle poli les lois sont moins sévères;
L'Amour à ses côtés n'a plus le Repentir.
Nous rions aujourd'hui de ces prudes sublimes
Qu'effarouche un amant, qui gênent leurs désirs ;
Ah! ces plaisirs si doux dont tu te fais des crimes,
Dès qu'on les a goûtés ne sont que des plaisirs.

Va, ton honneur est d'être belle,
Ton devoir est d'être fidèle,
Tes lois sont dans ton cœur, les amours sont tes dieux.
Jeune Chloé, qu'ils soient tes guides.
Ce prélude voluptueux
Va nous conduire à des liens plus solides.
L'Amour en se jouant fatiguait ta vertu;
Tu sens l'ennui de te défendre :
A l'honneur d'avoir combattu
Hâte-toi d'ajouter le plaisir de te rendre.

L'honneur, ce vain fantôme, effrayant ta tendresse,
De nos sens enflammés vient suspendre l'ivresse ;
Ennemi de l'amour qu'il ne peut surmonter,
Sans savoir l'obtenir, disputant la victoire,
Il semble qu'à combattre il ait borné sa gloire ;
Il est toujours vaincu, mais il veut résister.
Tu m'aimes, je t'adore ; ah ! garde-toi de croire
Que ce faible tyran puisse nous arrêter.
Jadis nos bons aïeux, dupes de leurs chimères,
Rougissaient du plaisir, et les cœurs de nos mères
Ne goûtaient qu'en tremblant le bonheur de sentir.
De ce siècle poli les lois sont moins sévères,
L'Amour à ses côtés n'a plus le Repentir.
Nous rions aujourd'hui de ces prudes sublimes
Qu'effarouche l'amour, qui gênent leurs désirs.
Et ces plaisirs si doux, dont l'honneur fait des crimes,
Dès qu'on les a goûtés ne sont que des plaisirs.

Va, ton honneur est d'être belle,
Ton devoir est d'être fidèle,
Tes lois sont dans ton cœur, les amours sont tes dieux,
Jeune Chloé qu'ils soient tes guides !
Par ces baisers charmants, ces riens délicieux,
Ce prélude voluptueux,
Ils voulaient nous conduire à des biens plus solides.
L'Amour en badinant fatiguait ta vertu,
Il te faisait sentir l'ennui de se défendre,
Tu jouis de l'honneur de l'avoir combattu,
Jouis du plaisir de te rendre.

CURIEUX DÉTAILS

SUR LES DERNIERS MOMENTS DE MADAME DU CHATELET

Témoin oculaire de tout ce qui s'est passé dans la chambre même de madame du Châtelet, l'auteur de notre manuscrit nous raconte tout ce qu'il a vu et entendu, et le tout a le caractère de la vérité. H.

La mort de madame la marquise du Châtelet est arrivée à Lunéville, le 10 septembre 1749, à la suite d'une couche, pour avoir bu de l'orgeat à la glace, ce qui arrêta les évacuations qui l'ont étouffée tout d'un coup. Elle occupait le petit appartement de la reine dans le château, et elle avait reçu pendant le jour grande et nombreuse compagnie.

Vers les neuf heures du soir, les médecins, la trouvant assez bien pour son état, dirent qu'on pouvait la laisser reposer tranquillement. Là-dessus, madame la marquise de Boufflers, qui tenait à la cour la table des étrangers, emmena souper

M. du Châtelet, M. de Voltaire, mademoiselle du Thil, liée d'une intime amitié avec madame du Châtelet, qui l'avait accompagnée dans son voyage de Lorraine, et quelques autres amis communs qui étaient présents.

Après que toute cette compagnie fut sortie de chez elle, M. de Saint-Lambert y entra. Je restai seul avec lui et une femme de chambre. Quelques moments après, M. de Saint-Lambert qui causait avec elle, la voyant abattue et comme ayant envie de dormir, s'éloigna pour la laisser reposer; un demi-quart d'heure après, nous entendons des râlements; nous courûmes à son lit; ses yeux étaient tournés, et elle était sans connaissance. Nous la mîmes sur son séant, croyant qu'elle avait des vapeurs hystériques. Ayant ouï dire qu'en semblable cas on tirait aux femmes les cheveux du toupet, ce qui les faisait revenir à elles, sans succès, M. de Saint-Lambert y mit la main, et nous nous relayions pour lui rendre ce service : mais dans l'instant elle passa dans nos bras. M. de Saint-Lambert envoya la femme de chambre avertir madame de Boufflers que sa maîtresse se trouvait plus mal. Tout le monde se leva de table et accourut, mais il était trop tard et tout était dit.

Ce furent d'abord des cris auxquels succédèrent des pleurs, qui furent suivis d'un morne silence. On emmena le mari : M. de Voltaire et M. de Saint-

Lambert furent les derniers qui se retirèrent.

M. de Voltaire, accablé de douleur, tomba au pied de l'escalier près de la guérite de la sentinelle, et se frappait la tête contre le pavé; son laquais qui le suivait, faisait tous ses efforts pour le relever; M. de Saint-Lambert qui se retirait par le même chemin, aida lui-même à le relever. M. de Voltaire l'ayant aperçu, lui dit en pleurant :

« —Ah ! c'est vous qui l'avez tuée ! »

Et puis, avec un mouvement de fureur :

« —Mordieu ! De quoi vous avisiez-vous de lui « faire un enfant ? »

Tous deux, sans rien dire de plus, prirent chacun de leur côté, et se retirèrent chez eux, accablés de leur douleur.

Nous sommes pour ainsi dire ici en présence d'une tombe, et rien, il nous semble, n'est plus propre à désarmer l'homme le plus sévère. Moraliser devant un cadavre, c'est bien triste, bien douloureux ! Nous nous taisons sur la vie de cette malheureuse femme, et nous nous complaisons à tourner notre vue du côté qui nous ferait oublier ses coupables écarts, celui qui nous montre un savoir si solide, un esprit si orné; celui enfin par où elle eût pu combler toute une vie d'un bonheur complet. H.

LA BAGUE A SECRET

Nous n'avons pas la prétention de donner l'anecdote suivante comme complétement inconnue; mais elle est racontée ici avec des détails, des circonstances que l'on ne connaissait pas; on en sera, du reste, peu surpris, puisque le narrateur a été témoin et acteur dans ce qu'il raconte. H.

Comme j'avais été présent à la mort de madame du Châtelet, madame la marquise de Boufflers me dit en se retirant de voir si madame du Châtelet n'avait pas au doigt une bague entourée de petits brillants; que si elle l'avait de la lui ôter, et que je la garde jusqu'à nouvel ordre, ce que je fis.

Le lendemain, elle me fit appeler, et lui ayant représenté la bague en présence de M. de Saint-Lambert, le chaton de ladite bague étant à secret, elle l'ouvrit et en tira le portrait de M. de Saint-Lambert qu'elle lui remit en ma présence; et ensuite elle me rendit la bague que je remis à M. du Châtelet.

Trois ou quatre jours après, M. de Voltaire se ressouvint que son portrait avait été autrefois enfermé sous le chaton de cette même bague, qu'il croyait y être encore; il me dit de savoir si la première femme de chambre avait encore cette bague, et au cas qu'elle l'eût encore, il me donna le secret de l'ouvrir, d'en ôter son portrait et de le lui rapporter. Je lui dis que j'avais rendu moi-même cette bague à M. le marquis du Châtelet, l'ayant tirée du doigt de madame, immédiatement après sa mort, mais qu'il n'y avait plus de portrait sous le chaton. Il demanda comment je le savais; je lui racontai ingénument les ordres que j'avais reçus de madame la marquise de Boufflers et ce qui avait été fait en conséquence.

Il leva les yeux au ciel et dit :

« Voilà bien les femmes !

« J'en avais ôté Richelieu, Saint-Lambert m'en « a expulsé, un clou chasse l'autre; cela est dans « l'ordre de la nature: chacun son tour. Ainsi « vont les choses de ce monde. »

Ces paroles ont été arrachées à Voltaire par la circonstance même où il se trouvait placé, mais son cœur devait être horriblement gonflé; il aimait réellement madame du Châtelet; cent endroits de ses écrits le prouvent à n'en point douter. Le paya-t-elle de retour? Oui, pendant un certain temps; mais son cœur s'est

singulièrement refroidi plus tard, les preuves en sont dans ses propres paroles. (Voyez la pièce qui a pour titre : *Deuxième Voyage à Commercy*, page 151.)

H.

AUX MÂNES DE MADAME DU CHATELET

PIÈCE DE VERS INÉDITE

Cette charmante pièce de vers est inédite. Elle ne fait pas partie de l'édition de M. Beuchot et nous ne l'avons trouvée imprimée dans aucun recueil.

Eu égard à son mérite littéraire et à la célébrité de la femme qui en est l'objet, elle ne peut que vivement piquer la curiosité publique et donner une certaine importance à notre publication.

Voltaire se retrouve là tout entier. Ces vers sont empreints de cette grâce, née de la fusion du sentiment et de l'esprit, et qui distingue un si grand nombre de ses productions.

Du reste, nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que l'attachement qu'avait Voltaire pour madame du Châtelet l'aveuglait à tel point qu'il lui pardonnait tout, pourvu qu'elle ne le quittât pas.

H.

Un sommeil éternel a donc fermé les yeux
Où brillait la vertu, l'amour et le génie ;
La vérité, l'honneur, la foi, la modestie,

N'ont pu changer du sort l'arrêt impérieux.
Tu meurs, immortelle Émilie,
Ou plutôt ta belle âme, en volant vers les dieux,
A son principe est réunie;
Avec toi la pudeur de la terre bannie
Rentre pour jamais dans les cieux.
Tu meurs, et je survis à ton heure fatale;
Je vois encor le ciel dont tu ne jouis plus.
Hélas! où l'amitié, les talents, les vertus,
Pourront-ils trouver ton égale?
Qui me rendra les jours passés dans la douceur
D'une confiance tranquille,
Où mon âme, à tes goûts docile,
N'avait pour loi que ton humeur;
Où loin des propos de la ville
Et du vain faste de la Cour,
Sans soins, sans brigue et sans entour
L'Arioste et Newton, dans un loisir utile,
Remplaçaient à Cirey la jeunesse et l'amour?
Dans les bras de la paix, au sein de la sagesse,
Oubliant Versailles et Paris,
Les flatteurs et les beaux esprits,
L'orgueil des grands et leur bassesse,
Nous étions seuls, heureux, du moins dans nos écrits.
Pardonne, ombre chère et sacrée,
Si de ton bonheur enivrée,
Mon âme quelquefois secoua ses liens;
Par tes transports vainqueurs des miens
Tu vis ma chaîne resserrée,
Et si, sur nos beaux jours, tissus par le bonheur,

Le caprice a versé l'amertume et l'aigreur,
Du moins, après ta mort, tu seras adorée.
Vois des arts la troupe éplorée
Te suivre en deuil jusqu'au tombeau ;
Vois l'Hymen et l'Amour éteindre leur flambeau ;
Vois le cœur même de l'envie
S'ouvrir aux traits de la pitié ;
Vois ton cercueil baigné des pleurs de l'amitié ;
Vois ton époux, errant et détestant la vie,
Redemander aux dieux sa fidèle moitié
Admise à la céleste troupe,
A la table des dieux où tu bois dans la coupe
Et de Minerve et d'Apollon !
Si ton cœur est sensible à l'éclat d'un grand nom,
Si mes vœux jusqu'à toi peuvent se faire entendre,
Que tu dois t'applaudir d'une amitié si tendre !
Je veux que l'univers, dans mes vers t'admirant,
Te confonde avec Uranie ;
Et si quelque censeur impie
Rit du culte immortel que ma muse te rend,
Pour confondre la calomnie,
J'aurai Saint-Lambert pour garant.

V

EN VOYAGE

était très à l'orage; mais il ne put le retenir. En effet, M. de Voltaire ne fut pas plutôt en route que l'air s'obscurcit; des tourbillons de poussière qui s'élevaient de toutes parts faisaient qu'on ne se voyait pas; l'air était tout en feu, et il faisait des coups de tonnerre affreux. Nous étions à moitié chemin de Châlons à Reims quand cet orage commença; la pluie tomba alors avec une si grande abondance qu'on ne pouvait discerner la chaussée d'avec les fossés qui sont le long des deux côtés de la route. M. de Voltaire, crainte d'être versé et noyé dans sa voiture, fit arrêter au milieu du chemin; toute la campagne n'était guère qu'une nappe d'eau; il regardait attentivement tout ce fracas, et souriait de voir ses gens et les postillons inondés, tandis qu'il était à couvert.

L'orage étant un peu apaisé, nous continuâmes notre chemin, et arrivâmes à l'entrée de la nuit.

M. de Pouilly, qui attendait M. de Voltaire, avait fait préparer un grand souper où il avait invité les amis de M. de Voltaire et quelques dames, qui, tous, se faisaient une fête de voir cet homme célèbre. Le commencement de ce repas fut assez bruyant, chacun y parlant à la fois; les questionneurs n'y attendaient pas la réponse et allaient toujours leur train; pendant cette confusion, M. de Voltaire ne disait mot; enfin, comme on désirait de l'entendre, on fit silence. M. de Pouilly lui

ayant parlé de l'orage qu'il avait fait et du mauvais temps qu'il avait essuyé, alors M. de Voltaire prit la parole : comme il avait examiné et considéré les différents effets de cet orage, il en fit une description si pathétique et si terrible que, pendant tout le temps qu'il parla, tous les auditeurs, le col tendu, la bouche ouverte, l'écoutaient avec la plus grande attention, sans oser faire aucun geste ni se remuer, de crainte de l'interrompre ou de perdre de son discours; tous les spectateurs, au récit qu'il en fit, frémissaient et croyaient à tous moments voir la foudre leur tomber sur le corps; enfin la compagnie, qui avait été si bruyante d'abord, ne disait plus mot, et quand elle fut retirée, M. de Pouilly lui dit que jamais récit ne lui avait causé plus de terreur et en même temps fait plus de plaisir.

M. de Voltaire resta encore le lendemain chez lui, mais on eut moins de monde. Enfin il revint à Paris, où il vit représenter sa pièce, qui eut un grand succès, mais qui essuya bien des critiques. Il profita de quelques-unes pour y faire quelques changements, qui parurent dans les représentations suivantes, et, après un court séjour à Paris, il revint à la cour de Lunéville rejoindre madame la marquise du Châtelet.

Nous n'avons point à nous arrêter à ce récit de voyage,

à moins que ce ne soit pour dire, comme nos lecteurs le diront eux-mêmes, que Voltaire ne savait pas seulement improviser dans son cabinet, mais que, quand il le voulait, ce talent, même en société, était à sa disposition. H.

VOYAGE INCOGNITO DÉCOUVERT

Ce fut pendant le premier voyage que madame du Châtelet et M. de Voltaire firent à Cirey, qu'il prit fantaisie au roi de Prusse de venir les y voir incognito. Ce prince, pendant sa retraite dans la tour de Remusberg, où son père le tenait enfermé, cultivait les sciences. Voltaire, qui avait quitté la France par étourderie de jeune homme, s'était volontairement renfermé avec lui et lui montrait l'art de faire des vers français. Il gagna la confiance et l'amitié de ce prince qui, à quelques petites querelles de parti d'auteurs près, a duré toute leur vie.

Depuis le retour de M. de Voltaire en France, ce prince, étant devenu roi, il s'établit entre eux un commerce de lettres singulières et intéressantes, qui ont été recueillies et dont quelques-unes ont été imprimées.

A la mort de l'empereur Charles VI, la France, voulant ôter l'Empire des mains de la maison

d'Autriche, s'unit avec le roi de Prusse, qui avait quelque prétention sur la Silésie. Tandis que, de concert, ils attaquaient la reine de Hongrie, à qui la France enlevait la Bohême pour la donner à l'électeur de Bavière qu'elle avait fait élire empereur, et que la fortune secondait leurs projets, les armées respectives ayant pris leurs quartiers d'hiver, le roi de Prusse voulut profiter de ce moment pour visiter la partie de ses États qui était le long du Weser et du Rhin ; sa suite étant peu nombreuse, étant bien avec le cabinet de Versailles, il pénétra jusqu'à Strasbourg et descendit dans une fameuse auberge, sur la place d'Armes, lui second sous le nom d'un comte.

Comme il était arrivé de bonne heure, et ne voulait point se montrer au public, il s'enveloppa dans sa redingote et son compagnon de voyage en fit autant. Ils s'en furent à la comédie et se placèrent dans une loge. Pendant la représentation, il fut beaucoup examiné par un officier qui était dans une loge près de la sienne et qui jadis avait servi dans ses troupes. Cet officier, s'étant bien assuré que c'était le roi de Prusse et qu'il ne se trompait pas, fut, sur-le-champ, trouver le gouverneur de la ville, et lui dit que le roi de Prusse était dans la place, qu'il venait de le reconnaître à la comédie, où il était; le gouverneur, aussitôt ordonne une garde d'honneur qu'il fit

placer à la porte de son auberge, et une autre à la porte de la comédie, pour le suivre et l'accompagner à son logement.

A la fin de la pièce, voulant sortir, il s'aperçut qu'il était découvert parce qu'il était suivi de tous les officiers de la garnison, à la tête desquels était le gouverneur. On le conduisit à son auberge. Là, il dit qu'il était venu pour voir Strasbourg, et comment on y jouait la comédie. Le gouverneur l'invita à dîner pour le lendemain, repas auquel se trouvèrent tous les officiers de premiers grades. Le matin, on avait fait mettre toute la garnison sous les armes; il y eut un exercice général, et il y vit les manœuvres françaises; après dîner, il y eut spectacle où les meilleurs acteurs de la troupe s'efforcèrent de bien rendre leurs rôles. Le roi parut content et satisfait. On le reconduisit à son auberge, comme la veille. Il invita tous les officiers à dîner, pour le lendemain, à son auberge, où il se trouvait une salle assez vaste pour contenir tout le monde. Le dîner fut long; les vins ni la bonne chère n'y furent épargnés. A la fin du dîner, le roi fit ses adieux, monta dans sa voiture et repassa le Rhin.

Comme son intention avait été de faire ce voyage incognito, et qu'il avait été découvert, il ne jugea pas à propos d'aller plus loin.

Ce contre-temps priva madame du Châtelet et

M. de Voltaire de posséder pendant quelques jours ce monarque dans leur solitude de Cirey.

Nous n'avons pas cru devoir éloigner ce récit du *Voyage incognito ;* il n'a pas une bien grande importance, mais il fait assez bien connaître et les habitudes et les mœurs de Frédéric ; et puis cette physionomie et celle de Voltaire sont tellement placées l'une à côté de l'autre, ou si l'on veut dans le même cadre, que dans un livre où il est question de l'un, il est rare qu'il ne soit aussi question de l'autre. H.

UN BOUILLON PRIS A L'HOTEL DE LA CLOCHE

Nous n'avons aucun avertissement à donner ni aucune réflexion à faire ici; *un bouillon pris à l'hôtel de la Cloche* est une aventure de voyage qui nous a fait sourire et qui fera sourire aussi le lecteur. H.

Au premier voyage que madame la marquise du Châtelet et M. de Voltaire firent, pour aller à Lunéville, où le roi de Pologne, Stanislas tenait sa cour, ils partirent de Paris à dix heures du soir, et voulaient y aller tout d'une traite, sans s'arrêter en chemin. Étant arrivés à Châlons, madame du Châtelet fit arrêter sa voiture devant l'auberge de *la Cloche*, et voulut prendre un bouillon, tandis qu'on relayait et changeait de poste; je fus le demander à l'hôtesse, qui, ayant su par moi pour qui c'était, vint elle-même un moment après, une serviette sous le bras et une écuelle d'argent sur une assiette qu'elle tenait à la main, le lui présenter.

Les chevaux étant mis à la voiture et prêt à

partir, je fus pour la payer, et je lui demandai ce qu'il lui fallait pour son bouillon.

Elle me dit un louis.

Le trouvant exorbitamment cher, mais, elle, n'en voulant point rabattre, je fus le dire à madame du Châtelet, qui fut de mon sentiment.

Cette hôtesse qui m'avait suivi, s'approchant de la portière, lui dit que c'était une taxe chez elle, quoique lui ayant représenté que pour un écu de viande, je ferais plusieurs bouillons; elle me répliqua que, pour les gens de qualité, un bouillon, un œuf frais, ou à dîner, était le même prix pour ceux qui lui faisaient l'honneur de descendre chez elle.

Madame du Châtelet voulut encore lui faire quelques représentations : alors cette hôtesse élevant la voix dont l'éclat fit approcher la populace toujours trop curieuse, madame du Châtelet me dit de la payer.

Mais elle se proposa bien que, si jamais elle repassait par Châlons, et qu'elle eût besoin d'un bouillon, de ne pas aller le prendre à l'hôtel de *la Cloche*.

UN DÉJEUNER ET DIX HEURES AU JEU

CHEZ L'ÉVÊQUE DE CHALONS.

On revint de Lunéville par la même route qu'on y était allé. Étant arrivés à Châlons au matin, il prit fantaisie à madame du Châtelet d'aller rendre visite avec M. de Voltaire à monseigneur l'évêque, et de prendre son déjeuner et sa tasse de café chez lui, tandis qu'on changerait de chevaux; il était environ huit heures du matin; les chevaux de poste étant arrivés et attelés, il leur prit envie de jouer au cavagnole [1] ou à la co-

1. Ce mot vient de l'italien *cavajola*, nappe, serviette. C'est un jeu de hasard, une sorte de biribi, qui fut fort en honneur à la cour dans le XVIIIe siècle, mais qui est complétement abandonné depuis longtemps. Dans ce jeu, tous les joueurs étaient munis de tableaux et tiraient des boules chacun à leur tour. Voltaire, dans de charmantes stances adressées à S. A. R. la princesse de Suède, Ulrique de Prusse, sœur de Frédéric le Grand, a dit à propos du jeu :

On croit que le jeu console;
Mais l'ennui vient à pas comptés,
A la table d'un cavagnole
S'asseoir entre des majestés. H.

mète[1], qui étaient des jeux à la mode dans ce temps-là. Les postillons pendant cette partie s'impatientant d'attendre, et voyant qu'ils ne partaient pas, leur firent dire qu'ils allaient ramener les chevaux à l'écurie : on leur fit dire qu'ils feraient bien, parce qu'ils ne partiraient qu'après dîner. A deux heures, on attelle de nouveau les chevaux : autre partie de comète qui recommence. Il commençait à pleuvoir, et les postillons faisaient claquer leurs fouets et se désespéraient d'attendre en se morfondant. Après cette seconde partie, madame qui se trouvait en perte, voulait sa revanche pour tâcher de se raccrocher[2]. Une troisième partie recommence. Ce fut alors que les postillons, perdant patience, juraient comme des charretiers embourbés ; et s'il n'avait dépendu que d'eux de ne pas servir la poste, ils auraient abandonné leurs chevaux. Enfin, après avoir attendu toute la journée, exposés au vent et à la pluie, on partit à huit heures du soir. La pluie avait tombé tout le jour avec abondance ; le temps était couvert, et la nuit très-noire ;

1. Le jeu de la comète est un jeu de cartes qui n'est plus en usage de nos jours. On le nommait ainsi parce que l'une des cartes du jeu avait le nom de comète.—H.

2. Nous avons remarqué, comme le lecteur le remarquera lui-même, toute la *crudité* de ce mot ; mais nous n'avons pas cru devoir lui en substituer un autre, prouvant ainsi une fois de plus avec quel soin nous avons respecté le texte de notre manuscrit.—H.

j'étais monté sur un grand cheval blanc, et je courais devant pour faire préparer les chevaux, n'y voyant qu'à peine; mon cheval ayant quitté le milieu de la chaussée tomba les deux pieds de devant dans le fossé qui la bordait; de la secousse je fus désarçonné, et, passant par-dessus sa tête, je fus jeté à terre à quelques pas devant lui, et il vint tomber sur moi à travers corps; ne pouvant me dégager de dessous lui, je fus très-longtemps dans cet état, lui, ne faisant aucun mouvement pour se relever. Enfin la voiture, qui me suivait, venant à passer, et le claquement des fouets des postillons l'ayant réveillé, il se releva et fut rejoindre les camarades qui, étonnés de le voir arriver sans moi, arrêtèrent la voiture pour voir ce qui m'était arrivé. M'étant relevé avec peine, après avoir été débarrassé de ce fardeau, crachant le sang à pleine bouche, je regagnai avec peine la voiture; on me remit en selle, mais ne pouvant me tenir à cheval, on me fit place auprès de la femme de chambre dans la voiture et je revins à Paris souffrant beaucoup de ma chute dont je me ressentis pendant uelque temps.

Voltaire, on le sait, n'avait pas la passion du jeu; mais, on le sait encore, tout ce qui pouvait complaire à la marquise du Châtelet, Voltaire le faisait. Cela s'explique par un seul mot : son attachement et sa complaisance pour elle n'avaient pas de bornes. H.

VI

PIÈCES DIVERSES

PORTRAIT DE M. DE VOLTAIRE

C'est à tort que l'auteur de notre manuscrit donne ce portrait comme étant de Fréron : deux mots vont prouver qu'il fut induit en erreur. Fréron est né en 1719, et le portrait est de 1733 ou 1735, mais plutôt de cette dernière année; au moins tout l'annonce. Or, Fréron n'aurait eu, en 1733, que quatorze ans, et en 1735, que seize ans, et à l'un comme à l'autre de ces deux âges, il n'avait encore rien publié.

D'un autre côté, quelles preuves péremptoires a-t-on qu'il soit du marquis de Charrost? Aucune. Voltaire lui-même, dans une lettre adressée à Thiriot, en doute, et dit que *ce jeune seigneur ne l'a jamais vu.*

Il est d'ailleurs une chose bien digne de remarque, c'est que les plus intrépides, les plus implacables ennemis de Voltaire, Paillet de Warcy et Nicolardot en tête, n'ont pas donné ce portrait *en entier*. Le premier n'en parle que dans une note très-succincte et dans laquelle il nous dit que le marquis de Charrost est un des hommes qui ont *le plus fréquenté Voltaire*, ce qui est controuvé, et nous venons avec Voltaire lui-même, d'en donner la raison. Le deuxième n'en cite que des

membres de phrases décousus et qui ne peuvent donner aucune idée de l'ensemble. Ils ont peut-être trouvé que Voltaire y était trop ménagé? Nous ne disons pas non.

Nous, nous voulons procéder autrement; nous donnons ce portrait tout entier, qu'il soit du marquis de Charrost ou d'un autre, peu importe, nous réservant de dire ce que nous en pensons.

Complétons nos renseignements, en disant qu'il fut inséré autrefois dans quatre recueils différents : *Les Amusements littéraires*, par de la Barre de Beaumarchais, frère utérin de Caron de Beaumarchais; *l'Oracle des nouveaux philosophes*; *Voltairiana*, par Cousin d'Avalon; *Voltaire : recueil de particularités de sa vie et de sa mort*, par le père Harel. Dans ce dernier ouvrage, on ne trouve que la partie de ce portrait relative à la personne de Voltaire, et la première phrase de celle relative à ses ouvrages; et encore cette insertion a subi des modifications dans sa rédaction. Quant aux trois autres insertions, elles ne sont pas identiques entre elles. A quoi cela tient-il? Nous serions presque tenté de croire que chacun a arrangé le texte selon sa manière de voir. H.

Voici ce portrait :

M. de Voltaire est au-dessous de la taille des grands hommes, c'est-à-dire un peu au-dessus de la médiocre (je parle à un naturaliste, ainsi point de chicane sur l'observation); il est maigre, d'un tempérament sec; il a la bile brûlée, le visage

décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelants et malins. Tout le feu que vous trouvez dans ses ouvrages, il l'a dans son action; vif jusqu'à l'étourderie, c'est un ardent qui va et vient, qui vous éblouit et qui petille. Un homme ainsi constitué ne peut manquer d'être valétudinaire : la lame use le fourreau. Gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, sociable sans amis : il sait le monde et l'oublie. Le matin Aristippe, et Diogène le soir. Il aime la grandeur et méprise les grands ; il est aisé avec eux, contraint avec ses égaux. Il commence par la politesse, continue par la froideur, finit par le dégoût. Il aime la cour et s'y ennuie. Sensible sans attachement, voluptueux sans passion, il ne tient à rien par choix et tient à tout par inconstance. Raisonnant sans principes, sa raison a ses accès comme la folie des autres; l'esprit droit, le cœur injuste, il pense tout et se moque de tout; libertin sans tempérament, il sait aussi moraliser sans mœurs; vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaille moins pour la réputation que pour l'argent; il en a faim et soif; enfin, il se presse de travailler pour se presser de vivre; il était fait pour jouir, il veut amasser. Voilà l'homme, voici l'auteur :

Né poëte, les vers lui coûtent trop peu; cette facilité lui nuit, il en abuse et ne donne presque

rien d'achevé. Écrivain facile, ingénieux, élégant, après la poésie, son métier serait l'histoire, s'il faisait moins de raisonnements et jamais de parallèles, quoiqu'il en fasse quelquefois d'assez heureux.

M. de Voltaire, dans son dernier ouvrage, a voulu suivre la manière de Bayle [1]; il tâche de le copier en le censurant. On a dit depuis longtemps que pour faire un écrivain sans passion et sans préjugés, il faudrait qu'il n'eût ni religion, ni patrie : sur ce pied-là, M. de Voltaire marche à grands pas vers la perfection : on ne peut d'abord l'accuser d'être partisan de sa nation; on lui trouve, au contraire, un tic approchant de la manie des vieillards : les bonnes gens vantent

1. De quel ouvrage veut-on parler ici? Est-ce du *Traité de métaphysique?* Il a été composé, il est vrai, en 1734, mais il ne fut publié pour la première fois que dans l'édition de Kehl; des *Lettres philosophiques?* Mais non, puisque ce n'était qu'une réimpression (celles publiées en anglais sont de 1728) de celles publiées en français en 1730. Sur quel autre ouvrage de Voltaire alors porter ses suppositions, puisqu'à l'époque de la publication de ce portrait il n'en a composé aucun où il aurait pu imiter Bayle? On le voit, l'auteur de ce portrait qui a fait tant de bruit, et qui est encore l'objet de bien des discussions, a parlé en l'air sur ce point, à moins que le *Traité de métaphysique* lui ait été communiqué en manuscrit, ou qu'une personne très-liée avec Voltaire lui ait rendu compte de ce dernier ouvrage. Cette remarque nous est personnelle, et nous sommes surpris qu'elle ait échappé à nos devanciers.—H.

toujours le passé et sont mécontents du présent. M. de Voltaire est toujours mécontent de son pays, et loue avec excès ce qui est à mille lieues de lui. Pour la religion, on voit bien qu'il est indécis à cet égard. Sans doute, il serait l'homme impartial que l'on cherche sans un petit levain d'antijansénisme un peu marqué dans ses ouvrages.

M. de Voltaire a beaucoup de littérature étrangère et française, et de cette érudition mêlée qui est si fort à la mode aujourd'hui. Politique, physicien, géomètre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiel et incapable d'approfondir; il faut pourtant avoir l'esprit bien délié pour effleurer comme lui toutes les matières. Il a le goût plus délicat que sûr; satirique ingénieux, mauvais critique, il aime les sciences abstraites et l'on ne s'en étonne point. L'imagination est son élément, mais il n'a point d'invention, et l'on s'en étonne. On lui reproche de n'être jamais dans un milieu raisonnable. Tantôt philanthrope et tantôt satirique outré, pour tout dire en un mot, M. de Voltaire veut être un homme extraordinaire et il l'est à coup sûr.

Puis l'auteur du manuscrit a ajouté la note qui suit. H.

Nota.—Cet ancien portrait de M. de Voltaire a

été fait par M. Fréron[1]; ces deux auteurs, qui avaient chacun du mérite dans leur genre, dans le fond de leur cœur se rendaient justice. L'envie de l'un et la jalousie de l'autre ont fait qu'ils se sont déchirés mutuellement tant qu'ils ont vécu. A la fin, Voltaire a écrasé son ennemi. Comme le portrait que Fréron a fait de Voltaire a beaucoup d'analogie avec ce que j'ai pu remarquer en lui, j'ai cru faire plaisir de le mettre à la tête de ce recueil[2] qui, dans son origine, n'était qu'un extrait de quelques aventures de M. de Voltaire et de madame la marquise du Châtelet, du temps que j'étais à leur service, que j'avais amalgamé à mon histoire et que des circonstances m'ont obligé de donner séparément.

Les ennemis passés et présents de Voltaire ont, mais vainement, essayé de ternir une des gloires les plus éclatantes. A quoi donc ont abouti les gros ramassis d'injures vomis par celui-ci et par celui-là? Dans leurs illusions, ils ont cru que c'en était fait de Voltaire! Eh bien! tous ces champions de l'obscurantisme humain, sans qu'ils s'en doutent, ont travaillé à hausser plus qu'il ne l'était déjà le piédestal du plus grand hacheur des préjugés, du fanatisme et de la superstition qui

1. Nous avons prouvé plus haut l'inexactitude de cette assertion.—H.

2. Nous avons cru devoir le placer dans les pièces diverses.—H.

ait jamais existé. Les maladroits!! Mais revenons au portrait.

Toutes ces attaques antithésées, pour la plupart n'ont aucune portée et ne méritent pas une réfutation en règle; ce serait perdre son temps et, disons le mot, ennuyer le lecteur. Qu'y a-t-il en effet dans ce portrait? Un long cliquetis de mots et rien de plus; il n'est devenu curieux que sous un seul rapport, c'est que rien de ce qui y est dit n'a pris consistance, et que la gloire de Voltaire, loin d'en souffrir, s'est affermie avec le temps, ce juge impartial qui met, selon ses œuvres, chacun à sa place. Enfin, nous dirons avec un artiste aussi spirituel par ses légendes que par son crayon :

« Voltaire, troupier fini; ses ennemis sont des infirmes. »

Charmante plaisanterie qui, pour être dite comiquement, n'en a pas moins une portée qui n'échappe pas aux esprits réfléchis. H.

CHACUN SON MÉTIER

Voltaire, en 1751, lors de son séjour en Prusse, avait chargé un juif nommé Herscheld de lui négocier pour trente mille francs de lettres de change. Se méfiant de cet enfant d'Abraham, il se fit donner des diamants pour une valeur égale, mais le rusé fripon ne lui confia que des diamants d'une bien moindre valeur. L'affaire, aussitôt que Voltaire s'aperçut de la fourberie, fut soumise au roi, qui fit rendre justice à Voltaire. Nous ne rapportons sommairement cette aventure connue, que parce que l'on pourrait supposer qu'elle fait double emploi avec la suivante. Mais nous ferons remarquer que la somme dont il s'agit dans notre manuscrit n'est que de dix mille francs, et que les détails ne se ressemblent en aucune façon; que les historiens de Voltaire ne parlent, en fait de juif et de diamants, que de ce qui s'est passé à Berlin seulement, et que par conséquent nous considérons ces deux affaires comme complétement distinctes. Le lecteur en jugera. H.

Pendant le séjour que M. de Voltaire a fait à Berlin, il fut attrapé et trompé cruellement par

un juif marchand bijoutier qui lui vendit des diamants pour une somme de dix mille francs, dont M. de Voltaire lui fit une lettre de change, payable chez M. Delaleu, son notaire, à Paris, rue Beaubourg.

Comme il se connaissait mieux en vers qu'en diamants, il se trouva que quand il fit voir et examiner son emplette par des connaisseurs et d'autres bijoutiers, on lui dit que tous les diamants qu'il avait achetés, estimés à leur juste valeur, valaient tout au plus mille écus. M. de Voltaire, furieux d'avoir été la dupe de cet enfant d'Abraham, le donnait de bon cœur à tous les diables; mais cependant, ne voulant pas perdre son argent, il écrivit sur-le-champ à M. Delaleu, son notaire, de ne pas payer cette lettre de change quand on la lui présenterait, parce qu'on l'avait subtilisé et volé; sa lettre arriva à temps, car le lendemain de sa réception, l'israélite, ayant envoyé la lettre de change à son correspondant, celui-ci vint pour en toucher le montant, et, sur le refus qu'on fit de la payer, il la fit protester et la renvoya à Berlin.

Le juif aussitôt fit un procès à M. de Voltaire pour le forcer à la payer. Le roi de Prusse en fut instruit, et s'amusa pendant quelques jours de l'inquiétude et de l'embarras de M. de Voltaire; mais, ayant fait venir le juif devant lui, et s'étant

fait remettre les diamants qu'il avait vendus, il les fit estimer de nouveau, devant lui, par d'autres juifs, dont l'estimation se rapportait assez à celle qu'avait fait faire M. de Voltaire.

Le roi, voyant qu'il y avait une lésion manifeste, força le juif à reprendre ses diamants, et à rendre la lettre de change qu'il remit à M. de Voltaire, qui en fut quitte pour les frais de ports de lettres, pour aller et revenir; et, après cette aventure, M. de Voltaire ne fut plus tenté d'acheter d'autres bijoux, surtout venant des mains de la *nation choisie*.

LETTRE DU ROI DE PRUSSE A VOLTAIRE

La lettre suivante, et qui est loin d'être sans intérêt, n'a été publiée qu'une seule et unique fois; elle ne se trouve pas ailleurs que dans l'édition de M. Beuchot. Ce motif nous a déterminé, puisque, du reste, elle fait partie de notre manuscrit, à la reproduire ici. Le nombre de personnes qui ne possèdent pas cette édition de M. Beuchot est si considérable, que nous ne pouvons qu'avoir l'approbation de tous en la publiant.

Il y a quelques légères différences entre le texte de notre manuscrit et celui imprimé par M. Beuchot; nous les avons indiquées au moyen de notes. H.

23 août 1750.

J'ai lu la lettre que votre nièce vous a écrite de Paris. L'amitié qu'elle a pour vous lui attire mon estime. Si j'étais madame Denis, je penserais de même, mais, étant ce que je suis, je pense autrement. Je serais au désespoir d'être cause du malheur de mon ennemi. Et comment pourrais-je vouloir l'infortune d'un homme que j'estime, et

qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher? Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que votre translation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader; oui, je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous avoir; mais, vous êtes philosophe, et je le suis de même; qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre que des philosophes faits pour vivre ensemble [1], se donnant cette satisfaction? Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir; je vous aime comme un ami vertueux; quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? Je n'ai point la folle présomption de croire que Berlin vaut Paris; si les richesses, la grandeur, la magnificence font une ville aimable, nous le cédons à Paris; si le bon goût peut être généralement plus répandu, et se trouve plus rassemblé dans quelque endroit du monde, je sais, et j'en conviens, que c'est à Paris; mais vous, ne portez-vous pas ce goût toute part [2] où vous êtes?

1. Après ce dernier mot nous lisons dans l'édition de M. Beuchot: « Réunis par la même étude, par le même goût et par une façon de penser semblable. »—H.

2. L'édition de M. Beuchot porte *partout*.—H.

Nous avons des organes qui nous suffisent pour vous applaudir, et, en fait de sentiments, nous ne le cédons à aucun pays du monde. J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet [1]; après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Quoi! parce que vous vous êtes retiré dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous? Quoi! parce que je suis votre ami, je serai votre tyran? Je vous avoue que je n'entends point cette logique-là; que je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai [2]; vous y serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût, et que vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime. Bonsoir,

FRÉDÉRIC.

1-2. Dans cette même édition, le mot *mais* se trouve après le nom de du Châtelet, et le mot QUE après celui *vivrai*.—H.

ÉPITRE A HORACE

Notre manuscrit contient plusieurs pièces de vers de Voltaire connues aujourd'hui, et parfaitement identiques avec les mêmes pièces imprimées dans les nombreuses éditions de Voltaire que nous possédons; mais l'*Épître à Horace* n'est pas dans le même cas, elle renferme quelques variantes, et c'est pour cette raison que nous la reproduisons *telle qu'elle est*, dans notre manuscrit. Voici comment nous nous expliquons ces différences. L'*Épître à Horace* n'a été publiée qu'en 1771, et à cette époque l'auteur du manuscrit que nous publions n'était plus, depuis longtemps, attaché à Voltaire; il y a donc lieu, et avec raison, de supposer qu'ayant conservé quelques relations avec la maison de Voltaire, il lui aura été donné *une composition primitive* de l'*Épître à Horace*, et c'est, rien n'est plus vraisemblable, cette copie qu'il aura reproduite dans son manuscrit.

Tous les vers de l'*Épître à Horace*, du manuscrit, sont placés en regard de ceux imprimés dans toutes les éditions, de manière à ce que toutes les fois qu'il se trouve une variante, le lecteur puisse y porter les yeux sur-

le-champ et sans être obligé à aucune recherche.

Cette disposition typographique ne nous a pas permis de placer nos notes explicatives et historiques au bas des pages : nous les avons rejetées à la fin de l'épître; on s'y reportera facilement, au moyen des chiffres de renvoi. H.

ÉPITRE A HORACE.

(TEXTE DÉJA IMPRIMÉ.)

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé [1];
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il me répondit par un plat secrétaire [2],
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais connu que de l'abbé Mabli [3].

Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui respiras la mollesse et la grâce,
Qui, facile en tes vers et gai dans tes discours,
Chantas les doux loisirs, les vins et les amours,
Et qui connus si bien cette sagesse aimable,
Que n'eut point de Quinault le rival intraitable [4].

Je suis un peu fâché pour Virgile et pour toi,
Que, tous deux nés Romains, vous flattiez tant un roi.
Mon Frédéric, du moins, né roi très-légitime,
Ne doit point les grandeurs aux bassesses du crime.
Ton maître était un fourbe, un tranquille assassin,
Pour voler son tuteur il lui perça le sein;
Il trahit Cicéron, père de la patrie;
Amant incestueux de sa fille Julie,
De son rival Ovide il proscrivit les vers,
Il fit transir sa muse au milieu des déserts.
Je sais que prudemment ce politique Octave
Payait l'heureux encens d'un plus adroit esclave.
Frédéric exigeait des soins moins complaisants :

ÉPITRE A HORACE.

(TEXTE DU MANUSCRIT.)

Toujours ami des vers, et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé ;
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il m'a répondu par un plat secrétaire
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais *prôné* que *par* l'abbé Mably.

Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui respiras la mollesse et la grâce,
Qui, facile en tes vers et gai dans tes discours,
Chantas *l'oisiveté*, les vins et les amours,
Et qui connus si bien cette sagesse aimable,
Que n'eut point de Quinault le *censeur* intraitable.

Je suis un peu fâché pour Virgile et pour toi,
Que, tous deux nés Romains, vous flattiez tant un roi.
Mon Frédéric, du moins, né roi très-légitime,
Ne doit point *sa grandeur* aux bassesses du crime.
Ton maître était un fourbe, un tranquille assassin ;
Pour voler son tuteur, il lui perça le sein,
Il trahit Cicéron, père de la patrie ;
Amant incestueux de sa fille Julie,
De son rival Ovide il proscrivit les vers,
Et fit transir sa muse au milieu des déserts.
Je sais *qu'avec esprit* ce politique Octave
Recevait les écrits et l'encens d'un esclave.
Frédéric exigeait des soins moins complaisants :

Nous soupions avec lui sans lui donner d'encens ;
De son goût délicat la finesse agréable
Faisait, sans nous géner, les honneurs de sa table.
Nul roi ne fut jamais plus fertile en bons mots
Contre les préjugés, les fripons et les sots.
Maupertuis gâta tout [5] : l'orgueil philosophique
Aigrit de nos beaux jours la douceur pacifique,
Le plaisir s'envola : je partis avec lui [6].

Je cherchai la retraite. On disait que l'ennui
De ce repos trompeur est l'insipide frère.
Oui, la retraite pèse à qui ne sait rien faire ;
Mais l'esprit qui s'occupe y goûte un vrai bonheur.
Tibur était pour toi la cour de l'empereur ;
Tibur, dont tu nous fais l'agréable peinture,
Surpassa les jardins vantés par Épicure.
Je crois Ferney plus beau. Les regards étonnés,
Sur cent vallons fleuris doucement promenés,
De la mer de Genève admirent l'étendue,
Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue,
D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux
Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux.
Là quatre États divers arrêtent ma pensée :
Je vois de ma terrasse à l'équerre tracée
L'indigent Savoyard, utile en ses travaux,
Qui vient couper mes blés pour payer ses impôts,
Des riches Genevois les campagnes brillantes,
Des Bernois valeureux les cités florissantes,
Enfin cette Comté, franche aujourd'hui de nom,
Qu'avec l'or de Louis conquit le grand Bourbon [7]

Nous soupions avec lui sans lui donner d'encens;
De son goût délicat la faiblesse agréable
Faisait, sans nous gêner, les honneurs de sa table.
Nul roi ne fut jamais *si* fertile en bons mots
Contre les préjugés, les fripons et les sots.
Maupertuis gâta tout, l'orgueil philosophique
Aigrit de nos beaux jours la douceur pacifique,
Le plaisir s'envola, je partis avec lui.

Je cherchai la retraite. On disait que l'Ennui,
De ce repos trompeur est l'insipide frère.
Oui, la retraite pèse à qui ne sait rien faire,
Mais l'esprit qui s'occupe y goûte un vrai bonheur.
Tibur *valut* pour toi la cour de l'empereur,
Tibur, dont tu nous fais l'agréable peinture,
Surpassa les jardins vantés par Épicure.
Je crois Ferney plus beau. Les regards étonnés
Sur cent vallons fleuris doucement promenés,
De la mer de Genève admirent l'étendue;
Et les Alpes de loin *se cachant* dans la nue,
D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux
Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux.
Là, quatre États divers arrêtent ma pensée :
Je vois de ma terrasse à l'équerre tracée
L'indigent Savoyard, utile en ses travaux,
Qui vient couper mes blés pour payer ses impôts ;
Des riches Genevois les campagnes *riantes ;*
Des Bernois valeureux les cités florissantes;
Enfin cette Comté, franche aujourd'hui de nom,
Qu'avec l'or de Louis conquit le grand Bourbon;

Et du bord de mon lac à tes rives du Tibre,
Je te dis, mais tout bas : heureux un peuple libre !

Je le suis en secret dans mon obscurité ;
Ma retraite et mon âge ont fait ma sûreté.
D'un pédant d'Annecy j'ai confondu la rage [8] ;
J'ai ri de sa sottise, et, quand mon ermitage
Voyait dans son enceinte arriver à grands flots,
De cent divers pays, les belles, les héros,
Des rimeurs, des savants, des têtes couronnées,
Je laissais du vilain les fureurs acharnées
Hurler d'une voix rauque au bruit de mes plaisirs ;
Mes sages voluptés n'ont point de repentirs :
J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.
Mon séjour est charmant, mais il était sauvage.
Depuis le grand édit [9], inculte, inhabité,
Ignoré des humains dans sa triste beauté,
La nature y mourait : je lui portai la vie,
J'osai ranimer tout. Ma pénible industrie
Rassembla des colons par la misère épars,
J'appelai les métiers, qui précèdent les arts,
Et, pour mieux cimenter mon utile entreprise,
J'unis le protestant avec ma sainte église.

Toi qui vois d'un même œil frère Ignace et Calvin,
Dieu tolérant, Dieu bon, tu bénis mon dessein !
André [10] Ganganelli, ton sage et doux vicaire,
Sait m'approuver en roi, s'il me blâme en saint-père.
L'ignorance en frémit, et Nonotte, hébété,
S'indigne en son taudis de ma félicité.

Et du bord de mon lac à tes rives du Tibre,
Je te dis, mais tout bas : Heureux un peuple libre!

Je le suis en secret dans mon obscurité,
Mon asile et mon âge ont fait ma sûreté.
D'un pédant d'Annecy j'ai confondu la rage,
Je ris de sa sottise : et quand mon ermitage
Voyait dans son enceinte arriver à grands flots,
De cent divers pays, les belles, les héros,
Des rimeurs, des savants, des têtes couronnées,
Je laissais du vilain les fureurs acharnées
Hurler d'une voix rauque au bruit de mes plaisirs;
Mes sages voluptés n'ont point de repentir:
J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.
Mon séjour est charmant, mais il *est bien sauvage;*
Depuis *quatre-vingt-cinq* inculte, inhabité,
Ignoré des humains dans sa triste beauté,
La nature y mourait : je lui *donnai* la vie ;
J'osai ranimer tout, ma pénible industrie
Rassembla des colons par la misère épars;
J'appelai les métiers qui précèdent les arts,
Et, pour mieux cimenter mon *entreprise unique*,
J'unis le protestant avec le *catholique*.

Dieu qui vois d'un même œil *saint* Ignace et Calvin,
Dieu tolérant, Dieu bon, tu bénis mon dessein;
Laurent Ganganelli, ton sage et doux vicaire,
Sait m'approuver en roi, s'il me blâme en saint-père;
L'ignorance en frémit, et Nonotte, hébété,
S'indigne en son taudis de ma félicité.

Ne me demande pas ce que c'est qu'un Nonotte,
Un Ignace, un Calvin, leur cabale bigote,
Un prêtre roi de Rome, un pape, un vice-Dieu,
Qui deux clefs à la main commande au même lieu
Où tu vis le sénat aux genoux de Pompée [11],
Et la terre en tremblant par César usurpée,
Aux Champs Élysiens tu dois en être instruit.
Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
T'ont dit comme tout change, et par quel sort bizarre
Le laurier des Trajans fit place à la tiare ;
Comment ce fou d'Ignace, étrillé dans Paris [12],
Fut mis au rang des saints, même des beaux esprits ;
Comment il en déchut, et par quelle aventure
Nous vint l'abbé Nonotte après l'abbé de Pure [13].
Ce monde, tu le sais, est un mouvant tableau
Tantôt gai, tantôt triste, éternel et nouveau.
L'empire des Romains finit par Augustule,
Aux horreurs de la Fronde a succédé la Bulle,
Tout passe, tout périt, hors ta gloire et ton nom.
C'est là le sort heureux des vrais fils d'Apollon :
Tes vers en tout pays sont cités d'âge en âge.

Hélas! je n'aurai point un pareil avantage.
Notre langue un peu sèche et sans inversions
Peut-elle subjuguer les autres nations?
Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse,
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce?
Est-ce assez, en effet, d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité?
Sur vingt tons différents tu sus monter ta lyre :

Ne me demande *point* ce que c'est qu'un Nonotte,
Un Ignace, un Calvin, leur cabale bigote,
Un prêtre roi de Rome, un pape, un vice-Dieu,
Qui deux clefs à la main, commande au même lieu
Où tu vis le sénat aux genoux de Pompée,
Et la terre en tremblant par César usurpée.
Aux Champs Élysiens tu dois en être instruit;
Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
T'ont dit comme tout change, et par quel coup bizarre
Le *bandeau de César* fit place à la tiare;
Comment ce fou d'Ignace, étrillé dans Paris,
Fut mis au rang des saints, même des beaux esprits;
Comment il en déchut, et par quelle aventure
Nous vint l'abbé Nonotte après l'abbé de Pure.
Le monde, tu le sais, est un mouvant tableau,
Tantôt gai, tantôt triste, éternel et nouveau.
L'empire des Romains finit par Augustule;
Aux horreurs de la Fronde a succédé la Bulle;
Tout passe, tout périt, hors ta gloire et ton nom.
C'est là le sort heureux des vrais fils d'Apollon :
Tes vers en tout pays sont cités d'âge en âge.

Hélas! je n'aurai point un pareil avantage;
Notre langue un peu sèche et sans inversions,
Peut-elle subjuguer les autres nations?
Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse,
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce?
Est-ce assez, en effet, d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité?
Sur vingt tons différents tu sus monter ta lyre,

J'entends ta Lalagé [14], je vois son doux sourire ;
Je n'ose te parler de ton Ligurinus [15],
Mais j'aime ton Mécène et ris de Catius [16].

Je vois de tes rivaux l'importune phalange :
Sous tes traits redoublés enterrés dans la fange,
Que pouvaient contre toi ces serpents ténébreux?
Mécène et Pollion te défendaient contre eux.
Il n'en est pas ainsi chez nos Welches modernes.

Un vil tas de grimauds, des rimeurs subalternes,
A la cour quelquefois a trouvé des prôneurs ;
Ils font dans l'antichambre entendre leurs clameurs.
Souvent en balayant dans une sacristie,
Ils traitent un grand roi d'hérétique et d'impie.
L'un dit que mes écrits, à Cramer bien vendus [17],
Ont fait dans mon épargne entrer cent mille écus ;
L'autre que j'ai traité la Genèse de fable,
Que je n'aime point Dieu, mais que je crains le diable.
Soudain Fréron l'imprime, et l'avocat Marchand [18]
Prétend que je suis mort, et fait mon testament.
Un autre moins plaisant, mais plus hardi faussaire,
Avec deux faux témoins s'en va chez un notaire,
Au mépris de la langue, au mépris de la hart,
Rédiger mon symbole en patois savoyard [19].

Ainsi lorsqu'un pauvre homme, au fond de sa chaumière,
En dépit de Tissot finissait sa carrière,
On vit avec surprise une troupe de rats,
Pour lui ronger les pieds se glisser dans ses draps.

J'entends ta Lalagé, je vois son doux sourire,
Si je pardonne même à ton Ligurinus,
Je te suis chez Mécène, et ris de Catius.

Je vois de tes rivaux l'importune phalange :
Sous tes traits redoublés *se roulant* dans la fange,
Que pouvaient contre toi ces serpents ténébreux ?
Mécène et Pollion te défendaient contre eux.
Il n'en est pas ainsi chez nos Welches modernes.

Un vil tas de grimauds, de rimeurs subalternes,
A la cour quelquefois a trouvé des prôneurs ;
Ils font dans l'antichambre entendre leurs clameurs.
C'est là que glapissant leurs vers qu'ils m'attribuent,
Ils me font connaître aux laquais qui les huent.
L'un dit que mes écrits, à Cramer bien vendus,
Ont fait dans mon épargne entrer cent mille écus ;
L'autre que j'ai traité la Genèse de fable,
Que je n'aime point Dieu, mais que je crains le diable.
Soudain Fréron l'imprime, et l'avocat Marchand
M'assiste au lit de mort et fait mon testament.
Un autre moins plaisant, mais plus hardi faussaire,
Avec deux faux témoins s'en va chez un notaire,
Au mépris de la langue, au mépris de la hart,
Rédiger mon symbole en patois savoyard.

Ainsi lorsqu'un pauvre homme, au fond de sa chaumière,
En dépit de Tissot, finissait sa carrière,
On vit avec surprise une troupe de rats
Pour lui ronger les pieds se glisser dans ses draps.

Chassons loin de chez moi tous ces rats du Parnasse;
Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace.
J'ai déjà passé l'âge [20] où ton grand protecteur,
Ayant joué son rôle en excellent acteur,
Et sentant que la mort assiégeait sa vieillesse,
Voulut qu'on applaudît lorsqu'il finit sa pièce.
J'ai vécu plus que toi [21] ; mes vers dureront moins.
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens

Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.
Aussi lorsque mon pouls inégal et pressé
Faisait peur à Tronchin [22], près de mon lit placé,
Quand la vieille Atropos, aux humains si sévère,
Approchait ses ciseaux de ma trame légère,
Il a vu de quel air je prenais mon congé ;
Il sait si mon esprit, mon cœur était changé.
Hubert [23] me faisait rire avec ses pasquinades,
Et j'entrais dans la tombe au son de ses aubades.

Tu dus finir ainsi. Tes maximes, tes vers,
Ton esprit juste et vrai, ton mépris des enfers,

Chassons loin de chez moi tous ces rats du Parnasse ;
Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace,
J'ai déjà passé l'âge où ton grand protecteur,
Ayant joué son rôle en *très-habile* acteur,
Et sentant que la mort assiégeait sa vieillesse,
Voulut qu'on l'applaudît *quand il* finit sa pièce.
J'ai vécu plus que toi ; mes vers dureront moins.
Mais au bord du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de force et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie, ou triste, ou fortunée,
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.
Aussi, lorsque mon pouls inégal et pressé,
Faisait peur à Tronchin, près de mon lit placé,
Quand la vieille Atropos, *qu'on nous dit si cruelle,*
De ses ciseaux tranchants menaçait ma cervelle,
Il a vu de quel air je prenais mon congé ;
Il sait si mon esprit, mon cœur était changé.
Hubert me faisait rire avec ses pasquinades,
Et j'entrais dans la tombe au son de ses aubades.

Tu dus finir ainsi. Tes maximes, tes vers,
Ton esprit juste et vrai, ton mépris des enfers,

Tout m'assure qu'Horace est mort en honnête homme.
Le moindre citoyen mourait ainsi dans Rome.
Là, jamais on ne vit monsieur l'abbé Grisel [24]
Ennuyer un malade au nom de l'Éternel,
Et fatiguant en vain ses oreilles lassées,
Troubler d'un sot effroi ses dernières pensées.

Voulant réformer tout, nous avons tout perdu.
Quoi donc! un vil mortel, un ignorant tondu,
Au chevet de mon lit viendra, sans me connaître,
Gourmander ma faiblesse et me parler en maître!
Ne suis-je pas en droit de rabaisser son ton
En lui faisant moi-même un plus sage sermon?
A qui se porte bien, qu'on prêche la morale :
Mais il est ridicule, en notre heure fatale,
D'ordonner l'abstinence à qui ne peut manger.
Un mort, dans son tombeau, ne peut se corriger.
Profitons bien du temps: ce sont là tes maximes.

Cher Horace, plains-moi de les tracer en rimes;
La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-polis des Normands et des Goths.
Elle flatte l'oreille, et souvent la césure
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.
Des beaux vers pleins de sens le lecteur est charmé;
Corneille, Despréaux et Racine ont rimé.
Mais j'apprends qu'aujourd'hui Melpomène propose
D'abaisser son cothurne et de parler en prose [25].

Tout m'assure qu'Horace est mort en honnête homme.
Le moindre citoyen mourait ainsi dans Rome.
Là, jamais on ne vit monsieur l'abbé Grisel
Ennuyer un malade au nom de l'Éternel,
En fatiguant en vain ses oreilles lassées,
Troubler d'un sot effroi ses dernières pensées.

Voulant réformer tout, nous avons tout perdu.
Quoi donc! un vil mortel, un ignorant tondu,
Au chevet de mon lit viendra, sans me connaître,
Gourmander ma faiblesse et me parler en maître ?
Ne suis-je pas en droit de rabaisser son ton
En lui faisant moi-même un plus sage sermon?
A qui se porte bien qu'on prêche la morale;
Mais il est ridicule en notre heure fatale,
D'ordonner l'abstinence à qui ne peut manger:
Un mort dans son tombeau ne peut se corriger.
Profitons bien du temps; ce sont là tes maximes.

Cher Horace, plains-moi de les tracer en rimes;
La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-polis des Normands et des Goths.
Elle flatte l'oreille, et souvent la césure
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.
Des beaux vers pleins de sens le lecteur est charmé.
Corneille, Despréaux et Racine ont rimé.
Mais, j'apprends qu'aujourd'hui Melpomène propose
D'abaisser son cothurne et de parler en prose.

NOTES SUR L'ÉPITRE A HORACE

1. Voyez l'épître CXCII *à Boileau, ou Mon testament.*

2. Ces mots *plat secrétaire* désignent Clément de Dijon, auteur d'une *Epître de Boileau à Voltaire*, en réponse à celle ci-dessus.

3. C'est de Mabli l'historien dont il s'agit. Voltaire a été maltraité par lui. Il est fâcheux qu'un homme d'un tel mérite n'ait pas compris Voltaire. Il eut beaucoup de bienveillance pour Clément de Dijon.

4. Ce rival intraitable est Boileau, dont les attaques réitérées contre Quinault étaient réellement injustes.

5. C'était le directeur et le président de l'Académie de Berlin dès 1740. Lui et Voltaire ne furent point d'accord sur différents points de philosophie, et ils se nuisirent réciproquement.

6. Voltaire quitta la cour de Berlin le 26 mars 1753.

7. Louis de Bourbon, prince de Condé, surnommé le Grand. C'est en 1663 qu'il conquit la Franche-Comté.

8. Ce pédant d'Annecy est le nommé Biord, évêque, qui avait eu l'effronterie de demander au ministre de Choiseul de faire enlever Voltaire de chez lui, parce que, soi-disant, il empêchait, par ses écrits, ce fanatique de faire croire les Genevois à la présence réelle. Le ministre repoussa sa demande avec le mépris qu'elle méritait.

9. Lorsque Louis XIV, ce roi qui alliait très-bien le bigotisme et la vie voluptueuse, signa la révocation de l'édit de Nantes, tous les habitants du pays de Gex émigrèrent à Genève et dans les terres helvétiques. Il en résulta la ruine du pays de Gex et la prospérité de Genève et des terres helvétiques. Mais Louis XIV, selon madame de Sévigné, avait fait une belle et grande chose.

10. Les biographes de Ganganelli (Clément XIV) lui donnent le prénom de Laurent, et non celui d'André.

11. Lors de l'expédition contre Mithridate, vers l'an 74 avant Jésus-Christ.

12. On sait qu'Ignace de Loyola, à l'âge de trente-quatre ans, après être allé à Alcala et à Salamanque pour y étu-

dier, mais sans succès, les premiers éléments de la grammaire, vint à Paris, où il suivit les cours de sixième des colléges de Sainte-Barbe et de Montaigu. Là il s'était volontairement mis au rang des petits garçons de sa classe, et voulut, comme eux, quand le travail ne satisfaisait pas les maîtres, passer par les mains du père fouetteur. Ne serait-ce pas à cela que Voltaire fait allusion dans ce vers? Nous avons quelque raison de le croire.

13. Michel de Pure, abbé et homme de lettres du XVIIe siècle, plus connu par les satires de Boileau (V. les IIe, VIe et IXe, et les *Héros de romans* du même) que par ses ouvrages.

14. Voyez la 5e ode du livre II, intitulé : *Sur Lalagé.*

15. Voir la 10e ode du livre IV.

16. Cassius Severus (c'est ainsi que ce nom est écrit dans Horace). (V. épode VI.) On a quelque lieu de supposer que c'était un délateur.

17. On avait imprimé dans de nombreux libelles qu'il avait gagné quatre à cinq cent mille francs à vendre ses ouvrages.

18. Un avocat de l'époque, Marchand, a fait le *Testament politique de M. de V*** (Voltaire)*, 1770, in-8, et on y a, dans le moment même, ajouté foi.

19. On prétendait alors que l'auteur avait fait, le 15 avril 1768, une profession de foi par-devant notaire. Des hommes dignes de mépris s'en déclarèrent les auteurs; mais ils n'ont point osé, et c'est ce qui nous étonne, avancer que Voltaire avait signé cette profession de foi.

20. César-Auguste est mort à soixante-seize ans, et Voltaire, à l'époque de la composition de cette épître (1771), en avait soixante-dix-sept. Cet empereur romain, sentant sa fin approcher, dit aux amis qui l'entouraient : *Eh bien! trouvez-vous que j'aie assez bien joué cette farce de la vie?* Puis il ajouta en langage grec, comme on le disait au public à la fin des pièces de théâtre : « Si vous êtes contents, battez donc des mains et applaudissez. » (V. Suétone, *Vie de César-Auguste.*)

21. Horace est mort à cinquante-sept ans.

22. Célèbre médecin genevois. Il fut le premier

médecin du Régent. Son humanité était grande : il donnait aux malheureux qui le consultaient l'argent nécessaire pour payer les médicaments qu'il prescrivait.

23. Jean Hubert, Genevois, avait poussé jusqu'à l'art les découpures qu'il faisait en papier. Son talent en ce genre était varié à l'infini. Ses portraits étaient d'une ressemblance parfaite. Il passa vingt ans dans la société de Voltaire. Il a laissé, et cela doit être fort curieux, une série de tableaux représentant Voltaire dans ses occupations journalières. De plus, nous avons une série de cinquante-trois portraits de Voltaire d'après Hubert. M. Nicolardot en possède une complète.

24. Célèbre directeur de conscience de l'époque.

25. Allusion à la fameuse discussion relative à la prééminence que certains écrivains voulaient, sans exception, donner à la prose sur les vers. Antoine Houdart de la Motte, après s'être fait une réputation comme poëte, fut un des plus animés à soutenir cette opinion. Il fit une tragédie en prose.

VERS INÉDITS DE M. BLIN DE SAINMORE

SUR VOLTAIRE
QU'IL AVAIT VU LA DERNIÈRE FOIS QU'IL FUT A L'ACADÉMIE
LE 1er AVRIL 1778

Je l'ai vu, ce grand homme, et mes regards surpris,
Avec respect contemplant son visage,
Du phénomène de notre âge
Ont encore admiré les débris;
Son aspect imposant va, dans la nuit obscure,
Plonger les détracteurs de ses divins écrits;
Et les concerts de toute la nature
De ces tristes oiseaux vont étouffer les cris.
Ainsi du soleil quand la clarté triomphante
Aux erreurs de la nuit revient nous arracher,
On n'entend que la voix du rossignol qui chante,
Et les hiboux vont se cacher.

Ces vers n'ont jamais été publiés, et voici sur quoi nous appuyons cette assertion : le dernier recueil de *Poésies diverses* de Blin de Sainmore est de 1774, et ils ont été composés en avril 1778. S'ils ont été publiés dans quelques recueils du temps, nos recherches n'ont pu nous les faire découvrir. Blin de Sainmore était un littérateur fort distingué; il fut conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal jusqu'en 1807, époque de sa mort. H.

VERS INÉDITS SUR LA MORT DE VOLTAIRE

PAR MADAME DE ROCHEFORT

Ce que Dieu fait est bien [1], La Fontaine le dit;
Cependant, si j'avais produit un si grand œuvre,
Voltaire aurait encor ses sens et son esprit.
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre;
Celui que dans Athènes eût adoré la Grèce,
Que dans Rome, à sa table, Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir,
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe [2].
Oui, vous avez raison, messieurs de Saint-Sulpice;
Eh! pourquoi l'enterrer, n'est-il pas immortel?

1. La Fontaine a dit:

Ce que Dieu fait est bien fait...

(Voyez *le Gland et la Citrouille*, liv. IX, fable IV.)

2. L'Académie française était dans l'usage, lorsqu'elle perdait un de ses membres, de faire célébrer une messe au couvent des Cordeliers, à laquelle elle assistait. L'imprudent et fanatique Christophe de Beaumont a empêché que cette messe fût célébrée. Quant au curé de Saint-Sulpice, chacun sait qu'il a refusé la sépulture à Voltaire. Que Dieu le lui pardonne!—H.

A ce rare génie, l'on peut sans injustice
Refuser un tombeau, mais non pas un autel.

Ces vers, nous le croyons, n'ont jamais été imprimés; nos recherches, du moins, ont été infructueuses sur ce point. Nous les donnons pour deux raisons : d'une part, parce qu'ils sont d'une dame admiratrice de Voltaire; de l'autre, parce qu'ils renferment une pensée ingénieuse, inspirée par le grand homme, sur les restes duquel s'acharnait le fanatisme, qui saisissait toutes les occasions de prouver son zèle. H.

UN ROI ENTRE DEUX PHILOSOPHES

Voltaire et Maupertuis, on le sait, commencèrent par n'être pas du même avis sur un point scientifique; ce différend amena des querelles; Maupertuis se crut offensé; Voltaire, selon son habitude, voulut avoir raison et prit la plume. Frédéric se plaça entre eux deux. Voltaire veut triompher par la ruse et y parvient. C'est sur cette situation que roule ce qui suit. Tout n'est pas inconnu, mais bien des détails ne sont pas racontés par les historiens de Voltaire, et cela suffit pour que nous donnions ces quelques pages. H.

M. de Maupertuis, de l'Académie, ayant été nommé et choisi pour aller mesurer un degré de la terre au nord, vers les pôles, accompagné de quelques autres savants, se rendit à Tornéo, dans la Laponie, au nord de la Norwége, où il fit son opération. De retour à Paris, le compte qu'il en rendit à l'Académie française trouva un censeur dans M. de Voltaire, qui ne fut pas satisfait des raisons qu'il lui donna; cela réveilla leur an-

cienne inimitié. M. de Voltaire, plus instruit ou plus méchant, l'accabla de ridicule, et le força à s'expatrier pour se soustraire à ses sarcasmes, ne pouvant plus supporter ceux qu'il essuyait tous les jours. Il passa en Prusse, où le roi, qui aimait les savants en tous genres, le fit président de son académie [1]; et, comme il n'était pas sans mérite, il y était considéré.

Quelques années après, M. de Voltaire vint à cette même cour; à son arrivée, M. de Maupertuis, qui avait quitté la France pour ne pas voir son ennemi, voulut se retirer, et demanda son congé. Le roi, qui avait su leur ancienne querelle, l'obligea à rester, en lui promettant qu'il imposerait silence à M. de Voltaire, s'il osait jamais renouveler ses attaques.

Dans les premiers instants de cette réunion, leur haine réciproque paraissait assoupie. Mais comme

1. C'est en 1740, et à la suite de son expédition dans le nord, à la tête d'une société de savants distingués, expédition qui avait pour but de déterminer la figure de la terre, que Frédéric le Grand le nomma président et directeur de son Académie de Berlin. On sait que la diatribe de Voltaire contre Maupertuis a pour titre : *Diatribe au docteur Akakia, médecin du pape*. Ce nom est historique : c'est celui d'un médecin du XVIe siècle, qui d'abord s'appelait Sans-Malice, et qui, selon l'usage du temps, en substitua un autre au sien. Il prit celui d'Akakia, qui signifie en grec Sans-Malice. Voltaire, à coup sûr, n'ignorait pas ce fait.—H.

ils étaient plusieurs savants à cette cour, et que les soirs, rassemblés, ils soupaient avec le roi, qui, pour s'amuser, prenait plaisir à les agacer les uns contre les autres par des demandes et des questions auxquelles il n'était pas facile de répondre, cela réveilla leur ancienne querelle, et toutes les fois que M. de Voltaire trouvait occasion de mordre, il donnait son coup de dent; mais le roi arrêtait leur colère quand il s'apercevait qu'elle allait se changer en fureur.

M. de Voltaire, voyant que le roi lui interdisait souvent la parole, pour faire valoir ses raisons à MM. Wolf [1], Euler [2], d'Argens [3], d'Arget [4], d'Arnaud [5], etc., composa son *Micromé-*

1. Il s'agit ici, selon toutes les probabilités, de Jean-Chrétien Wolf, frère du célèbre Jean-Christophe Wolf, savant théologien et philosophe, mort en 1739, époque où Voltaire n'était pas à Berlin. Jean-Chrétien Wolf avait beaucoup voyagé pour recueillir des fragments d'anciens manuscrits grecs.—H.

2. Léonard Euler, le plus grand géomètre du XVIIIe siècle. Ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* sont encore très-recherchées aujourd'hui, et ont été imprimées dans notre siècle. Il séjourna vingt-cinq ans à Berlin.—H.

3. Jean-Baptiste Boyer, marquis d'Argens, était directeur de l'Académie de Berlin, avec une pension de 6,000 fr. et le titre de chambellan.—H.

4. On sait qu'il était secrétaire de Frédéric le Grand, et de plus professeur de style.—H.

5. La célébrité de son nom tient plus à ses rapports avec Voltaire et Frédéric qu'à ses écrits, aujourd'hui ignorés. Il passa une année à la cour du roi de Prusse.

gas[1], qui est une critique amère du voyage de M. de Maupertuis[2] au pôle, et le lut à ses confrères.

Avant qu'il s'y rendît, Frédéric lui adressa les vers suivants, dont on parle souvent, et que très-peu de personnes connaissent. On nous saura quelque gré de les rapporter ici. Ils rendirent Voltaire furieux, et acquièrent par cela seul une certaine importance historique.

D'Arnaud, par votre beau génie,
Venez réchauffer nos cantons;
Par les soins de votre harmonie,
Réveiller ma muse assoupie
Et diviniser nos *manons* *.
L'amour préside à vos chansons,
Et dans vos hymnes, que j'admire,
La tendre volupté respire
Et semble dicter ses leçons.
Déjà, sans être téméraire,
Prenez votre vol jusqu'aux cieux,
Vous pourrez égaler Voltaire,
Et près de Virgile et d'Homère
Jouir de vos succès fameux.
Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence;
Venez briller à votre tour.
Élevez-vous, s'il brille encor;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

La postérité n'a pas sanctionné la prophétie de Sa Majesté Prussienne.—H.

1. Il y a ici nécessairement une méprise : ce qui fit tant de bruit à Berlin est la *Diatribe du docteur Akakia*, et non *Micromégas* (mot grec qui signifie *petit grand*), composé aussi à Berlin en 1752.—H.

2. Pierre-Louis Moreau de Maupertuis était très-ami du roi de Prusse. Il fut le président et le directeur de son académie. La géométrie, l'astronomie et l'art de la guerre l'ont rendu célèbre.—H.

* Titre d'une épître en vers de d'Arnaud.

Le roi étant informé que M. de Voltaire avait fait une satire contre M. de Maupertuis, et voulant empêcher qu'elle ne se répandît, envoya chercher tous les imprimeurs-libraires de Berlin et leur défendit lui-même d'imprimer quoi que ce fût sans sa permission et une attache écrite de sa main.

M. de Voltaire, qui ignorait cet ordre, fut quelques jours après chez un libraire pour faire imprimer son *Micromégas*. Le libraire lui dit qu'il ne le pouvait pas sans un ordre exprès du roi.

M. de Voltaire, voyant qu'il était découvert, reprit son manuscrit et dit au libraire qu'il avait encore quelques corrections à y faire, et que, lorsqu'il les aurait faites, il lui rapporterait son manuscrit pour qu'il allât lui-même demander la permission de l'imprimer. Deux jours après, M. de Voltaire revint chez lui; et, après avoir fait prix avec lui et être convenu du nombre d'exemplaires qu'il voulait, il lui donna le manuscrit d'un petit conte ou roman qu'il venait d'achever et que le roi ne connaissait pas; je crois que c'était *Candide* ou *le Huron*[1].

1. L'auteur du manuscrit fait ici une singulière méprise : la composition de *Candide* ne remonte qu'à 1758, et Voltaire, depuis longtemps, n'était plus à la cour de Berlin. Quant au *Huron*, c'est seulement un personnage qui figure dans le roman de *l'Ingénu*, publié en 1767. Nous avons dû relever ces erreurs. L'écrit à la faveur duquel Voltaire parvint à faire imprimer la diatribe contre Mau-

Le libraire fut présenter au roi cet ouvrage pour avoir la permission de l'imprimer. Le roi, l'ayant lu, y mit son attache, et le soir il dit à Voltaire qu'il était bien secret de faire de jolis ouvrages et de vouloir les faire imprimer sans qu'il les ait auparavant vus. M. de Voltaire lui dit qu'il n'avait pas cru que cette bagatelle en méritât la peine. Tous les jours, il allait chez le libraire pour le presser, et on lui apportait chaque première épreuve pour y faire les corrections, et souvent des changements ou augmentations.

Voyant l'ouvrage en train et presque au milieu, il fut chez le libraire-imprimeur, et lui dit qu'il avait un ou deux chapitres à ajouter à ce qu'il imprimait; il le fit arrêter dans un endroit qu'il lui marqua au bas d'une page, et lui donna pour lors son *Micromégas*.

Le libraire, ne se doutant pas de la supercherie, continua de faire composer; ayant fini ce nouveau supplément, M. de Voltaire, s'étant fait apporter

pertuis a pour titre : *Défense de milord Bolingbroke*, mort en 1751, et qui avait attaqué, dans ses *Lettres sur l'histoire* (traduites en français par Barbeu du Bourg, 1752, 2 vol. petit in-8), l'authenticité de la Bible. Cet écrit a été fait à l'occasion d'un article de Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, sur les opuscules du théologien Zimmermann, et inséré dans la *Bibliothèque germanique*, article où, à propos des incrédules, des attaques sont dirigées sur l'illustre Bolingbroke, qui avait eu des rapports intimes avec Voltaire.—H.

les épreuves qu'on en avait tirées, lui dit de continuer et de reprendre à l'endroit qu'il lui avait marqué. M. de Voltaire se dépêcha de faire brocher ces épreuves et de les répandre; il en envoya un exemplaire à chacun de ses confrères et à ses amis.

On vint avertir le roi que l'ouvrage paraissait malgré sa défense; il envoya chercher l'imprimeur par quatre fusiliers, qui vint tout tremblant. Le roi lui demanda qui l'avait fait si hardi d'imprimer un ouvrage sans sa permission, après la défense qu'il lui en avait faite lui-même.

L'imprimeur lui assura qu'elle était à la fin du manuscrit. L'ayant envoyé chercher, le roi, voyant qu'il n'était pas en faute, voulut savoir comment M. de Voltaire était parvenu à lui faire imprimer cet ouvrage. Le lui ayant dit, il fut très en colère contre M. de Voltaire et lui ordonna les arrêts dans sa chambre, sans pouvoir y voir personne autre que ceux qui lui portaient à manger.

Voyant que M. de Maupertuis l'avait emporté sur lui, M. de Voltaire, malgré toute l'amitié que le roi lui avait témoignée, prit sa cour en dégoût, et voulait s'en retourner en France; mais l'argent qu'il avait placé sur la compagnie d'Emden, comme je le dirai ci-après, le retenait malgré lui; il garda

les arrêts pendant huit jours; après cette petite correction, étant malade de chagrin, se déplaisant de plus en plus, et ne pouvant plus supporter la vue de son ennemi, le roi enfin le laissa aller.

LETTRE DU ROI DE PRUSSE

A LA MARGRAVE DE BAREITH, SA SŒUR

Je laisse partir Voltaire sans regret; c'est un fou méchant qui n'est *bon qu'à lier. Vous ne sauriez croire toutes les tracasseries et les fourberies qu'il a faites ici; il est humiliant pour nous que tant d'esprit et de connaissances ne contribuent pas à rendre les hommes meilleurs*[1]. Je me suis déclaré pour Maupertuis; j'ai cru devoir le faire : sa probité m'est connue. Je n'ai cependant pas fait tout ce qu'il désirait de moi. Je suis fâché que son amour-propre ait été si irrité des égratignures d'un singe qu'il aurait dû mépriser, surtout après l'avoir vu fouetter.

A cette boutade toute *royale*, nous opposerons l'éloge suivant, qui jure singulièrement avec la colère du monarque philosophe. H.

1. Ce qui est écrit en italique se trouve presque mot pour mot dans une lettre de Frédéric à d'Arget, professeur de grammaire et de style à la cour de Berlin.—H.

.... « Eh quoi ! dans le dix-huitième siècle, où « les lumières sont plus répandues que jamais, « où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, « il se trouve des hiérophantes plus barbares « que les Hérules, plus dignes de vivre avec « les peuples de la Trapobane qu'au milieu « de la nation française ! Aveuglés par un faux « zèle, ivres de fanatisme, ils empêchent qu'on « ne rende les derniers devoirs de l'humanité « à un des hommes les plus célèbres que jamais « la France ait portés. Voilà cependant ce que « l'Europe a vu avec une douleur mêlée d'indi- « gnation.

« Mais quelle que soit la haine de ces frénéti- « ques, et la lâcheté de leur vengeance de s'achar- « ner ainsi sur des cadavres, ni les cris de l'envie, « ni leurs hurlements sauvages, ne terniront la « mémoire de Voltaire. Le sort le plus doux qu'ils « peuvent attendre est qu'eux et leurs vils arti- « fices demeurent ensevelis à jamais dans les « ténèbres de l'oubli, tandis que la mémoire de « Voltaire s'accroîtra d'âge en âge et transmettra « son nom à l'immortalité. »

Voilà, certes, un contraste aussi complet que possible.

Mais de qui donc est cet éloge si flatteur pour notre héros ?

De Frédéric le Grand lui-même. C'est un extrait de

l'*Éloge de Voltaire* qu'il a prononcé devant l'Académie de Berlin, qu'il avait exprès convoquée pour lui lire cet *Éloge*.

Frédéric en avait appelé de la rage à la saine raison.

H.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVERTISSEMENT..... I

Le possesseur du manuscrit aux lecteurs..... VII

I

A PARIS

Avant-propos..... 1
Mon arrivée à Paris..... 7
Fragment de mon histoire..... 12
Manière de changer de chemise de madame du Châtelet.. 15
Le cabaret de la Maison-Rouge à Chaillot..... 18
Un violon de l'Opéra et M. de Voltaire..... 22
Un charivari donné au directeur de l'Opéra..... 27
Bonté désintéressée..... 29
Discours au roi qui devait être prononcé par le maréchal duc de Richelieu, à l'occasion de la paix..... 33
L'effort de génie..... 38
Une adoration de couvent pour Voltaire..... 43

Curiosité souvent punie..... 48
Les calculs..... 51
La tasse cassée..... 53
Trois lettres de la marquise du Châtelet échappées aux flammes et présentées à Voltaire..... 55
Voltaire et Lekain..... 60
Paroles inconnues de Voltaire et bons moments de ce grand homme..... 71
Une lettre à la Pompadour..... 75
Madame Denis, le marquis de Caraccioli et le serviteur moraliste..... 82
Peines perdues et inutiles..... 88
Première représentation d'*Oreste*.—Travail excessif.—Agitations extrêmes, etc..... 90
Revenus de M. de Voltaire que j'ai reçus, en 1749, etc. 99

II

A FONTAINEBLEAU

Voyage de Fontainebleau..... 105
Le jeu chez la reine..... 108
Aventure de voyage..... 111
Les arrangements..... 113

III

A SCEAUX-DU-MAINE

Distraction de M. de Voltaire, et trait de probité d'un petit Savoyard attaché à son service..... 121
L'auteur et les deux libraires..... 127

IV

EN LORRAINE

Remède contre l'ennui. — Le petit et le grand Boursouflé 135
Voyage à Cirey 140
Deuxième voyage à Commercy 146
Lettre de Louis XV à Stanislas, décachetée et lue par ce dernier, dans son cabinet, en présence de Voltaire 155
Vers attribués à Voltaire et qui, tout l'annonce, sont de lui 157
Nouveau voyage à Cirey, nécessaire et non prévu 161
Curieuses et piquantes révélations à propos d'un célèbre poëme 164
Épître à madame de Boufflers 169
Curieux détails sur les derniers moments de madame du Châtelet 174
La bague à secret 177
Pièce de vers INÉDITE. — Aux mânes de madame du Châtelet 180

V

EN VOYAGE

Premier voyage à Lunéville 185
Voyage incognito découvert 189
Un bouillon pris à l'hôtel de la Cloche 193
Un déjeuner et dix heures au jeu chez l'évêque de Châlons 195

VI

PIÈCES DIVERSES

Portrait de M. de Voltaire..... 201
Chacun son métier..... 208
Lettre du roi de Prusse à Voltaire..... 211
Épître à Horace.—Texte connu —Texte du manuscrit. 214
Vers inédits de Blin de Sainmore sur Voltaire..... 233
Vers inédits de madame de Rochefort sur la mort de Voltaire..... 234
Un roi entre deux philosophes..... 236
Lettre du roi de Prusse à la margrave de Bareith, sa sœur..... 244

FIN DE LA TABLE.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE E. DENTU

PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS.

Les Confessions de l'abbesse de Chelles, fille du Régent, par M. de Lescure. 1 beau vol. in-18 orné d'un portrait inédit. 3 »

Les Cours galantes, par Gustave Desnoiresterres.—Tome I : L'hôtel de Bouillan, la Folie-Rambouillet, le château d'Anet, le Temple.—Tome II : Rojssy, l'hôtel de Mazarin, Chantilly, le palais Mancini, la cour de Zell.—Tome III : Le château de Clagny, l'hôtel de la Touanne, l'hôtel Bossbondrand, la maison de Sonning, la Butte Saint-Roch. 3 jolis vol. in-18. 9 »

Sous presse : Tome IV et dernier : Le château de Saint-Maur, la Cour de Sceaux, Chaulenay, l'hôtel de madame de Lambert, la maison de Clichy.

Énigmes des rues de Paris, par Edouard Fournier. 1 charmant vol. in-18. 3 »

L'Esprit dans l'histoire, recherches et curiosités sur les mots historiques, par Edouard Fournier. 2e édition, revue et très-augmentée. 1 vol. in-18. 3 »

L'Esprit des autres, recueilli et raconté par Edouard Fournier. 1e édit., revue et très-aug. 1 char. vol. in-18. 3 »

La Fin d'un monde et le neveu de Rameau, par Jules Janin. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 »

Les Grandes Amoureuses au Couvent, par Lannau-Rolland. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 »

Grands Seigneurs et Grandes Dames du temps passé, par Charles de Mouy. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 »

Un Hermaphrodite, par Louis Jourdan. 2e édit. 1 charmant vol. grand in-18 jésus. 3 »

Histoire anecdotique des Cafés et Cabarets de Paris, par Alfred Delvau, avec eaux-fortes et dessins de Gust. Courbet, Félicien Rops et Leopold Flameng. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 50

Histoire du Pont-Neuf, par Edouard Fournier. 1 volume in-18 en deux parties, orné d'une belle photogr. 6 »

Les Maîtresses du Régent. Étude d'histoire et de mœurs sur le commencement du XVIIIe siècle. 2e édition, revue et corrigée. 1 fort vol. in-18. 4 »

Mémoires du président Hénault, de l'Académie française, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-petit-neveu M. le baron de Vigan. 1 vol. in-8°. 6 »

Souvenirs du marquis de Valfons, vicomte de Sebourg, baron d'Hellesmes, lieutenant-général des armées du roi Louis XV, etc., publiés par son arrière-petit-neveu. 1 vol. grand in-18 jésus. 3 50

Trois Mois de la Vie de J.-J. Rousseau, journal anecdotique de Gaspard Hoyer, publié par A. Dupoin. 1 v. in-8°. 2 »

Paris. — Imprimé chez Boucquet et Dupuis, 56, quai des Augustins.

65 487ST BR4 5101 GBG
11/94 53-005-00

3 6105 016 324 159

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

MAR 29 1995

MAR 0 3 1995

28D OCT 25 1996

28D NOV 15 1996

DEC 1 3

28D JAN 1 0